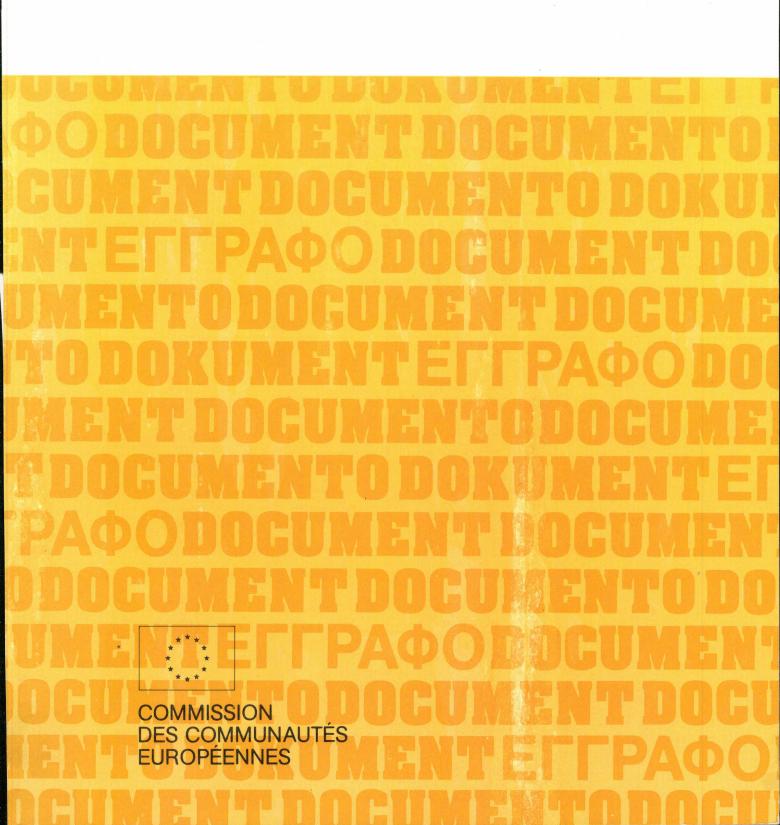
LE SECTEUR AGRICOLE ET SES PERSPECTIVES À L'HORIZON 2000

TUNISIE



Le présent document a été établi pour l'usage interne des services de la Commission. Il est mis à la disposition du public, mais ne peut être considéré comme constituant une prise de position officielle de la Commission.

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 1993 ISBN 92-826-7038-4

© CECA-CEE-CEEA, Bruxelles • Luxembourg, 1993

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Printed in Belgium

Le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 2000

TUNISIE

Boubaker THABET Mahmoud ALLAYA

Rapport final

Juillet 1993

Le présent document a été établi pour l'usage interne des services de la Commission. Il est mis à la disposition du public, mais il ne peut être considéré comme constituant une prise de position officielle de la Commission.

Copyright CECA-CEE-CEEA, Bruxelles - Luxembourg, 1993 Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

C.I.H.E.A.M.

CENTRE INTERNATIONAL DE HAUTES ETUDES AGRONOMIQUES MEDITERRANEENNES

INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN DE MONTPELLIER

Contrat de recherche CEE/DG VI

Le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 2000

TUNISIE

Boubaker THABET Mahmoud ALLAYA

Rapport final

Juillet 1993



INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN
3191 Route de Mende

BP 5056 34033 MONTPELLIER CEDEX 1 (FRANCE)

Tél.: 67.04.60.00 - Télex: 480 783 F - Téléfax: 67.54.25.27

CARTE DES GOUVERNORATS DE LA TUNISIE 1 Tunis 2 Ariana .3 Ben Arous Bizerte Habeul Bejà Jendouba Zaghouay Siliana Le Kes Kairouan @ Mahdia Kasserine Sidi Bouzia H Sjax -0 X M W X 0 Gassa × Y انا Z Gabes Kébili Tataouine

SOMMAIRE

	Pages
I. Evolution économique globale : les options des différents plans de l'économie 1.1. La production 1.2. La démographie et l'emploi 1.3. Les revenus 1.4. Les dépenses et les consommations alimentaires 1.5. La balance commerciale et les échanges agro-alimentaires 1.6. Le programme d'ajustement structurel 1.6.1. Les objectifs du PASA 1.6.2. La mise en oeuvre du PASA	1 1 3 4 7 9 17 17 18
II. Le secteur agricole et ses principales caractéristiques 2.1. L'emploi agricole 2.2. Régime foncier et taille de l'exploitation 2.3. Evolution des investissements dans l'agriculture 2.4. Evolution de la production agricole 2.5. L'hydraulique agricole	23 24 25 28 30 32
III. Les principaux secteurs exportateurs 3.1. Le secteur oléicole 3.2. Les agrumes 3.3. Le secteur des dattes	36 36 42 46
IV. Les secteurs orientés vers le marché intérieur 4.1. Les céréales 4.1.1. Analyse de la demande et perspectives 4.1.2. Analyse de l'offre et perspectives 4.2. Les autres fruits 4.3. Les cultures maraîchères 4.4. Les produits de l'élevage 4.5. La betterave à sucre 4.6. Balance commerciale alimentaire et degré d'autosuffisance	50 50 50 51 55 57 61 63 64

Bibliographie

Annexes

25 Regime toncier

LISTE DES TABLEAUX

M	litre	Page
1	Evolution de la production agricole annuelle moyenne	2
2	Evolution des populations totales, urbaines et rurales	4
3	Evolution des populations totales et actives	4
4	Répartition de la population selon les classes de dépenses par personne	5
	et par an	
5	Evolution des dépenses par habitant	6
6	Structure des dépenses des ménages (en %)	7
7	Structure des dépenses de ménages selon le milieu	8
8	Quantités consommées moyennes par personne et par an selon le milieu	9
9	Evolution de la balance commerciale	10
10	Part des échanges alimentaires dans les échanges totaux	10
11	Evolution de la balance alimentaire	11
12	Importations de produits alimentaires	12
13	Part des produits dans les importations alimentaires	13
14	Exportations de produits alimentaires	13
15	Part des produits dans les exportations alimentaires	14
16	Importations par pays d'origine (millions DT)	15
17	Importations par pays d'origine (%)	15
18	Exportations par pays de destination (millions DT)	16
19	Exportations par pays de destination (%)	16
20	Evolution des importations et des exportations de biens et services	21
21	Evolution des importations et des exportations alimentaires	22
22	Evolution récente des principaux agrégats macro-économiques aux prix de 1990	23
23	Evolution de la balance commerciale agricole	24
24	Situation de l'emploi agricole en 1990	25
25	Régime foncier	26
26	Evolution de la répartition des terres agricoles	26
27	Répartition du nombre d'exploitants agricoles selon la taille des exploitations	27
28	Répartition de la superficie totale des exploitations selon leur taille	27
29	Les investissements dans l'agriculture (prix courants)	29
30	Les investissements dans l'agriculture (prix de 1990)	29
31	Evolution de la production agricole (prix 1990)	30
32	Evolution de la production agricole par secteur	32

33	Périmètres irrigués	33
34	Evolution des périmètres irrigués	33
35	Alimentation des périmètres irrigués	34
36	Possibilités régionales d'irrigation	35
37	Inventaire des oliviers	37
38	Répartition des exploitants ayant pour activité principale l'oléiculture	38
39	Rendements réels et potentiels de l'olivier	38
40	Evolution des productions et des exportations d'huile d'olive des	39
	principaux pays producteurs	
41	Evolution du verger agrumicole en Tunisie : surface et nombre d'arbres	43
42	Structure des exploitations agrumicoles	43
43	Evolution récente de la production agrumicole	44
44	Evolution de la production et des exportations d'agrumes	44
45	Evolution du nombre de palmiers dattiers	47
46	Evolution de la production et des exportations de dattes	47
47	Les importations de dattes de la CE par pays d'origine	48
48	Evolution de la demande de céréales	50
49	Intensification : utilisation de semences sélectionnées	51
50	Utilisation des engrais chimiques dans le secteur des céréales	52
51	Evolution de la superficie, de la production et des rendements céréaliers	53
52	Appréciation de l'écart de variabilité de la production céréalière	53
53	Ventilation de l'activité céréalière dans le pays	54
54	Evolution de la production fruitière	56
55	Evolution des nouvelles plantations d'arboriculture fruitière	56
56	Evolution des exportations fruitières	57
57	Superficie des cultures maraîchères	57
58	Evolution des superficies maraîchères irriguées	58
59	Evolution de la production légumière	58
60	Evolution des rendements des productions maraîchères	59
61	Evolution des exportations de légumes	60
62	Evolution de la balance commerciale légumière	61
63	Evolution de la production du secteur de l'élevage	63
64	Evolution des superficies betteravières	63
65	Balance commerciale	65
66	Autosuffisance alimentaire	67
67	Autosuffisance alimentaire selon les scénarios moyen et optimiste	67

LISTE DES GRAPHIQUES

N°	Titre	Page
1	Répartition de la population selon les classes de dépenses	6
2	Structure des dépenses de ménages	8
3	Part des importations alimentaires dans les importations totales	10
4	Part des exportations alimentaires dans les exportations totales	11
5	Part des produits dans les importations alimentaires	13
6	Part des produits dans les exportations alimentaires	14
7	Importations par pays d'origine	15
8	Exportations par pays de destination	16
9	Exportations et importations totales	22
10	Exportations et importations alimentaires	22
11	Tendance de la production agricole	31

PARTOLEGICE DE STOP TYPE

oducion et superficie recotres de personales à supersonales

LISTE DES ANNEXES

Titre	Page
Indicateurs macro-économiques et agro-alimentaire	73
Indicateurs macro-économiques	74
Importations de produits alimentaires	75
Exportations de produits alimentaires	76
Parts de la dette extérieure dans les exportations	77
Parts de la dette extérieure dans le PIB	78
Parts du déficit budgétaire dans le PIB	79
Evolution de la part des exportations et des importations dans le PIB	80
Déficit commercial pour les produits agricoles de la Tunisie	
Déficit commercia céréalier et agricole en Tunisie	81
Production agricole (en milliers de tonnes)	82
Production et importation de céréales en Tunisie	83
Déficit commercial en volume pour les céréales de la Tunisie	84
Production et importations de blé en Tunisie	85
Déficit commercial en volume pour le blé de la Tunisie	86
Evolution de la production de blé tendre	87
Evolution de la production de blé dur	88
Importations en volume de maïs de la Tunisie	
Importations en valeur de maïs de la Tunisie	89
Déficit commercial en volume pour les tourteaux de soja de la Tunisie	
Déficit commercial en valeur pour les tourteaux de soja de la Tunisie	90
Déficit commercial pour le lait de la Tunisie	91
Déficit commercial en volume pour la viande de la Tunisie	
Déficit commercial en valeur pour la viande de la Tunisie	92
Production et superficie récoltée de betteraves à sucre en Tunisie	
Rendement de la production de betteraves à sucre en Tunisie	93
Déficit commercial en volume pour le sucre de la Tunisie	
Déficit commercial en valeur pour le sucre de la Tunisie	94
Production d'huile d'olive en Tunisie	95
Excédent commercial en volume pour l'huile d'olive de la Tunisie	
Excédent commercial en valeur pour l'huile d'olive de la Tunisie	96

Importations d'huiles végétales de la Tunisie	97
Déficit commercial en volume pour la pomme de terre de la Tunisie	
Déficit commercial en valeur pour la pomme de terre de la Tunisie	98
Projection de la production à l'horizon 2001 (Scénario moyen)	99
Projection de la production à l'horizon 2001 (Scénario favorable)	100

I. EVOLUTION ECONOMIQUE GLOBALE : LES OPTIONS DES DIFFERENTS PLANS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La place de l'agriculture dans l'économie tunisienne, bien qu'ayant diminué en valeur relative (16 % du produit intérieur brut en 1990 contre 20 % en 1963), demeure néanmoins très importante à la fois pour des raisons sociales et économiques : elle assure l'essentiel de l'approvisionnement alimentaire du pays, elle occupe 25 % de la population active et contribue à la diffusion du développement régional, enfin les exportations agricoles et alimentaires (environ 11 % des exportations totales) participent pour une part non négligeable à la réduction des pressions sur la balance des paiements. Les récentes baisses des recettes d'exportations de pétrole, les perspectives d'épuisement des gisements en exploitation et les préoccupations en matière d'approvisionnement alimentaire et de justice sociale redonnent aujourd'hui une très forte priorité au secteur agricole dans les décisions de politique économique. L'analyse des principales questions de politique agricole envisagée dans ce travail se situera, par conséquent, dans le contexte global de développement économique et social du pays pour prendre toute sa signification.

1.1. La production

La Tunisie a connu depuis son indépendance une croissance économique relativement soutenue et une certaine diversification. Le PIB a enregistré un taux de croissance élevé (5,7 % en moyenne par an entre 1967 et 1990, à prix constants) ; au niveau sectoriel, cette croissance est à mettre davantage à l'actif des industries manufacturières et des services. L'agriculture voit sa contribution au PIB diminuer sur l'ensemble de la période ; après une forte croissance de 1967 à 1976, la production a stagné jusqu'au début des années 1980 ; depuis, elle enregistre une certaine reprise.

Tableau 1: Evolution de la production agricole annuelle moyenne

	IVème Plan 1973-76	Vème Plan 1977-81	Vlème Plan 1982-86	VIIème Plan 1987-91
Production (millions DT aux prix 1980)	531	590	679	798
Taux de croissance annuel moyen sur la période		2,1	2,8	3,3

Source: Ministère de l'Agriculture, VIIIème Plan de développement économique et social

Le taux d'accroissement de la population de 2,2 % par an a contribué à presque doubler la population en trente ans (4,3 millions en 1961 et 8,2 millions en 1990) ; les projections démographiques tablent sur près de 10 millions d'habitants en l'an 2000.

La superficie agricole est estimée à 9 millions d'hectares dont 5,2 millions d'ha sont des terres labourables, le reste étant constitué de parcours et de forêts.

Les terres labourables sont utilisées pour les cultures annuelles (céréales, légumineuses, fourrages, maraîchage, etc...), les cultures pérennes (arboriculture) et la jachère. Les céréales et l'arboriculture occupent 85 % du total de la superficie labourable.

La production agricole en valeur peut être décomposée en six principales spéculations dont l'élevage et l'arboriculture constituent 56 % : céréales 15 %, arboriculture 28 %, maraîchage 20 %, élevage 28 %, pêche 7 %, et divers 3 %. Cette production s'est diversifiée surtout avec l'extension des cultures irriguées. Les surfaces irriguées sont passées de 65 000 ha au début des années 1960 à 280 000 ha en 1990. Avec 5 % des surfaces, la production du secteur irrigué contribue à concurrence de 32 % dans la production agricole totale.

Les efforts entrepris en matière d'introduction de nouvelles techniques et de nouvelles variétés ont contribué à une évolution appréciable du niveau de la production. Certains produits ont été en constante augmentation (légumes, fruits, produits avicoles, lait, poisson), ce qui a permis de subvenir aux besoins de la consommation locale et d'exporter ; pour d'autres produits, la production a été irrégulière, souvent en liaison avec les conditions climatiques. Il s'agit principalement des céréales, de l'huile d'olive et des légumineuses.

Le secteur agricole dispose de certains atouts pour son développement ultérieur. Il s'agit principalement :

- a) d'une infrastructure physique relativement évoluée (barrages, périmètres irrigués, etc...),
- b) d'une capacité humaine expérimentée et d'un encadrement compétent,
- c) d'une technologie améliorée (nouvelles variétés, intrants chimiques, paquets technologiques, etc...),
- d) d'une réglementation qui évolue favorablement (code des investissements, législation).

L'exploitation rationnelle de ces atouts devrait permettre à la production agricole de réaliser de meilleurs résultats. Toutefois, des faiblesses demeurent, elles se traduisent principalement par :

- a) le vieillissement de la population agricole (l'âge moyen est supérieur à 53 ans),
- b) l'analphabétisme qui caractérise la majeure partie de la population agricole,
- c) le faible degré d'organisation au niveau de la production et des marchés,
- d) l'érosion des sols qui est menaçante et insuffisamment maîtrisée,
- e) les problèmes fonciers (taille réduite des exploitations, morcellement, etc...) résultant d'une évolution historique dans laquelle les traditions et l'attachement à la terre jouent beaucoup.

1.2. La démographie et l'emploi

La population totale du pays a augmenté au taux annuel moyen de 2,2 %, passant de 4,3 millions d'habitants en 1961 à 8,2 millions d'habitants en 1990 ; cette population sera d'environ 10 millions d'habitants en l'an 2 000 et sera urbanisée à plus des deux tiers. L'espérance de vie à la naissance a sensiblement augmenté, passant de 52 ans en 1967 à 67 ans en 1990.

Tableau 2: Evolution des populations totales, urbaines et rurales

Année	Population totale	Population urbaine	Population rurale	Pop. urb. / pop. totale
	(1)	(2)	(3)	(2)/(1)
- b		en milliers		
1961	4302	1583	2719	36,80
1970	5127	2229	2898	43,48
1980	6384	3334	3050	52,22
1990	8180	4445	3735	54,34
2000	9720	6318	3402	65,00

Source: World population prospects, United Nations, 1985 et medagr, 1993

La population active agricole, aujourd'hui de 655 000 actifs, connaît une baisse régulière de sa part relative dans la population active totale (55 % en 1961, 25 % en 1990). Elle enregistre même une légère baisse en nombre d'actifs depuis 1985.

Tableau 3: Evolution des populations totales et actives

Année	Population totale (1)	Population agricole (2)	Population active totale (3)	Population active agricole (4)	PAA (4)/ PAT (3)
	1071 - Dan 3	е	n milliers	State of the state	en%
1961	4302	2364	1203	659,00	54,78
1970	5127	2162	1326	559,00	42,16
1980	6384	2235	1953	684,00	35,02
1990	8180	1986	2698	655,00	24,28

Source: FAO, Agrostat

1.3. Les revenus

En ce qui concerne les revenus, les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages montrent un accroissement du revenu par tête de 3,4 % en moyenne par an (à prix constants) au cours de la période 1975-1990, accroissement plus sensible en milieu urbain (3 %) qu'en milieu rural (2,6 %). Cet indicateur global dissimule néanmoins des disparités entre les classes de revenus et les régions.

En 1990, la dépense médiane s'élevait à 542 DT, ce qui signifie qu'un Tunisien sur deux vivait avec une dépense annuelle inférieure à 542 DT (environ 571 \$). Selon

l'enquête de 1990, les 10 % les plus démunis de la population vivaient avec une dépense annuelle inférieure à 218 DT (229 \$) par personne et les 10 % les plus aisés vivaient avec plus de 1 356 DT par personne. La répartition de la population suivant les classes de dépenses montre une nette amélioration du niveau de vie avec une baisse de la proportion des populations les plus pauvres et un accroissement de la proportion des classes moyennes et aisées.

Tableau 4: Répartition de la population selon les classes de dépenses par personne et par an (%)

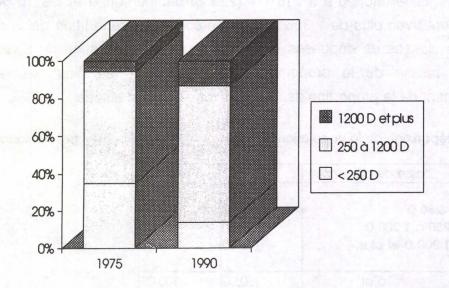
Classe de dépense	1975	1990
<250 D	35,00	13,80
250 à 1 200 D	59,50	72,90
1 200 D et plus	5,50	13,30
Total	100,00	100,00

Source: INS, enquête sur le budget et la consommation des ménages, 1990

Les croissances de la production et des revenus ont fait reculer la misère et la pauvreté. En 1975, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 22 %, cette proportion n'est plus que de 6,7 % en 1990. Cette population compte néanmoins 544 000 personnes principalement parmi les ménages ouvriers. Le graphique suivant donne la répartition de la population selon les classes de dépenses en 1975 et 1990.

Cette répartition des dépenses traduit partiellement l'évolution de la distribution des revenus; en effet, pour les populations à bas revenus, les dépenses et les revenus sont très proches, mais pour les classes à hauts revenus, les dépenses ne constituent qu'une partie du revenu, le reste étant épargné.

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LES CLASSES DE DEPENSES



Entre 1975 et 1990 les dépenses courantes par tête et par an se sont accrues à peu près dans les mêmes proportions, soit un quadruplement en quinze ans correspondant à un taux de croissance annuel moyen d'environ 10 %

Tableau 5: Evolution des dépenses par habitant

(Prix courants en DT/htt/an)

	1975	1980	1985	1990
Urbain	192	332	619	890
Rural	106	157	294	460
Ensemble	147	248	471	716

Source: INS

Taux de croissance annuel moyen en %

1 01011	00 01010001100			
	1975-80	1980-85	1985-90	1975-1990
Urbain	11,60	13,30	7,50	10,80
Rural	8,20	13,40	9,40	10,30
Ensemble	11,00	13,70	8,70	11,10

Source: INS

A prix constants cependant, l'accroissement n'a été que d'environ 50%, soit un taux d'accroissement annuel moyen autour de 3%. Cette évolution est légèrement plus élevée en milieu urbain que dans les zones rurales.

Prix constants 1985 en DT/htt/an

	1975	1980	1985	1990
Urbain	419	525	619	656
Rural	231	249	294	339
Ensemble	321	392	471	528

Source: Nos calculs

Taux de croissance annuel moyen en %

	1975-80	1980-85	1985-90	1975-1990
Urbain	4,6	3,3	1,2	3
Rural	1,5	3,4	2,9	2,6
Ensemble	4,1	3.7	2,3	3,4

Source: Nos calculs

1.4. Les dépenses et les consommations alimentaires

L'alimentation constitue encore le poste budgétaire le plus important dans les dépenses des ménages tunisiens ; en moyenne 40 % des dépenses sont affectées à l'alimentation. On observe cependant des différences importantes entre les consommations alimentaires des citadins et des ruraux, différences liées aux niveaux et modes de vie. C'est ainsi que la consommation alimentaire des citadins s'élève à 334 D/personne/an contre 216 D/personne/an pour les ruraux, alors qu'en termes relatifs, l'alimentation ne constitue que 37,5 % du budget du citadin contre 46,9 % pour le rural ; ces différences sont encore plus grandes pour les autres postes budgétaires où le citadin dépense en moyenne deux à trois fois plus que le rural pour l'habitation, l'hygiène et les soins, le transport, l'enseignement, etc.... Les dépenses d'alimentation sont encore plus importantes pour les catégories sociales et les ménages les plus pauvres.

L'examen des quantités de produits alimentaires consommées par personne et par an montre une amélioration des rations alimentaires. En effet, les disponibilités moyennes par personne et par jour aujourd'hui supérieures à 3 000 kilo-calories, 80 grammes de protéines et 90 grammes de lipides, suffisent globalement pour couvrir les besoins de la population. Il convient cependant de noter l'existence de fortes dispersions autour des valeurs moyennes de sorte qu'on ne peut pas exclure d'éventuelles carences chez certains groupes de population.

Tableau 6: Structure des dépenses des ménages (en %)

		Coefficient	s budgétaire:	s (en %)
Fonction de consommation	1975	1980	1985	1990
Alimentation	41,7	41,7	39,0	40,0
Habitation	27,9	29,0	27,7	22,0
Habillement	8,8	8,5	6,0	10,2
Hygiène et soins	5,4	5,7	7,0	8,7
Transport et télécommunication	4,7	4,9	9,0	8,2
Enseignement, culture et loisirs	8,0	7,7	8,9	8,5
Autres dépenses	3,5	2,5	2,4	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, enquête sur le budget et la consommation des ménages, 1975, 1980, 1985, 1990

STRUCTURE DES DEPENSES DE MENAGES

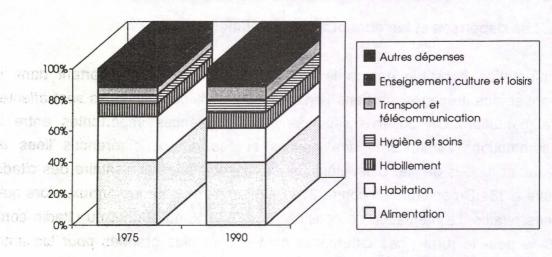


Tableau 7: Structure des dépenses des ménages selon le milieu en 1990

อยเล่างย์ ฮอกเซซิซิซิซิซิซิซิซิซิซิซิซิซิซิซิซิซิซิซ	Dépense/personne /an			Coefficient budgétaire		
Fonction de consommation		en dinars	96	14.30 PM	en %	STAN BO
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Alimentation	334	216	286	37,5	46,9	40,0
Habitation	208	84	158	23,4	18,1	22,0
Habillement	87	51	73	9,8	11,2	10,2
Hygiène et soins	80	36	62	9,1	7,9	8,7
Transport et télécommunication	80	28	59	8,9	6,2	8,2
Enseignement, culture et loisirs	79	35	61	8,9	7,5	8,5
Autres dépenses	22	10	18	2,4	2,2	2,4
Total	890	460	716	100,0	100,0	100,0

Source: INS, enquête sur le budget et la consommation des ménages, 1975, 1980, 1985, 1990

Tableau 8: Quantités consommées moyennes par personne et par an seion le milieu (en kg/personne/an)

		1975			1985	
Groupe de produits	Milieu	Milieu	Ensemble	Milieu	Milieu	Ensemble
	urbain	rural	_	urbain	rural	
				:	:	
Céréales (éqvit. grains)	163,6	203,6	181,3	170,4	247,2	204,4
Légumineuses sèches	6,2	5,2	5,6	9,5	2,8	3,2
Légumineuses vertes	0,8	7,6	9.0	9,3	7,8	8,7
Condiments				0,8	0,4	0,6
Légumes frais	73,3	53,8	63,8	92,7	61,8	77,6
Légumes transformés (éqvlt. légu. frais)	51,8	34,6	42,2	60,5	40,7	46,8
Fruits	59,0	65,0	66,0	46,9	29,2	37,9
Viandes et volailles	15,6	12,0	14,9	23,0	11,0	17,8
Poissons	7,5	2,1	5,1	9;1	2,2	6,1
Lait frais	20,0	36,3	35,6	46,3	26,4	37,5
Produits laitiers (éqvlt. lait frais)	12,3	10,2	19,2	20,7	3,5	14,1
Oeufs	2,2	1,3	1,9	5.3	1.9	3,8
Huiles et corps gras	20,1	17,8	18,5	22,4		
Sucres et sucreries	13,5	13,9	14,5	17,6	15,3	16,5
Thé nature	8,0	1,2	1,0	1,4	1,7	1,6
Café nature	0,6	0,3	0,5	1,1	0,4	8,0
		i			11	

Source: INS, enquête sur le budget et la consommation des ménages, 1975, 1985

1.5. La balance commerciale et les échanges agro-alimentaires

La balance commerciale globale connaît un déficit important, le taux de couverture des importations par les exportations oscille entre 60 et 70 % à quelques exceptions près. La mise en place du programme d'ajustement structurel depuis 1986 semble renforcer l'orientation vers de meilleurs équilibres (taux de couverture de 65 % en moyenne entre 1985 et 1990, et de 71,4 % en 1991).

Les importations sont constituées surtout de produits manufacturés (60 %), la part des importations alimentaires dans le total des importations est en baisse mais représente encore près de 12 %. Les exportations ont connu une certaine diversification au cours des années 1970 avec un rôle accru des combustibles et des produits manufacturés ; la part des exportations agro-alimentaires dans les exportations totales a beaucoup baissé au cours de la première moitié des années 80. Depuis, elle a accusé une relative reprise pour se situer autour de 14% en 1991.

Tableau 9: Evolution de la balance commerciale (tous produits)

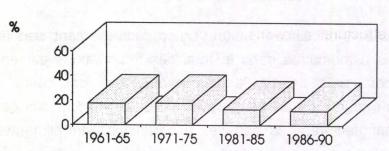
	Import. totales	Export. totales	Exp. tot./ Imp. tot.
yeli ili	millions Dt		%
1961-1965	102,6	53,6	52,3
1966-1970	136,6	83,5	61,2
1971-1975	350,0	237,1	67,8
1976-1980	982,6	567,3	57,7
1981-1985	2156,0	1300,7	60,3
1986-1990	3394,8	2219,8	65,4
1991	4789,0	3417,0	71,4

Tableau 10: Part des échanges alimentaires dans les échanges totaux

	Imp. alim./ Imp. tot.	Exp. alim./ Exp. tot.	Déficit alim./ Déficit tot.				
	%						
1961-1965	17,4	56,5	-25,4				
1966-1970	19,9	32,3	0,3				
1971-1975	17,7	26,3	-0,4				
1976-1980	11,9	12,2	11,5				
1981-1985	12,8	8,7	18,9				
1986-1990	11,9	11,1	13,6				
1991	6,5	14,1	-12,6				

Source: Nos calculs

PART DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES DANS LES IMPORTATIONS TOTALES



PART DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES

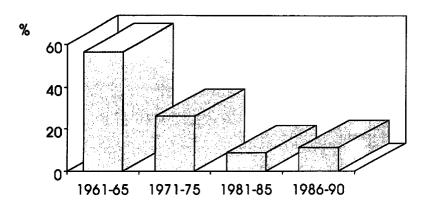


Tableau 11: Evolution de la balance alimentaire

	Imp. alim. Exp. alim.		Exp. alim./
	millions	lmp. alim.	
	prix	courants	%
1961-1965	17,9	30,3	169,7
1966-1970	27,2	27,0	99,4
1971-1975	62,0	62,5	100,7
1976-1980	117,2	69,4	59,2
1981-1985	275,1	113,5	41,2
1986-1990	405,6	245,7	6,06
1991	310,9	482,1	155,1

Source: Nos calculs

La balance commerciale alimentaire était souvent excédentaire dans les années 1960 et 1970 jusqu'en 1974 ; depuis, elle a connu des déficits plus ou moins importants (taux de couverture de 80 % en 1976 et 29 % en 1983) ; le programme d'ajustement structurel a favorisé un certain redressement depuis 1986 mais la balance alimentaire reste fortement dépendante des conditions climatiques. Ainsi, durant les deux années de sécheresse de 1988 et 1989, le déficit a été de l'ordre de 50 % alors qu'en 1991, qui est une très bonne année, la balance enregistre un excédent important pour la première fois depuis 15 ans.

D'une façon générale, la balance commerciale alimentaire tunisienne se caractérise par un déficit depuis 1974. La croissance démographique conjuguée à une

augmentation de la consommation par tête liée à l'amélioration du niveau de vie a engendré une pression continue et croissante sur la demande de produits alimentaires. Les difficultés de réponse de l'offre ont conduit à un déséquilibre au niveau de la balance commerciale des produits alimentaires.

Les exportations alimentaires ont cependant enregistré un accroissement et surtout une diversification vers de nouveaux produits tels que les légumes de primeur et les produits de la mer, à côté des produits traditionnels comme l'huile d'olive, les agrumes, les dattes et le vin.

La structure des échanges alimentaires par produit est assez stable au niveau des importations avec une nette prédominance des céréales (40 à 50 % des importations) suivies par les autres produits de base (huile 12 %, sucre 10 %, lait 10 %, et une part non négligeable pour le café, le thé et les épices 8 à 9 %). Notons la part croissante d'importations d'huiles végétales dans le cadre d'une politique oléicole en faveur de l'exportation de l'huile d'olive motivée principalement par des raisons d'équilibre budgétaire et de recherche de devises. Au niveau des exportations alimentaires par produit, on est en présence d'une structure relativement stable dominée par les exportations d'huile d'olive (30 à 60 % des exportations alimentaires), suivies des agrumes et des fruits notamment les dattes (15 à 20 %) et les produits de la pêche en forte croissance (15 à 30 %) ; à noter la forte baisse des exportations de vin en raison d'une réorientation de la politique vitivinicole.

Tableau 12: Importations de produits alimentaires

Année	Importations Prod. alim. Caf	Céréales	Huiles végétales	Sucre et sucreries	Lait, beurre fromage	Café, thé épices
	alternative services		millions DT	auras 6	K,04 114 113	11 OLC
1966-70	27,2	11,0		3,4	2,6	
1971-75	62,0	14,6	15,0	14,9	5,6	5,
1976-80	117,2	47,4	11,0	22,0	12,8	11,
1981-85	275,1	111,5	32,9	29,6	26,2	19,
1986-90	405,6	190,6	47,2	42,9	38,9	27,
1991	310,9	94,8	56,1	42,9	27,2	25,

Source: Nos calculs

Tableau 13: Part des produits dans les importations alimentaires

Importations Prod. alim. Caf	Céréales	Huiles végétales	Sucre et sucreries	Lait, beurre fromage	Café, thé épices
		%			
100,0	40,6		12,5	9,6	
100,0	23,6	24,2	24,0	9,0	8,2
100,0	40,5	9,3	18,8	10,9	9,8
100,0	40,5	12,0	10,7	9,5	7,1
100,0	47,0	11,6	10,6	9,6	6,6
100,0	30,5	18,0	13,8	8.7	8,2
	Prod. alim. Caf 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0	Prod. alim. Caf 100,0 40,6 100,0 23,6 100,0 40,5 100,0 47,0	Prod. alim. Caf 100,0 40,6 100,0 23,6 24,2 100,0 40,5 9,3 100,0 40,5 12,0 100,0 47,0 11,6	Prod. alim. Caf végétales sucreries % 100,0 40,6 12,5 100,0 23,6 24,2 24,0 100,0 40,5 9,3 18,8 100,0 40,5 12,0 10,7 100,0 47,0 11,6 10,6	Prod. alim. Caf végétales sucreries fromage ** 100,0 40,6 12,5 9,6 100,0 23,6 24,2 24,0 9,0 100,0 40,5 9,3 18,8 10,9 100,0 40,5 12,0 10,7 9,5 100,0 47,0 11,6 10,6 9,6

PART DES PRODUITS DANS LES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES

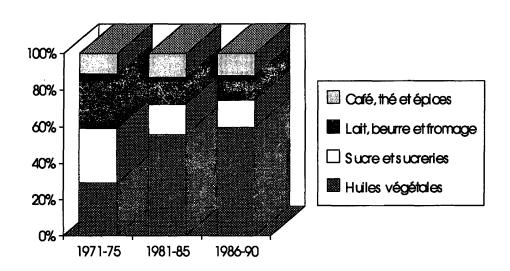


Tableau 14: Exportations de produits alimentaires (en millions de DT)

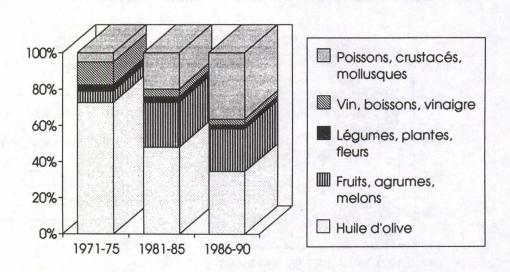
Année	Total Prod.alim. FOB	Huile d'olive	Fruits, agrumes, melons	Légumes, plantes, fleurs	Vin, boissons, vinaigre	Poissons, crustacés, mollusques
1961-65	24,2	11,5	2,2			
1966-70	27,0		2,2 2,7			
1971-75	62,5	-		1,8	6,9	2,8
1976-80	69,4		10,0	3,8	4,2	7,3
1981-85	113,5	47,6	24,3	3,0	4,2	19,8
1986-90	245,7	75,8	52,0	4,6	7,0	79,9
1991	482,1	266,8	61,2	4,1	17,3	79,5

Source: Nos calculs

Tableau 15: Part des produits dans les exportations alimentaires (en %)

Année	Total Prod.alim. FOB	Huile d'olive	Fruits, agrumes, melons	Légumes, plantes, fleurs	Vin, boissons, vinaigre	Poissons, crustacés, mollusques
1961-65	100,0	47,6	9,1			
1966-70	100,0	38,3	10,0			
1971-75	100,0	63,1	5,6	2,8	11,0	4,5
1976-80	100,0	49,7	14,4	5,5	6,0	10,6
1981-85	100,0	42,0	21,4	2,6	3,7	17,5
1986-90	100,0	30,8	21,2	1,9	2,9	32,5
1991	100,0	55,3	12,7	0,9	3,6	16,5

PART DES PRODUITS DANS LES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES



Au niveau des partenaires dans les échanges, la Tunisie demeure fortement liée à la Communauté Européenne pour ses approvisionnements et ses débouchés (66 % des importations sont d'origine communautaire et 75 % des exportations sont destinées à l'Europe). Globalement, la balance Tunisie-CE est en déficit en faveur de la CE, avec environ 60 % du déficit total.

Tableau 16: Importations par pays d'origine (moyennes annuelles en millions de DT)

	Total	CEE	France	Italie	RFA	USA	Maghreb	Algérie	Lybie	Maroc
1966-70	136.6	74,7	AE 7	10.0	10.5	07.0				
1900-70	130,0	/4./	45,7	10,9	10,5	27,0		E		
1971-75	350,0	219,2	118,5	33,8	28,9	31,6	4,2	1,1	0,5	2,6
1976-80	982,6	609,3	278,3	121,0	101,7	57,9	9,3	0,9	4,3	4,2
1981-85	2 156,0	1 350,0	548,5	292,8	236,7	165,3	71 <i>A</i>	45,6	13,2	12,5
1986-90	3 394,8	2 236,0	909,3	457,6	421,1	199,5	128,3	84,5	10,3	33,4
1991	4 789,0	3 398,7	1 247,5	835,6	648,6	229,7	183,6	92,3	29,1	62,2
		ĺ	1	ſ	ĺ	- 1	ſ	ľ		

Tableau 17: Importations par pays d'origine (moyennes annuelles en %)

	Total	CEE	France	Italie	RFA	USA	Maghreb	Algérie	Lybie	Maroc
1966-70	100,0	54,7	33,4	0.8	7.7	19,8				
1971-75	100,0	62,6	33.9	9.7	8.2	9,0	1,0	0,8	0,4	1,9
1976-80	100,0	62,0	28,3	12,3	10,3	5,9	0.9	0,3	1,2	1,2
1981-85	100,0	62,6	25,4	13,6	11,0	7,7	3,3	4,6	1,3	1,3
1986-90	100,0	65,9	26,8	13,5	12,4	5,9	3,8	3.9	0,5	1,5
1991	100,0	71,0	26,0	17.4	14,3	4,8	3,8	2,7	0,9	1,8

Source: Nos calculs

IMPORTATIONS PAR PAYS D'ORIGINE

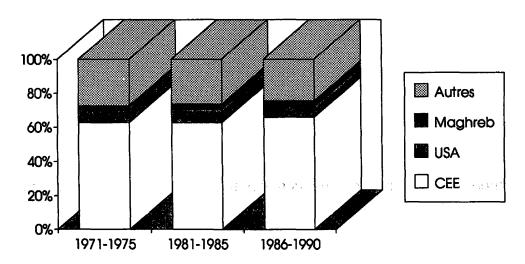


Tableau 18: Exportations par pays de destination (moyennes annuelles en millions de DT)

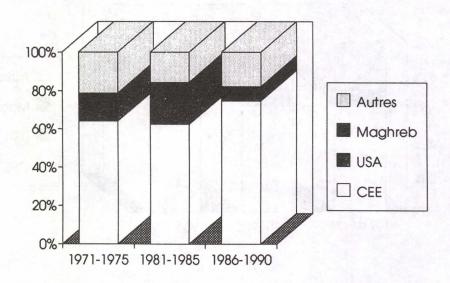
	Total	CEE	France	Italie	RFA	USA	Maghreb	Algérie	Lybie	Maroc
1966-70	83,5	47,5	22,7	12,1	8,6	1,3	8,4	2	6	0,4
1971-75	237,1	152,3	50,5	50,3	17,2	17,6	17,2	5,6	11	0,7
1976-80	567,3	402,4	97,5	98,4	71,6	64,6	28,6	10,8	17	0,8
1981-85	1 300,7	813,5	279,8	231,5	131,6	221,8	65,4	26,2	36,8	2,5
1986-90	2 219,8	1 662,7	549,4	409,8	334,5	31,2	136,0	62,2	60,3	13,5
1991	3 417,0	2 594,5	862,7	674.4	561,1	22,3	283,7	72,7	186,3	24,7

Tableau 19: Exportations par pays de destination (moyennes annuelles en %)

	Total	CEE	France	Italie	RFA	USA	Maghreb	Algérie	Lybie	Maroc
1966-70	100,0	56,8	27,1	14,5	10,3	1,5	10,1	2,4	7,2	0,5
1971-75	100,0	64,2	21,3	21,2	7,2	7.4	7,3	2,4	4,6	0.3
1976-80	100,0	70,9	17,2	17,3	12,6	114	5,0	1,9	3,0	0,1
1981-85	100,0	62,5	21,5	17,8	10,1	17,1	5,0	2,0	2,8	0,2
1986-90	100,0	74,9	24,8	18,5	15,1	1.4	6,1	2,8	2,7	0,0
1991	100,0	75,9	25,2	19,7	16,4	0,7	8,3	2,1	5,5	0,7

Source: Nos calculs

EXPORTATIONS PAR PAYS DE DESTINATION



Trois pays constituent les principaux partenaires de la Tunisie en matière d'échanges internationaux et totalisent environ 60 % des marchés à l'importation

comme à l'exportation (France 25 %, Italie 19 %, Allemagne 15 %). La part de la France comme premier partenaire commercial de la Tunisie a tendance à régresser légèrement en faveur de l'Italie et de l'Allemagne avec lesquels les échanges sont relativement plus équilibrés. La position des Etats-Unis a beaucoup régressé par rapport aux années 1960 et 1970 pour se situer autour de 5 % dans les importations et moins de 1 % dans les exportations de la Tunisie.

Notons que les échanges avec le Maghreb demeurent très faibles notamment au niveau des importations, malgré une certaine progression ces dernières années.

1.6. Le programme d'ajustement structurel

Au milieu des années 1980, la Tunisie n'a pas été épargnée de la crise économique : les disponibilités en devises sont tombées à des niveaux alarmants suite à un ralentissement de la croissance économique. Le chômage s'est par conséquent accentué et le budget de l'Etat subissait des tensions très fortes.

Confrontée à ces problèmes, la Tunisie a entamé à partir de juillet 1986 un plan de redressement économique dont l'objectif est d'asseoir l'économie sur des bases solides, fiables et surtout durables.

C'est dans ce cadre que le secteur agricole a été le premier secteur à élaborer et exécuter un programme d'ajustement structurel agricole (PASA) soutenu par un prêt de la Banque Mondiale.

1.6.1. Les objectifs du PASA

L'objectif essentiel du PASA a été de renforcer le rôle de l'agriculture et sa contribution à la croissance économique générale. L'orientation principale du PASA concerne une meilleure utilisation des ressources en vue d'améliorer la productivité du secteur par la recherche d'une meilleure efficacité de la politique d'encouragement à la production et d'intervention de l'Etat.

Pour y parvenir, il est prévu d'agir sur différents axes :

Les prix à la production : le PASA retient une politique qui incite les producteurs à pratiquer les cultures pour lesquelles le pays dispose d'un avantage comparatif, et qui peuvent contribuer à renforcer et promouvoir les exportations pour améliorer la balance commerciale. Il tend à limiter l'intervention de l'Etat par le biais des subventions uniquement aux produits essentiels et stratégiques, en libéralisant le reste des prix.

Les prix des intrants : la politique de prix des intrants vise deux objectifs essentiels :

- Tendre progressivement vers la vérité des prix par l'élimination progressive des subventions
- Rapprocher les incitations accordées à l'agriculture de celles accordées aux autres secteurs économiques.

Les dépenses publiques : la politique des investissements publics tend à répondre aux critères suivants :

- Un meilleur équilibre de la balance des paiements (promotion des exportations et substitution des importations),
- la création d'emplois à faible coût,
- l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources existantes,
- la limitation de l'intervention publique dans tous les domaines où le secteur privé peut être plus efficace.

Les services d'appui : il s'agit essentiellement d'améliorer l'efficacité des services d'appui au secteur tout en facilitant l'action du secteur privé dans les domaines où il peut avoir une contribution conséquente.

1.6.2. La mise en oeuvre du PASA

L'exécution du PASA s'est traduite par plusieurs réformes mises en oeuvre progressivement depuis 1987.

Dans le domaine des prix et des subventions :

- Les prix à la production des céréales sont désormais établis selon une formule qui vise à les rapprocher des cours mondiaux non subventionnés.
- Les prix des engrais ont subi une réduction des subventions et une libéralisation des marges de la distribution.
- Libéralisation du prix de la viande bovine à la consommation.
- Libéralisation de l'importation de lait en poudre et de la viande bovine.
- Diminution de la subvention aux huiles de graines.

Dans le domaine de la restructuration des entreprises publiques :

- Création de la Banque Nationale Agricole par fusion de la BNDA et de la BNT.
- Désengagement des entreprises publiques de certaines activités :
 - . Autorisation des opérateurs privés et des coopératives à collecter les céréales et à exporter l'huile d'olive,
 - . désengagement de l'Office des Céréales de la vente des semences de pommes de terre,
 - . désengagement de l'Office de l'Elevage et des Pâturages de la gestion des fermes d'Etat,
 - . désengagement de l'Office National des Pêches des activités de chalutage,
 - . encouragement à la création de sociétés de service de motoculture.

Dans le domaine de la rationalisation des investissements et des dépenses publiques :

- Elaboration d'un plan de développement à long terme du sous-secteur céréalier et mise en oeuvre d'un programme national de recherche sur les céréales.
- Elaboration d'un plan de développement forestier (1988).
- Amélioration des infrastructures de 13 ports de pêche ; installation de nouveaux chantiers de construction navale et installation d'une chaîne de froid dans dix gouvernorats sur 23.
- Elaboration d'un plan de développement des productions fourragères et de l'élevage.
- Définition et mise en application, depuis 1989, de nouveaux critères de sélection de projets.

Dans le domaine de l'amélioration des services d'appui :

- Restructuration des Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) selon une formule garantissant une meilleure coordination des services publics.
- Réalisation d'un plan directeur de la recherche agricole, création d'une institution de recherche et d'enseignement supérieur agricole en juillet 1990 et mise en oeuvre de onze programmes nationaux prioritaires de recherche.
- Réalisation d'un plan directeur de la vulgarisation et création de l'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricoles en juillet 1990.
- Démarrage d'un projet BIRD de recherche-vulgarisation. Dans ce cadre il y a lieu de mentionner le démarrage d'une réflexion générale sur l'efficacité de la recherche agronomique entreprise dans le passé et identification de solutions appropriées pour une meilleur impact sur le développement agricole.
- Création de la Banque Nationale Agricole par la fusion d'un banque de développement avec une banque commerciale agricole et ce dans le but d'une meilleure rationalisation des circuits de distribution du crédit agricole.
- Création d'un guichet unique de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) au niveau des gouvernorats.

Dans le domaine de la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles :

- Création en 1990 du Ministère du Domaine de l'Etat et des Affaires Foncières.
- Exonération des droits de mutation en cas d'indivision.
- Promulgation d'une loi portant la durée minimale des baux ruraux à 3 ans.
- Distribution de 65 000 ha de terres domaniales au cours du VIIème Plan.
- Conservation des eaux et du sol : élaboration d'une stratégie à long terme et identification de projets concernants 1 000 000 ha de terres dégradées.
- Forêt : élaboration en 1987 d'une stratégie de développement du secteur forestier. Révision en 1988 du code forestier. Exécution en cours d'un projet BIRD de protection, production et développement sylvo-pastoral.
- Pêche : suppression des avantages pour les investissements dans les zones surexploitées (golfe de Gabès). Encouragement de l'aquaculture dans le cadre du FOSEP.

Il est trop tôt pour évaluer l'impact d'un plan d'ajustement qui se met en place, les indicateurs macro-économiques semblent cependant indiquer un comportement général favorable de l'économie si l'on compare les moyennes 1980-1985 et 1986-

1990:

- Réduction des déficits de la balance des paiements courants,
- réduction du déficit budgétaire,
- réduction de l'inflation,
- croissance des exportations des produits non pétroliers.

La dévaluation a favorisé les transferts privés, le tourisme et les exportations dans les secteurs où la demande extérieure est à forte élasticité-prix et où l'offre est rapidement extensible, comme les textiles par exemple. Globalement, la croissance des importations a été sensiblement réduite, alors que celle des exportations semble se maintenir ou n'est que légèrement affectée, d'où une certaine amélioration du taux de couverture de la balance commerciale. Mais il est à présent difficile d'isoler la part du PASA dans l'amélioration des performances globales de l'économie des contributions des autres facteurs exogènes tels que les conditions climatiques favorables ou l'évolution de la conjoncture internationale.

La structure des exportations a évolué favorablement avec une part croissante des produits manufacturés (41 % du total des exportations en 1986-90, contre 20 % en 1975-80).

Au niveau des échanges alimentaires, on observe une tendance similaire, en liaison avec les mesures de politiques économiques et des conditions climatiques particulièrement favorables en 1991 et 1992, après les mauvaises années de 1987 et 1988.

Tableau 20: Evolution des importations et des exportations de biens et services

Moyennes	Import	Export	PIB	IMP/PIB	EXP/PIB	Taux de c	roissance
						annuel m	oyen(%)
	MD	MD	MD	%	%	import	export
1976-80	1099,4	908,8	2611,6	42,10	34,80		
1981-85	2458,6	1962,0	5522,6	44,52	35,53	17,46	16,64
1986-90	3835,2	3489,0	8870,8	43,23	39,33	9,30	12,20

MD= millions de dinars Source: nos calculs

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS TOTALES EN % DU PIB

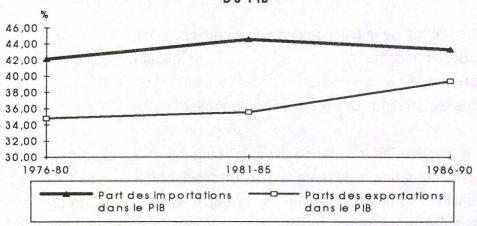
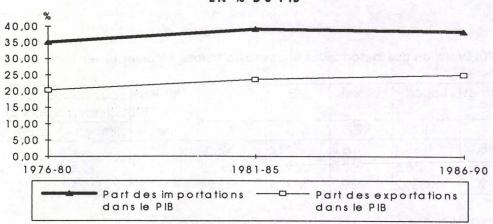


Tableau 21: Evolution des importations et des exportations alimentaires

Moyennes	Import	Export	PIB	IMP/PIB	EXP/PIB	Taux croisse annuel m	ance
	MD	MD	MD	%	%	import	export
1976-80	916,1	530,3	2611,6	35,08	20,31		
1981-85	2163,7	1305,7	5522,6	39,18	23,64	18,75	19,75
1986-90	3395,0	2216,7	8870,8	38,27	24,99	9,43	11,17

Source: nos calculs MD= millions de dinars

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS ALIMENTAIRES
EN % DU PIB



Ayant passé en revue les aspects globaux de l'économie agro-alimentaire, il sera procédé dans ce qui suit à une présentation détaillée de l'économie agricole.

II. LE SECTEUR AGRICOLE ET SES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Relativement à la situation qui prévalait au cours des premières années au lendemain de l'indépendance politique du pays, la contribution du secteur agricole au produit intérieur brut de toute l'économie n'a fait que régresser pour passer de plus de 30 % vers la fin des années 1950 à environ 15 % actuellement. Cette évolution résulte de la conjugaison de deux phénomènes essentiellement . Le premier concerne la relative lenteur dans la croissance du secteur agricole. La seconde a trait au développement des autres secteurs de l'économie : industrie, tourisme, services, etc... Le tableau suivant illustre l'évolution récente de la part agricole dans le produit intérieur brut, exprimée en termes de valeur ajoutée.

Tableau 22: Evolution récente des principaux agrégats macro-économiques aux prix de 1990

Rubrique	1986	1987	1988	1989	1990	1991
PIB (millions dinars) Valeur ajoutée agricole (VAA) VAA / PIB		1 585	1 176	1 243	1 587	11 375 1 820 16,00

^{*} Prévisions

Source: Annuaires statistiques agricoles et budgets économiques agricoles

Parallèlement, la population s'est accrue à des taux relativement élevés (supérieurs à 2 %) pendant les trente dernières années. Cette croissance démographique s'est accompagnée d'une croissance du revenu par tête d'habitant, fruit de la croissance économique générale, pour générer une demande alimentaire qui n'a pu être satisfaite à partir de la production locale que partiellement, et ce depuis environ vingt ans. En effet, comme indiqué dans le tableau ci-après relatant l'évolution récente de cette demande, le solde des échanges de produits alimentaires représenté par le taux de couverture de la balance commerciale des importations alimentaires par les exportations agricoles a oscillé entre 50 % et 80 %, exception faite de l'année 1991. En effet, cette dernière a été, d'une part, remarquable, dans le sens où la production céréalière a atteint un niveau record de 2,55 millions de tonnes ; elle a, d'autre part, fait suite à une année relativement bonne également en termes de production agricole, d'une manière générale, et céréalière, en particulier. Cette performance a permis de dégager un surplus de la balance commerciale alimentaire pour la première fois depuis une longue date. C'est ce qui apparaît dans le tableau ci-après.

Tableau 23: Evolution de la balance commerciale agricole

Rubrique		1986	1987	1988	1989	1990	1991
Importations agricoles/ importations totales	%	11,81	11,28	14,58	11,10	8,25	5,76
Exportations agricoles/ exportations totales	%	7,95	8,53	6,89	6,68	7,57	11,02
Déficit agricole/déficit total	%	28,36	66,4	19,36	57,29	12,18	-45,09

Source: Annuaires statistiques agricoles et budget économique agricole 1992

self change that are up spreading at some agricular te

Il est à signaler cependant que pour la période 1986-1990, le déficit alimentaire a été, d'une part, assez variable, allant de 12 % à 66 % du déficit commercial total du pays. D'autre part, en moyenne, ce déficit excède le tiers du solde du déficit commercial total, ce qui témoigne du poids qu'occupent les considérations alimentaires aussi bien au niveau des échanges qu'à celui de la politique économique agricole. Par ailleurs, la performance remarquable du secteur céréalier pendant les deux années consécutives 1990 et 1991, réduisant les besoins en importations de ces denrées, montre que l'équilibre de la balance alimentaire est faisable.

2.1. L'emploi agricole

La contribution de l'emploi agricole à la demande de travail exprimée par toute l'économie semble être en régression, passant de 46 % en 1966 à 39 % en 1975, à 28 % en 1984, à environ 25 % actuellement (statistiques du Ministère de l'Agriculture). En plus des implications directes en termes de capacité décroissante du secteur agricole à offrir du travail pour la population qui est encore à 45 % rurale (MEDAGRI), cette régression est aussi révélatrice de la faible reprise des investissements dans le secteur qui sont réellement créateurs d'emploi, c'est à dire suffisamment rémunérateur pour induire une demande additionnelle compétitive de la force de travail, comparativement avec les autres secteurs de l'économie. La composition de l'emploi agricole telle que la décrivent les statistiques agricoles pour l'année 1990 est consignée dans le tableau suivant.

Tableau 24: Situation de l'emploi agricole en 1990

Catégorie	Main d'oeuvre familiale	Main d'oeuvre salariée
Sexe féminin Sexe masculin	240 000 280 000	
Permanents Temporaires		52 000 93 000
Total	520 000	145 000

Source: budget économique 1993, Ministère de l'Agriculture

Une première particularité de cet emploi est la forte dominance du travail familial, soit plus de 78 % du total. La part reflétant une véritable demande du secteur agricole est donc limitée à environ 22 %, soit moins que le quart. La seconde caractéristique est la forte proportion de la composante féminine du travail agricole qui est sensiblement la même que celle du sexe masculin. Pour certains travaux, tels que le binage de certaines cultures (betterave, cultures maraîchères) ou bien les récoltes, la composante féminine peut même devenir dominante. Ceci confirme et explique le départ partiel ou total souvent observé de la force de travail masculine vers d'autres secteurs et/ou régions, en signe de recherche de travail plus rémunérateur.

2.2. Régime foncier et taille de l'exploitation

Sur les 9 millions d'hectares pouvant avoir des usages agricoles, environ les deux tiers sont entre les mains des privés. L'autre tiers est réparti entre terres collectives, domaniales ou forestières. Il y a environ trente ans, les terres collectives représentaient le double de ce qu'elles sont aujourd'hui. Depuis, environ un million et demi d'hectares ont pu être apurés suite aux diverses initiatives de réformes agraires pratiquées. Les terres domaniales qui sont en majeure partie des fermes d'anciens colons ne représentent plus que 5,47 %. Ce pourcentage est même appelé à diminuer davantage eu égard à la politique de privatisation agricole mise en oeuvre depuis le démarrage du programme d'ajustement structurel agricole en 1987.

Tableau 25: Régime foncier

	St. Jess	Surface
Catégorie	1 000 ha	%
Terres collectives	1 500	16,67
Terres domaniales	492	5,47
Terres forestières	1 000	11,11
Terres privées	6 008	66,67
Total	9 000	100,00

Source: enquêtes statistiques agricoles

Au niveau de l'utilisation de ces terres, la partie cultivée a augmenté d'environ 35 % sur les quarante dernières années. Cette augmentation s'est faite aux dépens des parcours naturels qui ont été réduits de 36 %, ce qui n'est pas sans conséquences sur les productions animales.

Tableau 26: Evolution de la répartition des terres agricoles (1 000 ha)

Total	9000	9000	9000
Bois et forêts	900	1240	1000
Parcours naturels	4250	3250	2700
Terres labourées	3850	4510	5200
Catégorie	1951	1961	1989

Source: enquêtes statistiques agricoles

Par ailleurs, la concurrence avec les usages agricoles alternatifs fait que les superficies réservées aux forêts ont relativement stagné, en dépit des programmes de reforestation du pays entrepris au cours des trois dernières décennies.

La population d'exploitants agricoles tunisiens est passée de 326 000 en 1976 à 355 000 en 1980, à environ 387 000 actuellement, soit un accroissement global de 17 %, correspondant à un accroissement annuel moyen d'environ 0,5 %. Ceci veut dire, qu'au cours de cette période, il y a eu une légère croissance dans la population d'exploitants agricoles, recensés sur la base de leurs occupations principales. Plus de 45 % de ces exploitants gèrent des fermes dont la taille ne dépasse pas les 5 hectares. A l'opposé, moins de 2 % des agriculteurs seulement sont des exploitants cultivant plus de 100 hectares. La répartition complète de ces exploitants est donnée ci-dessous.

Tableau 27: Répartition du nombre d'exploitants agricoles selon la taille des exploitations

Taille de	Nombre	Répartition
l'exploitation	d'exploitants	du nombre
		d'exploitants
ha	milliers	%
<5	174,1	45,06
de 5 à 10	86,1	22,28
de 10 à 20	69,3	17,94
de 20 à 50	40.7	10,53
de 50 à 100	9,8	2,54
>100	6,4	1,66
Total	386,4	100,00

Source: enquêtes agricoles de base, 1990

Ce même type de répartition se retrouve au niveau des superficies cultivées. En effet, moins de 8 % des superficies totales agricoles correspondent aux exploitations dont la taille est inférieure à 5 hectares, et sont par conséquent cultivées par plus de 45 % des agriculteurs.

A l'autre extrême, plus du quart du total des superficies agricoles se retrouvent au niveau des exploitations dont la taille est supérieure à 100 hectares. Les tranches intermédiaires, c'est à dire les exploitations de dimensions comprises entre 5 et 100 hectares, représentent 65 % de la superficie totale et sont exploitées par environ 50 % des exploitants.

Tableau 28: Répartition de la superficie totale des exploitations selon leur taille

Taille de l'exploitation	Superficie totale des exploitations	Superficie totale des exploitations	
ha	1 000 ha	%	
< 5	411,5	7 37 5 <u>5</u> 2 1 7∖69	14
de 5 à 10	623,9	11,67	A CADE METER
de 10 à 20	975,5	18,24	
de 20 à 50	1173,8	21,95	
de 50 à 100	692,8	12,95	
>100	1470,5	27,50	
Total	5348,1	100,00	

Source: enquêtes agricoles de base

Ainsi, une corrélation positive semble s'établir entre les superficies exploitées et la taille des exploitations. C'est à dire que peu de surface agricole se retrouve chez les exploitations de moyennes à petites tailles. Cette part augmente au fur et à mesure que les exploitations deviennent grandes. Par conséquent, une corrélation négative semble exister également entre le nombre d'exploitants et la taille des exploitations agricoles. Des hypothèses potentiellement explicatives de cette iniquité dans la répartition des superficies et des exploitations se situent, d'une part, au niveau du partage excessif conséquent au processus d'héritage. D'autre part, la lourdeur de l'investissement agricole, et particulièrement la composante acquisition de terrain, fait que seule une catégorie assez limitée d'exploitants peut entreprendre une telle opération. Des mesures d'assouplissement et d'encouragement, prenant différentes formes, mais en particulier au niveau du crédit foncier récemment introduit, visent à inciter davantage de promoteurs à envisager des investissements agricoles. Cependant, les règles procédurales en vigueur (complexité et lenteur) sont de nature à gonfler l'incertitude de la profitabilité des investissements agricoles et peuvent même compromettre les objectifs retenus dans le cadre des divers plans nationaux : autosuffisance alimentaire, relance de l'emploi agricole, dynamisation des exportations, etc...

2.3. Evolution des investissements dans l'agriculture

L'importance du secteur agricole aux divers plans (consommation, emploi, etc...) a fait que l'investissement public dans l'agriculture ainsi que l'encouragement à l'investissement privé dans ce secteur ont été un élément constant dans la politique économique nationale. Comme pour d'autres indicateurs macro-économiques (contribution de l'agriculture au PIB national, emploi agricole, etc...), la part de l'investissement national global allant à l'agriculture a été en régression, en raison du développement des autres secteurs de l'économie, entraînant des besoins croissants en investissements. En effet, la part des investissements agricoles dans le total des investissements au cours du VIIIème Plan est évaluée à environ 13 %. Le montant absolu de ces investissements pour le plan actuel, comparativement aux deux plans précédents, est donné ci-dessous.

Tableau 29: Les investissements dans l'agriculture (prix courants)

Rubrique	Vième Plan Vilème Plan Villème Plan ue 1982-1986 1987-1991 1992-1996			1991	1991	1992			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%		Millions D	
Hydraulique	594,6	43,08	678,7	38,75	1221,9	31,58	134	154	149
Elevage	137,4	9,96	186,7	10,66	475,8	1		49	
Arboriculture	98,9	7,17	195,2	11,15	385,7	9,97	51	59	59
Matériel agricole	193,9	14,05	158,2	9,03	512,2	13,24	34	49	64
Pêche	115,3	8,35	182,2	10,40	319,9	8,27	46	48	48
Forêt	114,8	8,32	143,0	8,16	592,3	15,31	41	51	69
Divers	125,2	9,07	207,5	11,85	361,0	9,33	40	49	60
Total	1380,1	100,00	1751,5	100,00	3868,8	100,00	389	459	509

Source: plans de développement agricole, budget économique 1993

Aux prix courants, toutes les rubriques d'investissement ont augmenté, en passant du VIème au VIIème Plan. La part la plus élevée est accaparée par l'hydraulique agricole, suivie par les secteurs de la pêche, du matériel agricole et de l'élevage; les trois dernières rubriques se situant à peu près au même niveau. Le tableau suivant permet de comparer ces mêmes catégories d'investissement, mais en les exprimant à l'aide d'un référentiel de prix unique, celui de 1990.

Tableau 30: Les investissements dans l'agriculture (prix de 1990)

Rubrique		ne Plan 37-1991	Villème Plan 1992-1996		
	Montant	%	Montant	%	
Hydraulique Elevage Arboriculture Matériel agricole Pêche	723,0 197,5 202,1 167,2	10,72 10,97 9,08	366,0 286,7 394,0	32,98 12,30 9,63 13,24 8,27	
Forêt	146,2	7,94	455,6	15,31	
Divers	216,7	11,76	246,2	8,27	
Total	1842,0	100,00	2976,0	100,00	

Source: plans de développement agricole

De ce tableau ressort le même classement des rubriques d'investissement que précédemment. On note par exemple un léger recul dans l'enveloppe réservée à l'hydraulique mais un changement qualitatif assez important par rapport à la politique adoptée dans les plans précédents. En effet, un accent assez particulier est mis sur les ouvrages de tailles petites à moyennes (lacs colinéaires, autres petits ouvrages). Cette orientation se traduit non seulement par des économies budgétaires, mais elle est également de nature à rapprocher les ouvrages de collecte et d'économie d'eau de leurs utilisations effectives par les agriculteurs. On note également l'accent particulier mis sur les travaux de reforestation du pays ainsi que les travaux de CES au vu des risques grandissants causés par l'érosion et l'ensablement de certaines régions à vocation agricole.

2.4. Evolution de la production agricole

Du côté de l'output agricole, on note, en plus de la variabilité de la production, une relative tendance vers la croissance, exceptées les années 1987 et 1988 qui ont été particulièrement sèches sur le plan pluviométrique.

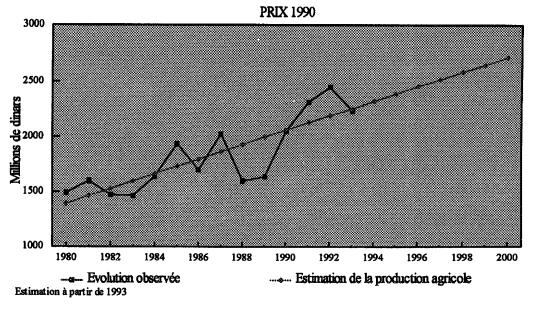
Tableau 31: Evolution de la production agricole (prix 1990)

	Production	Production
Année	agricole	agricole/tête
	millions DT	DT
1980	1 489,09	217,89
1981	1 602,79	244,55
1982	1 473,04	218,97
1983	1 463,05	211,94
1984	1 637,18	231,24
1985	1 932,33	266,12
1986	1 700,30	228,41
1987	2 029,28	266,03
1988	1 596,69	204,23
1989	1 631,28	204,01
1990	2 049,35	250,53
1991	2 321,43	277,68
1992	2 448,00	286,58
1993*	2 242,00	256,93

^{*} Prévisions

Source: VIIIème Plan de développement agricole

TENDANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE



Cette croissance au cours des années 1980 s'observe en des termes globaux. Elle peut s'exprimer aussi par tête d'habitant ou encore par actif agricole.

Ainsi, la production globale en valeur et exprimée aux prix de 1990 révèle une croissance d'environ 56 % entre les années 1980 et 1991. Par tête d'habitant, la croissance n'est que de 27 % sur toute la décennie des années 1980, tandis que celle de la production par actif agricole n'a augmenté que de 10 %.

Sur un plan agrégé, la production agricole moyenne exprimée aux prix de 1980 a réalisé une croissance d'environ 55 %.

La valeur ajoutée agricole a aussi réalisé une croissance importante mais d'environ 40 % uniquement, sur la même période. L'écart est attribuable aux augmentations d'utilisation d'inputs (main d'oeuvre et autres inputs) insuffisamment compensées par des gains de productivité correspondants. Les détails de cette croissance sont donnés en examinant les sous-secteurs séparément comme indiqué ci-après.

Tableau 32: Evolution de la production agricole par secteur (1 000 tonnes)

Secteur	Vème Plan 1977-81	Vlème Plan 1982-86	VIIème Plan 1987-91	VIIIème Plan 1992-96	1991	1992	1993*
Céréaliculture	994	1 176	1 408	1 556	2 551	2 195	1 650
Huile d'olive	104	97	112	158	165	265	126
Agrumes	189	194	240	243	224	185	220
Dattes	52	56	71	81	75	75	82
Pommes de terre	115	143	197	238	220	218	225
Tomates	104	378	487	620	580	550	610
Viande	98	109	124	141	128	134	140
Lait	257	290	387	500	430	445	470
Produits de la mer	71	77	95	110	88	90	97

^{*} Prévisions

Source: Ministère de l'Agriculture: VIIIème Plan, Budget économique 1993

En termes physiques donc, tous les secteurs de l'agriculture et de la pêche ont réalisé, en moyenne, des accroissements dans leurs productions respectives. Les résultats moyens enregistrés durant la décennie des années 1980 (couvrant les Vème, Vlème et VIIème Plans) confirment, en effet, la tendance nette vers la hausse. Cependant, ces résultats moyens ne donnent pas d'indications sur les degrés de variabilité qui caractérisent ces différentes productions d'une année sur l'autre. En effet, au cours de la décennie qui vient de s'écouler, la production céréalière a oscillé entre des valeurs extrêmes jamais réalisées, soit 2,55 et 0,3 millions de tonnes, respectivement au cours des campagnes 1988-1989 et 1990-1991.

2.5. L'hydraulique agricole

Comme indiqué dans les tableaux relatant la structure des investissements agricoles, l'hydraulique agricole a depuis toujours occupé la première place des préoccupations des pouvoirs publics. La raison de base derrière cette politique a trait à l'aridité de l'essentiel des surfaces agricoles utiles du pays. Ces investissements ont donné lieu à la création de périmètres irrigués qui étaient initialement développés dans les régions côtières de la Tunisie, en raison de la demande urbaine en produits vivriers qui était concentrée dans ces régions. Par la suite, les périmètres irrigués se sont étendus aux régions de l'intérieur du pays (Jendouba, Beja, Siliana, Kairouan, Kasserine, etc...). Les périmètres irrigués sont en majorité entre les mains de privés (63 %), mais une bonne part de ces périmètres fait partie de l'ensemble des terres domaniales gérées directement ou

indirectement par l'Etat.

Tableau 33: Périmètres irrigués (1 000 ha)

Nature des périmètres irrigués	Surface	%
Périmètres publics	94	37
Périmètres privés	161	63
Total	255	100

Source: Ministère de l'Agriculture

L'examen de l'évolution récente de ces périmètres montre une évolution croissante des cinq critères retenus dans le tableau ci-après.

Tableau 34: Evolution des périmètres irrigués (1 000 ha)

Rubrique	1986	1987	1988	1989	1990
	_		_		
Superficie équipée pour l'irrigation (1)	257	259	271	278	288
Superficie physiquement irriguée (2)	188	205	220	236	232
Superficie effectivement irriguée (3)	206	222	239	263	255
Taux d'intensification (3)/(1)	80,41	85,75	80,88	94,60	88,54
Taux d'utilisation (2)/(1)	73,20	79,30	81,17	84,89	80,56

Source: budget économique agricole 1992

Ces informations indiquent en particulier que la superficie physiquement irriguée, soit 232 000 ha en 1990 par exemple, est inférieure au total équipé pour être irrigué, soit 288 000 ha pour la même année. Il est aussi à remarquer qu'environ 23 000 ha de la même superficie effectivement irriguée (232 000 ha) sont exploités plus d'une fois au cours de la même année, ce qui rend les superficies effectivement irriguées en dépassement par rapport aux superficies physiquement irriguées.

A remarquer, par ailleurs, qu'aussi bien le taux d'utilisation des périmètres irrigués que celui de l'intensification sont inférieurs à 100 %. Ceci est en apparence étonnant car dans un pays où l'eau est effectivement rare, l'on s'attendrait à une utilisation totale de cette ressource dès qu'elle est mise à la disposition des agriculteurs. En fait, cette anomalie apparente est une illustration de la gestion économique des exploitations par les agriculteurs qui n'isolent pas le facteur eau des autres aspects de l'environnement de leurs exploitations dans leurs décisions économiques (autres facteurs de productions, prix de ces facteurs, prix des produits, contraintes physiques etc...).

Sur le plan alimentation des périmètres irrigués, le tableau ci-après fait le point de la situation telle qu'elle s'est présentée en 1991 et la compare au potentiel, tel qu'évalué par les services techniques au Ministère.

Tableau 35: Alimentation des périmètres irrigués (1 000 ha)

Source	Situation en 1991	Potentiel	
1. En intensif	303	406	
Barrages et barrages colinéaires	99	157	
Lacs colinéaires	1	15	
Eaux traitées	5	28	
Forages	58	62	
Puits de surface	126	130	
Sources et oueds	14	14	
2. En irrigation d'appoint	91	168	
Total	394	574	

Source: VIIIème Plan agricole

Il ressort de ce tableau que les superficies effectivement irrigables en 1991 s'élèvent à 394 000 ha sur un potentiel de 574 000 ha, soit un pourcentage de 68,6 %. La différence n'est pas encore équipée pour devenir opérationnelle. Sur les 394 000 ha, on note qu'environ le quart des surfaces est alimenté par les grands barrages et les barrages colinéaires et que 126 000 ha sont alimentés à partir des puits de surface et 58 000 à partir des forages. Enfin, à noter également la composante irrigation d'appoint dont l'essentiel a concerné l'irrigation de cultures céréalières à des moments critiques de l'année. Là aussi, des surprises ont été constatées dans le sens où les eaux destinées à l'irrigation des céréales ont été utilisées par des agriculteurs pour irriguer d'autres cultures, notamment des cultures maraîchères. Encore une fois, ceci trouve son explication dans le comportement des agriculteurs qui répond à une rationalité économique intégrant plusieurs facteurs et qui peut être différente de celle retenue par les planificateurs.

Le tableau suivant permet de visualiser la répartition régionale actuelle des périmètres irrigués. A remarquer la concentration de ces périmètres dans le Nord-Est et le Centre-Ouest dans cette répartition. A remarquer aussi que l'essentiel des périmètres publics (plus des 3/4) se situent dans le Nord du pays. Il est à noter enfin

l'étendue assez généralisée sur le territoire national des périmètres irrigués. La dernière extension en date est celle qui a été entreprise dans le Sud pour profiter de la disponibilité des eaux chaudes (géothermie) en vue de gagner sur les périodes de production et donc sur l'exportation de produits maraîchers.

Tableau 36: Possibilités régionales d'irrigation (1 000 ha)

Région	Terres	Terres	Terres
·	irrigables	irriguées	effectivement
			irriguées
Nord	149,9	124,8	137,1
1. Est	96,6	86,2	92,2
privé	50,8	46,2	49,2
public	45,8	40,1	13,0
2. Ouest	53,3	38,6	44,9
privé	20,9	12,1	15,3
public	32,4	26,5	29,6
Centre	91,9		72,9
1. Est	15,4	10,3	12,0
privé	97,7	6.7	8,2
public	56,6	3,6	3,8
2. Ouest	76,5	58,9	60,9
privé	6,06	46,2	47,6
public	15,8	12,8	13,3
Sud	28,96	25,9	28,7
privé	25,2	22,3	24,9
public	37 <i>.</i> 9	3,6	3,8
Total	270,8	219,9	238,6
privé	167,4	133,4	145,1
public	103,5	86,5	93,5

Source: enquête périmètres irrigués (1988), Ministère de l'Agriculture

III. LES PRINCIPAUX SECTEURS EXPORTATEURS

3.1. Le secteur oléicole

L'olivier occupe 1,2 millions d'hectares soit environ 25 % des surfaces labourables en Tunisie. Cette culture joue un rôle socio-économique considérable par les revenus qu'elle procure à près de 13 % de la population qu'elle fait vivre (1 000 000 d'habitants) à travers les emplois directs et indirects ; elle contribue à l'atténuation de l'exode rural en retenant les populations assurant la production. Par ailleurs, elle a un rôle écologique dans la mesure où l'olivier valorise plusieurs zones marginales menacées par l'érosion et la désertification. Les exportations d'huile d'olive contribuent enfin pour une part non négligeable à l'équilibre de la balance commerciale extérieure.

Après une forte progression durant les années 1960 et 1970, la surface cultivée et le nombre d'oliviers ont plutôt légèrement régressé dans les années 1980 suite aux arrachages et aux reconversions. Aujourd'hui, l'oliveraie compte environ 53 millions d'arbres dont les deux tiers sont jeunes ou adultes et un tiers constitué d'arbres vieux ou sénescents. L'olivier est présent dans toutes les régions tunisiennes ; au Nord, il est cultivé avec une densité de l'ordre de 100 arbres/ha sur environ 200 000 ha (15 % de la surface cultivée en oliviers) ; au Centre, il occupe 400 000 ha (30 % de la surface) et se caractérise par une densité de près de 50 arbres/ha ; enfin, au Sud, il occupe 750 000 ha (55 % de la surface) avec une densité encore plus faible (20 arbres/ha).

Tableau 37: Inventaire des oliviers

Zones oléicoles		Nombre d'aliviers (en milliers) Recensement 1977				Nombre d'oliviers (en milliers)				%	
	très jeunes	jeunes	adultes	vieux	Total	jeunes	adultes	vieux	sénes- cents	Total	
Nord-Est Nord-Ouest Centre littoral	1 713 1 969 1 335	2 398 2 459	8 431	1 221 592 2 456	12 147 8 413 14 681	1 827	3 789 3 653	2 485 863 5 059	592 4 142	12 146 8 412 14 681	22,00 15,00 27,00
Sfax Centre Sud	585 1 745 1 219		3 389	527 507 615	6 262 8 149 5 675	932 2 950 1 611		1 540 932 943	253	6 262 8 050 5 675	11,00 15,00 10,00
Total général	8 566	12 484	28 259	5 918	55 227	13 701	22 250	11 822	7 453	55 225	100,00
Total existant après arrachage & reconversion						13 701	21 137	11 230	7 080	53 148	96,00
%	15,51	22,60	51,17	10,72	100,00	25,78	39,77	21,13	13,32	100,00	

^{**} Estimation

Source: L'oliveraie tunisienne, projet FAO-SIDA-TUN2/ONH, 1977 et ONH

NB: très jeune = moins de 10 ans

jeunes = 10 à 20 ans adultes = 20 à 70 ans vieux = plus de 70 ans

La structure des exploitations traduit une domination en nombre des petites et moyennes exploitations (50 % ont moins de 5 ha et 70 % moins de 10 ha), ainsi qu'une légère baisse du nombre d'exploitants ayant pour activité principale l'oléiculture. Selon l'Office National de l'Huile, près de 200 000 producteurs tirent une partie de leur revenu de la culture de l'olivier.

Tableau 38: Répartition des exploitants ayant pour activité principale l'oléiculture

	1975		- Are - Lineyon's	a tellings	1990	
	Nombre 1 000	%	Nombre 1 000	%	Surface 1 000 ha	%
<1 ha	13,7	14,6	4,99	5,7	7,2	0,7
1 à <2 ha	13,7	14,6	9,16	10,4	20,7	1,9
2 à <5 ha	45,4	48,3	21,18	24,1	102,7	9,3
5 à < 10 ha	45,4	48,3	20,53	23,4	162,6	14,8
10 à <20 ha	31,2	33,2	15,88	18,1	230,1	20,9
20 à <50 ha	31,2	33,2	12,05	13,7	300,0	27,2
50 à <100 ha	3,6	3,8	3,55	4,0	190,8	17,3
100 ha et plus	3,6	3,8	0,59	0,7	87,1	7,9
Sous-total privé	94,0	100,0	87,88	100,0	1101,1	100,0
Sous-total organisé					93,8	- 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Total		The second	gi de Cali	1	1 194,9	

Source: Ministère de l'Agriculture, DGPIA, enquête agricole de base 1990

La production oléicole est très fluctuante d'une année sur l'autre en raison du phénomène d'alternance qui caractérise l'olivier et des conditions climatiques méditerranéennes. La production moyenne entre 1986 et 1990 a été de 123000 tonnes d'huile en progression de 20 000 tonnes par rapport à la moyenne 1981-1985 ; cette progression est liée à la bonne pluviométrie ainsi qu'aux mesures d'encouragement et de motivation dont a bénéficié le secteur.

Selon l'ONH, les rendements moyens de la Tunisie restent très en deçà des rendements potentiels qui permettraient le triplement de la production au Nord et au Centre et son doublement dans le Sud.

Tableau 39: Rendements réels et potentiels de l'olivier (en tonnes d'olives/ha)

	Réels	Potentiels		
, ,	6			
Nord	1,0	3,5		
Centre	0,6	1,7		
Sud	0,5	1,0		

Source: ONH, Tunisie

Le secteur oléicole permet à la Tunisie de se situer parmi les quatre premiers

exportateurs d'huile d'olive au niveau mondial après l'Espagne, l'Italie et la Grèce. La part de la production d'huile d'olive tunisienne exportée, bien qu'élevée pour des raisons historiques, a tendance à baisser alors qu'elle augmente sensiblement pour d'autres pays exportateurs, notamment la Grèce et l'Italie. La part de la Tunisie dans le marché des exportations a ainsi tendance à se réduire en liaison avec l'intégration du marché européen et, vraisemblablement, une faible compétitivité. Du point de vue des apports en devises, l'huile d'olive procure à la Tunisie 6 à 8 % de la valeur de ses exportations totales et constitue le premier produit alimentaire exporté. La CE absorbe plus de 70 % des tonnages exportés et plus de 60 % de ces ventes sont destinées à l'Italie.

Tableau 40: Evolution des productions et des exportations d'hulle d'olive des principaux pays producteurs (en 1 000 tonnes)

	Monde	Espagne	Italie	Grèce	Turquie	Tunisie
Production	1					
1961-65	1379	387	422	181	106	74
1966-70	1512	434	459	209	128	53
1971-75	1736	446	552	245	117	146
1976-80	1813	473	552	286	162	109
1981-85	1878	506	609	323	116	104
1986-90	1840	614	466	286	129	123
1991	2007	608	685	355	96	75
Exportation						
1961-65	158	68	10	. 4	12	38
1966-70	178	80	12	18	7	25
1971-75	259	101	13	17	12	64
1976-80	227	85	22	19	13	53
1981-85	297	81	51	62	29	48
1986-90	468	170	89	82	21	42
1991	832	400	135	72	15	161
Exp./prod.%						
1961-65	11	17	2	2	11	51
· 1966-70	12	18	2 3 2 4	9	5	46
1971-75	15	23	2	7	10	44
1976-80	13	18	4	7	8	48
1981-85	16	16	8	19	25	46
1986-90	25	28	19	29	17	34
1991	41	66	20	20	16	214
Parts de marché						
1961-65	100	43	6	3	8	24
1966-70	100	45	7	10	4	14
1971-75	100	39	5	7	5	25
1976-80	100	37	10		6	23
1981-85	100	27	17	21	10	16
1986-90	100	36	19			9
1991	100	48	16			19
	<u> </u>			<u> </u>		

Source: nos calculs d'après données FAO, Agrostat

Les exportations d'huile d'olive tunisiennes vers la CE sont régies depuis 1987-1988 par les dispositions du protocole additionnel de 1987 qui stipule que la Tunisie peut exporter jusqu'au 31 décembre 1990 sur la CEE 46 000 tonnes à droit nul, avec toutefois un prélèvement égal à la différence entre le prix seuil (fixé par la CEE) et le prix franco-frontière (qui tient compte du prix garanti par la Tunisie à ses producteurs et des frais nécessaires pour acheminer l'huile au stade CIF au lieu de passage de la frontière de la CEE). Ce prélèvement est fixé annuellement en fonction des conditions du marché oléicole communautaire : pour la campagne 1990-1991, il était égal à 7,05 Ecus/100 kg, soit 0,081 D/kg (statistiques de la DG/PDIA, Tunis).

Ce régime, qui devait arriver à terme le 31 décembre 1990, a été prorogé pour trois années (jusqu'au 31 décembre 1993). Cette reconduction, au lieu du passage à un régime définitif tel que prévu par la CEE en 1986, est la conséquence du retard enregistré par la Communauté dans le réexamen et la définition de sa nouvelle politique commune sur les matières grasses.

Parallèlement à la prorogation de ce régime, la Tunisie s'est engagée à la mise en oeuvre des mesures suivantes :

- L'instauration progressive d'un rapport de prix favorable à la consommation d'huile d'olive par rapport aux huiles de graines. Cette mesure est mise en oeuvre par l'élimination progressive de la compensation pour les huiles de graines. Toutefois, la procédure d'augmentation progressive de la part de l'huile d'olive dans les mélanges a été délaissée depuis le 1er novembre 1989 conformément aux mesures convenues avec la Banque Mondiale dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel Agricole (PASA) en vue d'alléger les charges de la Caisse Générale de Compensation (CGC).
- Le développement des exportations d'huile d'olive sur le marché extracommunautaire. Ainsi la Tunisie intensifie ses efforts pour diminuer sa dépendance vis-à-vis du marché européen et encourager les privés à exporter surtout vers de nouveaux marchés. Ainsi la prospection de marchés nouveaux constitue une préoccupation de taille pour les pouvoirs publics ainsi que pour les privés.

Mais la Tunisie se trouve concurrencée par les exportations communautaires qui

sont fortement subventionnées. En effet en 1990, l'aide de la CEE à l'exportation d'huile d'olive s'est située à plus de 1,200 D/litre (DGPDIA, Tunis).

D'autre part, la proposition envisagée par la CEE visant à introduire des normes plus restrictives pour la qualité de l'huile d'olive risque, si elles sont adoptées, d'engendrer de sérieuses difficultés pour l'écoulement des huiles tunisiennes non seulement sur le marché communautaire mais également sur les autres marchés, compte tenu de l'importance de la CEE dans le marché mondial et de son pouvoir dans la fixation des standards internationaux.

Ces nouvelles normes sont nettement différentes de celles fixées par le Conseil Oléicole International et le Codex Alimentarus, elles ne prennent pas en considération la variation naturelle de la composition de l'huile d'olive d'un pays à l'autre.

Les objectifs de la politique oléicole retenus dans le VIIIème Plan (1992-96) visent à favoriser la reprise du secteur pour augmenter la production (200 000 à 220 000 tonnes en l'an 2000) et améliorer le revenu des exploitants dont l'oléiculture est l'activité principale (environ 100 000). Les moyens envisagés pour réaliser ces objectifs sont principalement les suivants:

- l'entretien des oliveraies (fertilisation, taille, lutte contre le chiendent, ...)
- le renouvellement des vieilles plantations,
- l'extension des oliveraies à de nouvelles zones adaptées, et
- la modernisation des huileries et l'augmentation des capacités de trituration.

Pour cela, plusieurs mesures incitatives sont prévues:

- l'octroi d'encouragements substantiels (subventions, crédits bonifiés) pour l'arrachage des vieux oliviers, la taille des arbres, la destruction du chiendent, les nouvelles plantations, la fertilisation, ... Un fonds pour la Promotion du Secteur de l'Oléiculture a été créé en juin 1988, pour assurer le financement du plan;
- l'institution d'une Fête Nationale annuelle de l'Olivier et d'un Prix Présidentiel pour les meilleurs oléiculteurs;
- l'installation de pépinières pour satisfaire la demande en plants sains et performants;
- la fixation de prix incitatifs à la production, et

- la mobilisation de lignes de crédit pour financer la modernisation des huileries et l'installation de capacités de trituration dans les zones de production nouvelles.

Démarrée en 1988, la stratégie prévoit les actions suivantes:

-	l'amélioration de l'entretien de :	1 000 000 ha
•	la destruction du chiendent sur :	225 000 ha
•	le rajeunissement d'oliviers sur :	200 000 ha
-	la création de nouvelles plantations sur:	150 000 ha
-	la plantation d'oliviers de table sur :	12 000 ha
•	la modernisation des huileries :	200 000 tonnes
•	et la création de nouvelles capacités :	200 000 tonnes

Le coût de ces actions est de l'ordre de 300 MD (prix de 1990) répartis ainsi :

-	actions de production :	220 MD
90	plantation d'oliviers de table :	10 MD
•	modernisation et création des huileries,	
	usines de conditionnement :	50 MD
-	actions d'appui (recherche, développement	
	des services) :	20 MD

Parallèlement aux efforts entrepris pour développer la production, une nouvelle approche est adoptée pour promouvoir la commercialisation de l'huile d'olive. Outre la promotion de la consommation intérieure par une réduction progressive de l'écart entre les prix des autres huiles végétales et ceux de l'huile d'olive, l'enjeu est d'accroître substantiellement les exportations, notamment vers les nouveaux marchés (USA, Europe de l'Est, Pays du Golfe, Japon, ...).

3.2. Les agrumes

Sur le plan production, le secteur agrumicole a peu évolué entre 1975 et 1986, années de recensements exhaustifs du secteur; les surfaces plantées en agrumes ont régressé de 600 ha durant cette période, le nombre d'arbres, par contre, a augmenté d'environ 300 000. Ce qui signifie que les exploitations agrumicoles ont eu tendance à devenir plus denses. On peut aussi remarquer que plus des 3/4 des superficies d'agrumes sont concentrés dans le gouvernorat de Nabeul, qui est une

région historiquement et agronomiquement adaptée à cette culture.

Tableau 41: Evolution du verger agrumicole en Tunisie: surface et nombre d'arbres

	Surface	e (ha)	Effectif (1 000 arbres)		
Gouvernorat	1975	1986	1975	1986	
Nabeul	10660	10 350	2 5 1 0	2 740	
Tunis + Ariana + Ben Arous	2050	1 460	403	340	
Bizerte	810	650	164	150	
Jendouba	200	230	45	50	
Beja	110	110	29	30	
Autres		400	-	150	
Total	13 830	13 200	3 151	3 460	

Source: Groupement Interprofessionnel des Arbres Fruitiers

Tableau 42: Structure des exploitations agrumicoles (en 1986)

	Surfo	ice	Exploit	ations
Taille	ha	%	Nombre	%
<1 ha	3070	23,26	6680	69,08
de 1 à 4 ha	5130	38,86	2400	24,82
de 4 à 10 ha	3070	23,26	480	4,96
de 10 à 20 ha	1030	7,8	80	0,83
>20 ha	900	6,82	30	0,31
Total	13200	100	9670	100

Source: Groupement Interprofessionnel des Arbres Fruitiers

On peut remarquer la très petite taille des exploitations, 69 % des exploitations ont moins d'un ha et 93 % moins de 4 ha. Cette situation n'est probablement pas sans rapport avec la relative stagnation des rendements que l'on constate dans les vergers agrumicoles. En effet, pour la majorité des petites exploitations, les possibilités d'intensification semblent être relativement limitées.

Tableau 43: Evolution récente de la production agrumicole (1 000 tonnes)

Total	250,0	230,0	259,5	185,3	226,3	185,3	281,0
Divers	40,0	45,0	47,4	Dato 15-	53,4	40,8	57,0
Citrons	18,0	16,0	17,8	16,7	14,4	17,7	17,0
Mandarines	13,0	14,0	12,5	13,4	14,1	10,4	17,0
Clémentines	32,0	35,0	38,1	32,0	27,1	18,0	34,0
Maltaises	147,0	120,0	143,7	123,2	117,3	98,4	156,0
Produits	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93

Source: Direction de la Production Agricole, Ministère de l'Agriculture

En ce qui concerne la production, elle fluctue autour de 240 000 tonnes (moyenne 1987-92). Les rendements ont peu évolué pendant les années 80 (entre 15 tonnes/ha et 19 tonnes/ha). Cette situation est à mettre en rapport avec le vieillissement du verger, le manque d'entretien (taille, fertilisation, traitement contre les maladies, etc...), la réduction ou l'irrégularité des disponibilités en eau, la faible maîtrise des techniques d'irrigation et les défaillances dans l'organisation de la commercialisation.

En matière de débouchés, la consommation locale, qui est en progression, absorbe 80 à 90 % de la production, la différence, composée depuis quelques années presque exclusivement de maltaises, est exportée.

Tableau 44: Evolution de la production et des exportations d'agrumes (1 000 tonnes)

Campagne	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92
		The Park	se is logic	elorgio ni	inemoqua	ið lástikk
Production totale (1)	250,0	230,0	259,5	236,0	226,3	185,0
Production de maltaises (2)	147,0	120,0	143,0	123,0	117,3	98,4
Maltaises exportées (3)	53,3	42,8	41,5	29,0	27,0	20,1
Ratio (3)/(1)	21,3	18,6	15,9	12,2	11,7	10,8
Ratio (3)/(2)	36,2	35,6	29,0	23,5	22,6	20,4

La proportion exportée semble en régression, en raison de la compétition de plus en plus serrée entre les pays exportateurs sur le marché européen. Cette situation préoccupante implique la recherche de mesures appropriées pour l'identification de paquets technologiques à même d'induire des améliorations dans les rendements, d'une part, et la recherche d'une plus grande compétitivité sur les marchés traditionnels, ainsi que la diversification des débouchés sur des marchés alternatifs, d'autre part.

Les prévisions du VIIIème Plan retiennent le maintien du niveau actuel de la production d'ici 1996, soit 240 000 tonnes et un objectif de 300 000 tonnes en l'an 2000, avec des rendements objectifs de 30 tonnes/ha, ce qui dégagerait un volume exportable de 50 000 tonnes. Ces chiffres paraissent optimistes, compte tenu des tendances récentes de la production et de la consommation. Les problèmes actuels de productivité et de qualité que connaissent les vergers agrumicoles nécessitent, en effet, des efforts importants pour le maintien et l'accroissement de la production.

La production actuelle répond à la demande locale et à l'exportation sans différenciation, bien que la variété maltaise soit relativement plus exportée.

L'estimation de la consommation intérieure d'agrumes sur la base des tendances constatées ¹ conduirait à une demande d'environ 267 000 tonnes en l'an 2000. Cette évolution de la demande comparée à la faible croissance de la production tend à dégager une faible progression du solde exportable (30 000 à 40 000 tonnes). En fait, à défaut de mesures complémentaires, les exportations d'agrumes évolueraient vers la régression.

Les exportations d'agrumes risquent de perdre de leur importance, malgré une certaine appréciation de l'orange maltaise de Tunisie sur les marchés européens et français particulièrement. En effet, la maltaise de Tunisie jouit d'une bonne image de marque, qui pourrait être renforcée par une politique d'exportation appropriée pour en faire un produit haut de gamme.

Une nouvelle politique d'exportation devrait être basée sur la production de quantités plus importantes et plus régulières avec un contrôle rigoureux de la qualité aux différents stades de la filière.

Les tendances actuelles ne semblent pas aller dans ce sens, mais plutôt vers la diminution de la part relative des maltaises dans le production totale d'agrumes, à cause du vieillissement et du manque d'entretien du verger de maltaises, de l'évolution des nouvelles plantations vers d'autres variétés d'agrumes, quand ce

¹ Estimation établie avec les hypothèses suivantes:

⁻ consommation par habitant et par an de 24,5 kg en 1990,

⁻ élasticité de la consommation par rapport aux revenus égale à 1,

⁻ croissance du revenu par habitant de 1,5 % par an,

⁻ population totale en l'an 2000 de 9,72 millions d'habitants.

⁻ abstraction faite des effets de substitutions entre produits qui résulteraient de changement dans les prix relatifs.

n'est pas vers d'autres espèces fruitières. Ce choix des agriculteurs s'appuie sur l'évolution des prix relatifs entre les variétés qui s'est faite au détriment de la maltaise ces dernières années.

Au niveau de la commercialisation, une meilleure préservation des fruits et une amélioration du conditionnement pourraient contribuer à promouvoir l'image de marque de la maltaise et à accroître sa compétitivité sur les marchés d'exportation.

Les exportations tunisiennes d'agrumes sont presque exclusivement destinées au marché français; les nouvelles conditions du marché européen placent ces exportations dans un environnement économique et commercial encore plus concurrentiel. L'amélioration de la compétitivité nécessite, entre autres, une meilleure organisation des entreprises exportatrices pour une plus grande rentabilisation des équipements et des moyens mis en oeuvre dans le conditionnement, le transport et la commercialisation.

Il faut cependant noter que les quantités exportées sont peu importantes par rapport à l'ensemble des importations communautaires et françaises; les exportations de maltaises de Tunisie représentent moins de 4 % du total des importations d'agrumes en France.

3.3. Le secteur des dattes

Compte tenu de ses exigences climatiques et édaphiques, le palmier dattier est exploité dans le sud tunisien. En 1988, la palmeraie couvrait 25 800 ha, dont 70 % d'oasis continentales, localisées au Nefzaoua, au Djerid et à Gafsa, le reste étant constitué des oasis littorales, notamment à Gabès. Le palmier dattier est la principale culture dans les systèmes d'exploitations agricoles oasiens.

Des politiques de rénovation de la palmeraie ont été entreprises depuis 1976 et se sont traduites par une progression des plantations axée sur l'expansion de la variété Deglet-nour, essentiellement destinée à l'exportation. Les oasis modernes se distinguent des oasis traditionnelles par une densité plus faible de plantations à l'hectare (100 arbres au lieu de 300 à 400), des rendements plus élevés, une forte spécialisation dans la production de Deglet-nour et un système d'exploitation mécanisé faisant souvent appel au travail salarié. Ces actions de rénovation ont été accompagnées par la réalisation de forages profonds dans le cadre du Plan

Directeur des eaux du sud; elles ont permis l'augmentation de la production de dattes et de la proportion de la variété Deglet-nour avec une expansion des exportations principalement orientées vers la CEE, particulièrement la France et l'Italie.

Tableau 45: Evolution du nombre de palmiers dattiers

	Variété De nour	glet-	Variétés	Total	
Campagne			communes		
	1 000 pieds	1 000 pieds %		1 000 pieds	
1976-77	1 004,4	45	1 233,0	2 237,4	
1981-82	1 200,0	47	1 356,7	2 556,7	
1985-86	1 324,8	49	1 369,0	2 693,8	
1989-90	1 531,7 56		1 208,6	2 740,3	

Source: Enquête sur les oasis, campagne 1989-90

Tableau 46: Evolution de la production et des exportations de dattes

Année	Production	Exportations	Exp./Prod.
	1 000 T	1000 T	%
1980	77,0	5,4	7,0
1981	46,0	16,8	36,5
1982	26,5	8,9	33,6
1983	56,5	11,3	20,0
1984	46,0	16,2	35,2
1985	54,0	15,2	28,1
1981-85	51,0	12,3	24,1
1986	65,0	14,3	22,0
1987	66,0	15,8	23,9
1988	70,0	15,8	22,6
1989	75,0	16,6	22,1
1990	81,0	18,0	22,2
1986-90	71,4	16,1	22,5
1991	75,0	19,5	26,0
1992	75,0		

Source: Annuaires des statistiques agricoles de la Tunisie et nos calculs

Le secteur des dattes enregistre ainsi une tendance assez nette à l'augmentation de la production et des exportations. La dynamique des exportations a stimulé le développement de l'activité de conditionnement; les dattes qui étaient expédiées en vrac sont actuellement en grande partie conditionnées en Tunisie; ces activités permettent en effet de gagner de la valeur ajoutée et de créer des emplois. On

compte une vingtaine de stations de conditionnement dont 13 créées dans les dix dernières années.

La Tunisie est le troisième pays exportateur de dattes dans le bassin méditerranéen, après l'Iraq et l'Arabie Saoudite. 80 % de ses exportations sont destinées à la France et l'Italie. La variété Deglet-nour constitue la quasi totalité des tonnages exportés, elle est considérée comme un produit de luxe relativement cher pour les ménages tunisiens et qui jouit d'une bonne image de marque sur les marchés européens, où elle est vendue branchée, à l'état naturel, sans transformation. En fait, il s'agit d'un produit de qualité dont la promotion pourrait bénéficier d'une politique d'appellation d'origine et de différenciation dans le marketing.

Les exportations tunisiennes ont augmenté de 7,7 % par an, pendant les années 80, en raison des politiques de production et de qualité poursuivies pendant plusieurs années; elles ont bénéficié d'un facteur conjoncturel lié à la diminution des exportations de l'Iraq vers l'Italie notamment. La Tunisie a vu sa part de marché s'accroître pour atteindre 34 % en 1990. Le principal débouché reste la France, une part importante des importations françaises sont réexportées vers les autres pays européens, à travers des réseaux de distribution français.

Tableau 47: Les importations de dattes de la CE par pays d'origine

Origine	1979-81	7.5	1988-90			
	Quantité		Quantité)		
	Tonnes	%	Tonnes	%		
Tunisie	9074	22,4	15274	34		
Algérie	3957	10	5033	11		
Iraq	14911	37	4812	11		
Iran	2539	6	2769	6		
USA	3460	8,6	2892	6		
Autres extra	1376	3	7924	18		
Intra CE	5117	13	6092	14		
Total	40434	100	44796	100		

Source: Statistiques EUROSTAT et nos calculs

Le succès relatif de ces politiques de production et d'exportation reste à confirmer dans l'avenir par le renforcement de l'organisation de la production et de la commercialisation et la recherche d'une meilleure rentabilité par la réalisation de gains de productivité le long de la filière. Les contraintes demeurent liées à la disponibilité et à la qualité des eaux d'irrigation, aux risques de maladies au niveau

de la production et à la concurrence sur les marchés d'exportation. La diversification des débouchés, vers d'autres marchés européens notamment, pourrait constituer une stratégie possible de développement.

Le VIIIème Plan 1992-96 retient un objectif de production de 127 000 tonnes en 2001, en supposant le maintien de la proportion de 20 % à l'exportation, le volume exportable serait de 26 000 tonnes. Ces objectifs paraissent réalisables, à condition de maintenir et renforcer les options prises dans les années 80.

IV. LES SECTEURS ORIENTES VERS LE MARCHE INTERIEUR

4.1. Les céréales

4.1.1. Analyse de la demande et perspectives

La demande individuelle céréalière, même si elle est en légère croissance d'une décennie à une autre, ne reflète pas le véritable facteur déterminant de la croissance de la demande alimentaire, en raison de la tendance à la saturation en produits céréaliers et de la diversification attendues dans le panier de la ménagère. Le véritable moteur derrière les considérations de politique économique alimentaire est la croissance démographique qui continue à être élevée (2 %), en dépit des efforts de sensibilisation entrepris par les pouvoirs publics depuis des années au niveau du contrôle des naissances. Un deuxième facteur contribuant pour beaucoup dans l'intervention publique en matière d'assistance à la consommation est la part élevée de la population vivant aux alentours du niveau de pauvreté et pour laquelle les céréales constituent des produits difficilement substituables.

Tableau 48: Evolution de la demande de céréales (kg/tête/an)

Produit	1961	1971	1990	2001
Blé dur Blé tendre	146,40	158,90	128,36 86,43	131,92 96,81
Orge et autres produits à base de céréales	14,60	12,00	10,40	8,00*
Total	161,00	170,90	225,19	236,73

^{*} projection de la tendance

Source: MEDAGRI, VIIIème Plan

Les programmes de politique économique alimentaire en cours visent à rationaliser cette intervention publique, essentiellement au niveau de la subvention à la consommation, en ciblant le soutien de la puissance publique aux groupes sociaux les plus nécessiteux.

4.1.2. Analyse de l'offre et perspectives

Du côté de l'offre des produits céréaliers, on note d'emblée son fort degré de variabilité. En effet, la décennie des années 1980 a été celle des extrêmes en matière de production allant d'environ 0,3 à plus de 2,55 millions de tonnes, respectivement au cours des campagnes agricoles 1988-1989 et 1990-1991. Ceci veut dire que le défi est double :

- D'abord, les progrès techniques en matière de recherche céréalière n'ont pas été soit suffisants soit adaptés soit les deux.
- Ensuite, il y a le côté de la politique économique céréalière affectant les variables économiques classiques telles que les modalités d'intervention au niveau des prix de produits et de facteurs, mais aussi la politique économique d'investissement, d'organisation et de fonctionnement de trois fonctions-clés conditionnant l'avenir de toute l'agriculture, pas uniquement céréalière, à savoir la recherche, la formation et le contact avec les agriculteurs ou vulgarisation. Ceci n'est pas pour signifier l'absence totale de politiques dans ce domaine, mais c'est pour dire que beaucoup reste à faire pour que l'économie agricole du pays devienne compétitive sur le plan international.

Pourtant selon les statistiques agricoles disponibles, plusieurs signes suggèrent que l'effort d'intensification de la céréaliculture est réel. En effet, le tableau ci-après révèle le renforcement de l'utilisation de semences sélectionnées céréalières.

Tableau 49: Intensification: utilisation de semences sélectionnées (tonnes)

Produit	Campagne 1988-89	Campagne 1989-90	Campagne 1990-91	Campagne 1991-92
Blé dur	8455	8829	9015	11767
Blé tendre	3384	2826	2894	5323
Orge et triticale	615	•	-	114
Total	12454	11655	11909	17204

Au niveau de l'utilisation des engrais chimiques, les engrais phosphatés par les agriculteurs semblent être en stagnation, sinon en régression. Les engrais azotés ainsi que ceux combinés aux phosphates (DAP), par contre, sont apparemment mieux demandés par les agriculteurs.

La forte croissance de la demande de DAP (166 %) sur les quatre dernières campagnes peut aussi refléter le tempérament des agriculteurs qui préfèrent des

formules simples (combinées) de paquets technologiques, comme le DAP, par comparaison à des formules décomposées, du genre azote séparée des phosphates. Cette formule peut être non seulement plus économique, elle peut aussi permettre aux agriculteurs d'éviter certaines formes de risques tels que la pénurie en certains éléments fertilisants ou bien le tâtonnement à propos du mixage approprié des engrais.

Tableau 50: Utilisation des engrais chimiques dans le secteur des céréales (1 000 T)

Total	100	100	122	139	190
DAP	12	23	28	32	41
Super 45%	40	31	32	37	43
Ammonitre	48	56	62	70	106
Critère	Campagne 1987-88	Campagne 1988-89	Campagne 1989-90	Campagne 1990-91	Campagne 1991-92

Source: budget économique 1992, Ministère de l'Agriculture

En effet, bien que l'utilisation de semences sélectionnées n'ait pas accusé d'accroissement remarquable entre les campagnes 1988-1989 et 1990-1991, on note par contre un accroissement assez soutenu de la demande du secteur pour les semences améliorées de blé dur, contrairement au blé tendre. Ceci confirme les résultats de plusieurs autres travaux de recherche (Gafsi, Nygaard, Hachicha) indiquant la supériorité économique du blé dur à celle du blé tendre, dans les conditions des agriculteurs tunisiens. Ceci est de nature à suggérer l'utilité d'une orientation vers un approfondissement dans les travaux de recherche agronomique sur le blé dur car le potentiel, même exportable, est, semble-t-il, assez élevé, comparativement à celui du blé tendre.

La supériorité du blé dur s'observe aussi au niveau des rendements moyens obtenus au cours de la dernière décennie. Les informations consignées dans le tableau suivant indiquent que l'accroissement de rendement moyen pour la période 1987-1991 (VIIème Plan), relativement à celui du plan antérieur, est d'environ 12 %. Les rendements d'orge ont aussi fait des progrès, mais non le blé tendre.

Tableau 51: Evolution de la superficie, de la production et des rendements céréaliers

Produits	Moyenne 1982-86	Moyenne 1987-91
1. Blé dur		
superficie (1 000 ha)	803,000	795,800
production (1 000 qx)	6 588,000	7 772,400
rendement (qx/ha)	8,274	9,262
2. Blé tendre		
superficie (1 000 ha)	124,000	153,600
production (1 000 qx)	1 612,400	2 044,000
rendement (qx/ha)	12,814	12,746
3. Orge		
superficie (1 000 ha)	605,800	615,200
production (1 000 qx)	3 569,200	4 260,800
rendement (qx/ha)	5,690	6,846
4. Total		
superficie (1 000 ha)	1 532,800	1 564,600
production (1 000 qx)	11 769,600	14 077,200
rendement (qx/ha)	7,678	8,997

Source : VIIIe plan de développement agricole et budgets économiques

Au-delà de l'analyse des rendements moyens, il est utile d'examiner l'écart de variabilité qui continue à caractériser la production céréalière dans le pays. Les informations ci-après donnent une idée sur l'ampleur du fossé qui existe entre les minima et les maxima de production.

Tableau 52: Appréciation de l'écart de variabilité de la production céréalière

Rubrique	Blé dur	Blé tendre	Orge et triticale	Total céréales
1. Campagne 1988-89				
superficie (1 000 ha)	598,00	102,00	490,00	1190,00
production (1 000 t)	167,00	53,00	70,00	290,00
rendement (t/ha)	0,28	0,52	0,14	0,24
2. Campagne 1990-91				
superficie (1 000 ha)	893,50	179,00	589,00	1661,50
production (1 000 t)	1423,50	362,60	765,00	2551,10
rendement (t/ha)	1,59	2,03	1,30	1,54

Source: VIIIème Plan de développement agricole

Il semble que les grands choix devant la politique économique en matière de céréales se présenteraient comme suit :

- Soit d'accepter que le déterminant unique de cette production est la pluviométrie et du moment que cette dernière est presque totalement imprévisible, un choix rationnel serait de dynamiser la politique commerciale à l'extérieur du pays de manière à profiter des chutes de prix sur les marchés internationaux. La conséquence d'une telle politique serait un renforcement du système de stockage pour subvenir aux besoins de la consommation locale d'une manière régulière.
- Soit de continuer à croire à la portée du progrès technique et des gains qui résulteraient des ajustements de politiques. Là aussi, un regard assez critique sur les déterminants de l'impact fort limité de la recherche agronomique (au sens large) sur l'offre céréalière est nécessaire.

Le tableau suivant donne une idée sur la ventilation des superficies et des productions céréalières entre les deux grandes régions du pays, à savoir le Nord, qui est à tradition céréalière, et le Centre-Sud, où la céréaliculture est en principe moins présente.

Tableau 53: Ventilation de l'activité céréalière dans le pays (campagne 1990-91)

Produits	Blé dur	Blé tendre	Orge et triticale	Total céréales
A. Nord			- rustoise	man lander for
superficie (1 000 ha)	499,50	120,10	247,40	867,00
production (1 000 t)	1003,20	292,10	449,80	1745,10
rendement (t/ha)	2,01	2,82	1,82	2,01
B. Centre-Sud				
superficie (1 000 ha)	394,00	58,90	341,60	794,50
production (1 000 t)	420,30	70,50	315,20	00,608
rendement (t/ha)	1,06	1,37	0,92	1,02

Source: budget économique agricole 1992

Si, pour la région du Nord, les résultats obtenus sont relativement peu surprenants, eu égard aux potentialités, il est utile de remarquer l'importance des emblavures céréalières dans le Centre-Sud également, qui ne s'éloignent pas beaucoup de celles du Nord. Dans une bonne année comme celle de 1990-1991, cette région peut contribuer au tiers de la production céréalière nationale. Dans une mauvaise année, par contre, le peu de verdure céréalière qui peut exister se transforme en

pâturages. C'est dire le caractère supra-aléatoire de la production céréalière dans le Sud.

4.2. Les autres fruits

Le secteur de l'arboriculture fruitière autre que l'oléiculture, l'agrumiculture et le palmier dattier a connu ces dernières années une relative reprise et ce probablement en réponse aux difficultés que rencontrent les secteurs traditionnellement exportateurs: l'huile d'olive, les agrumes et le vin. Les difficultés conjoncturelles d'exportations qui se traduisent par un plafonnement des prix au niveau du marché local sont de nature à donner un léger avantage à la production des fruits pour lesquels la demande est d'ailleurs en croissance en raison des améliorations dans le niveau de vie de la population.

Cette évolution favorable du secteur fruitier arboricole est aussi matérialisée par une intensification des programmes de plantations d'arbres fruitiers, particulièrement l'amandier, le pistachier mais aussi le pommier, le poirier et l'abricotier. A remarquer aussi le regain d'intérêt des agriculteurs envers les plantations de grenadiers pour lesquels non seulement la demande nationale renaît, mais aussi des besoins d'exportation se découvrent en Europe et au Moyen Orient.

Au niveau des échanges avec l'extérieur et outre le solde largement excédentaire de la balance commerciale de fruits, il y a lieu de souligner d'abord l'écart entre les exportations de dattes et celles des agrumes qui s'est creusé au cours des années 80. En effet, le rapport des exportations d'agrumes (en valeur) à celui des dattes, qui était d'environ 1/2 au début de la décennie, est passé à approximativement 1/5. Il faut aussi mentionner la part des exportations des autres fruits dont la valeur devient comparable à celle des agrumes.

Au niveau des importations, on peut signaler l'extrême variabilité du poste "produits frais". Une composante majeure de ce groupe concerne les importations de bananes qui ont considérablement été ralenties au milieu des années 80, pour reprendre assez récemment. Des importations de pommes ont également eu lieu pendant quelques années, pour nettement régresser depuis l'entrée en production de vergers nationaux.

Tableau 54 : Evolution de la production fruitière (1 000 T)

Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Produit											
Pommes	19,00	22,00	23,00	28,00	35,80	37,90	30,50	40,00	43,00	40,00	61,00
Poires	13,00	17,00	18,50	26,60	25,30	23,00	27,10	33,00	25,00	32,60	36,00
Abricots	18,00	20,00	19,00	19,50	17,50	20,00	14,50	18,80	17,00	20,00	20,00
Pêches	21,00	25,00	27,00	35,10	39,00	26,70	26,00	31,00	35,00	46,00	56,00
Grenades	20,00	21,00	22,00	32,00	35,00	34,00	32,10	37,00	40,00	47,00	44,50
Raisin de table	28,00	35,00	45,00	50,00	50,00	55,00	45,00	50,00	40,00	60,00	50,00
Amandes sèches	30,00	37,00	42,00	51,00	42,00	46,00	30,00	35,00	52,00	40,00	45,00
Dattes	45,00	60,00	46,00	60,00	69,00	56,00	70,00	75,00	81,00	75,00	75,00
Olives de table	10,00	12,00	15,00	13,00	13,00	13,00	13,00	7,00	13,00	14,00	15,00
Pistachiers	0,06	0,07	0,10	0,40	0,30	0,40	0,20	0,40	0,60	0,62	0,80
Autres fruits	33,00	39,00	43,00	46,00	39,00	42,00	25,00	33,00	40,40	41,80	46,70

Source: Annuaire des statistiques agricoles et Budgets économiques

Tableau 55 : Evolution des nouvelles plantations d'arboriculture fruitière (ha)

Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
l Produit									100,00		
Amandiers	5270	8200	6700	9600	9700	9614	11300	10850	13080	12205	9174
Pommiers	1250	1320	1250	2350	2630	2330	1539	2109	2248	1940	1799
Abricotiers	285	370	450	400	635	602	647	1290	1136	1860	1943
Pêchers	2600	1990	2350	3630	5230	2910	1994	3145	2286	2069	1949
Poiriers	770	990	770	1470	1740	1280	880	1370	1134	976	1023
Pistachiers	1800	620	1260	1170	1690	3490	4180	6670	8150	5311	3399
Grenadiers	-	-	- /	-	632	830	864	870	817	1092	746
Vigne de table	548	501	470	795	742	1022	587	799	700	702	700
Oliviers de table	763	507	661	716	778	911	1140	750	1100	1260	1200

Source: Annuaire des statistiques agricoles et Budgets économiques

Tableau 56 : Evolution des exportations fruitières (MD)

Année	1984	1985	1986	1987	1988	. 1989	1990	1991
Produit								_
Dattes	18319,1	26427,3	26148,3	31692,3	33739,6	37829,2	44851,7	48781,6
Oranges maltaises					:			
et autres	5736,9	10394,6	11689,2	17812,4	13320,4	13355,2	9774,8	10487,4
Abricot	430,3	324,7	482,4	1112,1	446,9	630,3	327,0	662,3

Source: Annuaire des statistiques agricoles et Budgets économiques

4.3. Les cultures maraîchères

La **production** maraîchère a connu une croissance relativement forte (3 à 4 % par an); les principales productions sont la tomate, le melon, la pastèque, la pomme de terre et les piments. La tomate occupe la première place des superficies, suivie par les piments et les cucurbitacées .

Les superficies des cultures maraîchères sont en progression continue et ont atteint une moyenne de 126 000 ha par an durant les années 1987-1991 (elles n'étaient que de 89 000 en 1977-81, et de 107 000 en 1982-86). En 1991, le secteur des cultures maraîchères a occupé 143 400 ha. Ces superficies ont été réparties: 50% au nord, 42% au centre et seulement 8% au sud.

Tableau 57 : Superficie des cultures maraîchères (ha)

Catégorie	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Total en irrigué	84100	95900	95000	107400	106500	106900	92600	94200	97200	97600	123300
Total	86970	99340	<u>-</u>	-	114900	115500	-	120700	139400	143400	141710
Cultures sous serres	862	883	1025	1066	1140	1155	1210	1210	1229	1 29 1	1355
Part des superf. sous											
serres/total en irrigué	1,02%	0,92%	1,08%	0,99%	1,07%	1,08%	1,31%	1,28%	1,26%	1,32%	1,10%
Superficies						ł					
géothermales	- ,	-	,	1,30	5,30	11,00	21,00	33,00	51,00	63,35	70,00

Source: Annuaire des statistiques agricoles et Budgets économiques

En 1991, les superficies maraîchères ont été irriguées à 68%. Les cultures en irrigué concernent principalement les tomates, les piments, les pommes de terre et les melons et pastèques.

Tableau 58 : Evolution des superficies maraîchères irriguées (ha)

Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Produit	100	The same	1833							
Pomme de terre	9500	9000	12300	12100	17900	17000	16100	15600	12500	17000
Tomate	17000	17000	21200	22800	23000	21600	22800	18400	22000	22500
Piments	19800	19900	17000	19500	22300	20400	20100	16200	20000	16800
Melon et pastèques	12200	19100	12200	10700	13800	15800	14600	9600	9500	9800
Autres légumes	25600	29900	32300	29100	29700	31700	33300	32800	30200	31500
Total en irrigué	84100	95900	95000	107400	106500	106900	92600	94200	97200	97600

Source: Annuaire des statistiques agricoles et Budgets économiques

Le taux d'utilisation des terres dans les périmètres irrigués est assez variable d'une région à l'autre, mais l'essentiel des cultures maraîchères se fait sur ces périmètres (de 70 à 95% selon les années). En général, lorsque la pluviométrie est bonne, des cultures comme les cucurbitacées et les piments s'étendent sur d'importantes superficies, hors périmètres irrigués.

Tableau 59: Evolution de la production légumière (1 000 T)

Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Produit											
Pomme de terre	110	150	135	150	170	188	180	180	217	220	225
Tomate	260	360	430	420	418	485	400	440	530	590	610
Piments	90	130	120	140	150	150	120	110	175	180	195
Melon et pastèques	310	320	300	320	340	350	250	250	450	450	400
Autres légumes	325	330	335	390	395	410	385	400	420	430	479

Source: Annuaire des statistiques agricoles et Budgets économiques

Les rendements ont enregistré une tendance à la stagnation, avec un rythme fluctuant. Les résultats des années 1989-91 ont bénéficié de conditions climatiques favorables.

Tableau 60 : Evolution des rendements des productions maraîchères (Tonnes/ha)

Année	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	Moy.	Moy.
Produit									84/87	88-981
Pomme de terre	11	11,4	9,5	11,1	11,2	11,3	13,7	13,0	10,75	12,3
Tomate	20,3	18,4	18,2	22,5	17,5	22,8	24,1	26,2	19,85	22,65
Piments	7,1	7,2	6,7	7,4	6,0	9,7	8,8	10,7	7,1	8,8
Melons - pastèques	11,6	11,4	11,3	12,8	12,8	9,7	11,1	10,8	11,8	11,1
Autres légumes	10,8	14,3	14,7	14,1	12,2	12,0	14,6	14,3	13,5	13,3

Source: Ministère de l'Agriculture, Annuaire des statistiques agricoles

Les **cultures sous abris** occupent environ 1% des superficies maraîchères irriguées. Le développement qu'elles ont connu au cours des années 70 et 80 semble plafonner autour de 1300 ha, suite à des problèmes de technique de production et d'écoulement sur les marchés à l'exportation notamment.

Les superficies sous-abris ont démarré en 1976 avec 11 ha et ont depuis progressé rapidement. A la fin du Vème Plan (1977-81), elles étaient de 586 ha. Au cours du Vlème Plan (1982-86), les prévisions n'étaient réalisées qu'à 50% et, en 1986, il n'y avait que 1140 ha cultivés sous abris. Depuis 1983, le taux d'exploitation des serres, qui était jusque là égal à 100%, a diminué pour se situer en dessous de 90%, à cause de problèmes multiples, tels que le manque d'eau, la mauvaise maîtrise des techniques de production et les fluctuations des marchés. La production des cultures sous abris, bien que peu importante, a contribué à l'alimentation des marchés à l'exportation.

Les **exportations**, fluctuantes et peu organisées, s'effectuent presque exclusivement sur le marché français. Elles concernent principalement la tomate fraîche et la pomme de terre. Les quantités exportées sont généralement faibles ; elles n'ont pas dépassé 3% de la production totale de pomme de terre, à l'exception de l'année 1990, où elles ont atteint leur niveau le plus élevé: 17 900 T (8,2% de la production). Pour la tomate, les exportations restent négligeables (500 T en moyenne, moins de 1% de la production).

Tableau 61 : Evolution des exportations de légumes (tonnes)

Année Produit	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
P. de terre	3502,4	2619,4	4025,4	3699,1	5300,0	4522,7	5129,7	5016,7	17900,4	5785,8
Tomate	766,0	606,2	498,0	298,0	405,2	224,7	903,2	430,2	421,2	735,6
Piments	11,9	4,7	17 (2.5)	10,3	5,0	18,9	21,1	107,7	385,3	207,5
Autres légumes	10.6	1 11	1.82	47.7	5,8	18,2	22,7	41,1	23,0	130,2

Source: Annuaire des statistiques agricoles et Budgets économiques

La commercialisation sur les marchés de la CE est soumise à des contraintes importantes, en particulier la garantie de production pour les quantités, qualités et périodes. Ceci suppose l'existence de structures de production et de distribution techniquement capables de promouvoir les exportations.

La production des principales cultures sous abris, tomates, piments et melons, est en grande partie récoltée durant les mois de mai et juin. Cette production arrive ainsi tardivement -sur le plan du calendrier à l'exportation. En fait, la précocité obtenue en Tunisie n'est que de 14 jours en moyenne, par rapport à la région nord de la Méditerranée. Pour résoudre ces difficultés, des efforts sont réalisés afin de gagner en précocité pour certaines cultures, au moyen de la géothermie. Cette technique consiste à utiliser les eaux thermales (chaudes) pour le chauffage des serres. L'effet attendu est un avancement des préiodes de récolte dans le but de gagner sur les périodes d'exportation et de profiter de prix plus avantageux sur les marchés internationaux.

C'est ainsi que, dans le cadre du Plan Directeur des Eaux du Sud, des ressources géothermiques potentielles ont été identifiées dans les gouvernorats de Tozeur, de Kébili et de Gabès. Parmi les objectifs du VIIème Plan (1987-91), ont été retenus des projets de promotion de la culture des primeurs sous abri-serres chauffées. Les réalisations ont progressé pour atteindre environ 70 ha de serres chauffées par géothermie, surtout dans les régions de Gabès et Kébili.

Des calculs économiques effectués par les responsables des projets ont montré que le chauffage permet d'obtenir une plus-value, par rapport à une production sous abris non chauffés, de l'ordre de 800 DT par serre de tomates et de 1000 DT par serre de melons. Ces calculs n'ont toutefois pas tenu compte de la précocité et de la

meilleure qualité que permet le chauffage.

Le VIIIème Plan retient comme objectif d'atteindre 300 ha de serres chauffées en l'an 2000, et une production de 48 000 T, dont 24 000 T exportables. Le choix des productions reste ouvert, avec une orientation en faveur des tomates, melons, pastèques notamment.

Pour l'investissement de ces projets, les nouvelles orientations encouragent les actions de partenariat dans le cadre de sociétés mixtes de co-production ou de contrats de culture avec des partenaires étrangers. Elles accordent également une attention particulière aux activités de services liées à ces projets (approvisionnement, transport, stockage et conditionnement, ...).

Soulignons que la Tunisie, tout en étant exportatrice de quelques légumes primeurs ou d'arrière saison, demeure importatrice nette; ses importations de légumes concernent principalement la pomme de terre de saison. Depuis 1982, le solde de la balance commerciale, pour les légumes, n'a été excédentaire qu'en 1987 et 1991. Le taux de couverture de cette balance, de 40% en 1983-85, s'est toutefois amélioré par la suite.

La consommation intérieure de légumes par personne et par an était de 125 Kg en équivalent légumes frais, en 1985; cette consommation élevée, liée au modèle de consommation méditerranéen, sera probablement plus importante dans les années à venir, du fait de l'amélioration du niveau de vie.

Tableau 62 : Evolution de la balance commerciale légumière (1 000 DT)

Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Importation	1859,20	4941,10	9991,70	5740,40	4946,50	5496,00	15495,30	10900,20	9886,80	10948,00
Exportation	1212,80	2045,10	4087,80	2372,70	3553,10	9252,20	9567,60	6901,90	9823,20	17227,40
Tx de couverture (%)	65,23	41,39	40,91	41,33	71,83	168,34	61,75	63,31	99,38	157,36

Source: Annuaire des statistiques agricoles et Budgets économiques

4.4. Les produits de l'élevage

La demande en produit de l'élevage -lait et dérivés, viandes et oeufs- a fortement augmenté avec l'amélioration du niveau de vie, alors que l'évolution des productions a été différenciée selon les secteurs: forte croissance pour le lait, les produits laitiers et les oeufs, faible croissance pour les viandes, à l'exception de celle de volaille.

La **production laitière** semble réagir positivement aux augmentations du prix contrôlé par les pouvoirs publics, mais sa croissance reste insuffissante pour couvrir les besoins. La production actuelle de lait et dérivés (430 000 T) couvre 60% des besoins et les importations se montent à 286 000 T en équivalent lait. La production a augmenté à un taux annuel moyen de 6% durant les dix dernières années.

Le VIIIème Plan retient comme objectif le maintien de cette tendance qui aboutirait à une production de 800 000 T en 2001 et un taux d'autosuffisance de 80%.

La production de **viande** se situe entre 120 et 130 000 T, réparties comme suit: 35 000 T pour les viandes bovines, 35 000 T pour les viandes ovines, 50 000 T pour les volailles et 10 000 T pour les autres viandes.

La libération des prix des viandes au cours des années 80, suivies par la hausse de ces derniers, semble conduire les consommateurs à utiliser les sources de protéines en fonction de leurs prix relatifs en s'intéressant davantage aux viandes de volailles et de caprins, relativement moins chères, d'où un certain regain d'intérêt pour ces élevages.

D'après le VIIIème Plan, les besoins du pays en 2001 seraient de 220 000 T de viande; ils pourraient être couverts par la production locale en totalité pour les ovins, les caprins et les volailles, et seulement à 73% pour les volailles. Ces objectifs sont relativement optimistes compte tenu de la tendance de ces dernières années, notamment pour la viande bovine.

La réalisation des objectifs de production laitière et de viande demeure conditionnée par la poursuite de politiques en faveur de la production à travers l'amélioration génétique, une meilleure couverture sanitaire du cheptel, un développement des ressources fourragères, des prix incitatifs à la production et une meilleure organisation de la collecte et de la transformation.

Tableau 63 : Evolution de la production du secteur de l'élevage (1 000 T)

Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Produit											
Viande nette :											
. de bovins	32.7	31,4	33,6	36,0	38,9	38,3	33,8	33,8	33,8	35,9	36,9
. d'ovins	29,9	32,8	33,3	38.0	36 <i>,</i> 4	33,6	36,5	33,3	33,7	34,8	35,3
. de volailles	50,3	37,5	40,5	41,3	43,9	41,2	44,5	47,6	47,6	47,5	50,2
Autres viandes	4,4	4.9	5,2	5,6	5,8	8,5	10,1	10,0	10,5	10,5	11,9
Total											
viandes nettes	117,3	106,6	112,6	120,9	125,0	124,6	124,9	124,7	124,6	128,6	134,4
Lait et dérivés	244,0	277,0	290,0	315,0	325,0	356,0	370,0	380,0	400,0	430,0	445,0
Oeufs (millions											
d'unités)	832,0	940,0	970,0	1032,0	1063,0	930,0	1129,0	1029,0	1000,0	1106,0	1065,0

Source: Annuaire des statistiques agricoles et Budgets économiques

4.5. La betterave à sucre

La Tunisie produit à peine 12% de ses besoins en sucre à partir de la betterave. Les surfaces cultivées sont de 6 000 ha et la production brute atteint 300 000 tonnes de betteraves environ. Les rendements et les résultats économiques obtenus n'ont pas permis, à ce jour, un développement de cette production. La betterave procure néanmoins des emplois en milieu rural et semble jouer un rôle social important.

Tableau 64 : Evolution des superficies betteravières

Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Superficie (ha)	2151,0	1936,0	3460,0	3774,0	4740,0	5695,0	5385,0	5138,0	5122,0	4405,0	5315,0
Production (1 000 T)	82,6	64,8	135.24	135,2	205,1	303,5	257,6	229,2	279,4	210,1	290,8
Rendement (T/ha)	38,4	33 <i>,</i> 4	39,08,	39,1	43,2	53,3	45,0	45,2	56,5	47,7	54,7

Source: Société tunisienne de sucre, Béja, Tunisie

D'après le VIIIème Plan, la consommation en sucre atteindra 240 000 T en 2001. Les objectifs de production retenus se situent autour de 60 000 T de sucre et 530 000 T de betteraves, ce qui correspond à un doublement de la production

actuelle de betteraves et une multiplication par 2,6 de celle du sucre. Si ces objectifs étaient réalisés, le coefficient d'autosuffisance serait alors de 25%. Il semble cependant que ces objectifs soient très ambitieux car ils supposent une exetnsion des superficies irriguées (8 000 ha contre 4 500 actuellement), ainsi qu'une augmentation sensible des rendements en betteraves (60 T/ha contre 50 actuellement) et en sucre (11% contre 9% actuellement).

L'attachement des pouvoirs publics à cette culture est justifié essentiellement sur des bases sociales. Leurs préoccupations actuelles se situent principalement autour de deux thèmes:

- l'amélioration de la productivité, aussi bien pour les rendements bruts moyens de betterave que celui de sa teneur en sucre;
- l'encouragement et l'assistance des agriculteurs à concevoir des projets intégrant en particulier l'élevage, de manière à mieux valoriser les sous produits de la betterave.

Tableau 65: Evolution des importations de sucre:

Années	1 000 TM	1 000 \$
61-65	88,3	9 042
66-70	89,8	6516
71-75	121,0	33 482
76-80	177,9	51 920
81-85	177,4	45 344
86-90	193,6	47 372
91	193,6	43 830

Source: Nos calculs d'après FAO Agrostat

4.6. Balance commerciale alimentaire et degré d'autosuffisance

De par ses composantes, la présentation de l'évolution de la balance commerciale alimentaire nécessite l'élargissement de l'analyse au-delà des céréales pour inclure l'huile d'olive, les produits de l'élevage, les produits de la mer, ainsi que les sucres.

Au niveau des exportations, les échanges continuent à être dominés par l'huile d'olive qui a occupé la première place, en moyenne, au cours du VIIème Plan (1986-1991) ; les produits de la mer ont été de sérieux concurrents. En effet, ces derniers ont devancé l'huile d'olive en 1989 sur le plan valeur des exportations globales. Les dattes viennent en troisième position mais constituent un poste stable dans les

exportations agricoles quoique sa croissance est lente.

Dans le cadre du VIIIème Plan, il est prévu que l'ordre dans les exportations reste le même, mais il est anticipé que les exportations d'huile d'olive gagnent du terrain sur les produits de la mer. Cette hypothèse paraît optimiste eu égard à la relative concurrence sur le marché unique européen ainsi qu'à la concurrence internationale des huiles végétales pour l'huile d'olive au niveau de la consommation.

Tableau 66: Balance commerciale

	Part dans le	Part dans le
Produits	VIIème Plan	VIIIème Plan
A. Exportations	100	100
huile d'olive	38	42
produits de la mer	27	21
dattes	13	15
autres	22	22
		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
B. Importations	100	100
céréales	44	30
huiles végétales	12	16
sucre	11	13
viandes et produits laitiers	14	21
autres	19	20

Source: VIIIème Plan de développement agricole

En matière d'importations de produits alimentaires, les céréales ont compté au cours du VIIème Plan pour 44 % dans le total, bien que cette période là ait connu deux années de très bonnes récoltes céréalières de suite (1989-1990 et 1990-1991). Les produits animaux (viandes et produits laitiers) ont représenté, au cours du VIIème Plan, 14 % des importations alimentaires totales, suivis par les huiles végétales et le sucre comptant respectivement pour 12 et 11 %. Au cours du quinquennat commençant en 1992 (VIIIème Plan), il est prévu que les importations de céréales chutent pour ne représenter que 30 du total.

Par conséquent, et d'après les prévisions du Ministère de l'Agriculture, le déficit alimentaire se comblerait à partir de l'année 1994.

Encore une fois, le fait que cet équilibre ait pu être réalisé au cours de l'année 1991 et peut être aussi en 1992 ne signifie pas nécessairement que des éléments naturels aient été mis en place d'une manière définitive pour éviter les chutes de

production connues dans le passé. Le programme d'ajustement structurel agricole entrepris en 1986 envisage un certain nombre de mesures dont l'objectif est précisément de promouvoir le secteur des céréales (ajustement et fixation des prix en rapport des prix internationaux, privatisation des circuits de commercialisation pour un meilleur service du secteur, etc...). La mise en place de ce programme sera cependant lente particulièrement au niveau des rouages institutionnels dont le fonctionnement conditionne les résultats attendus.

Le degré d'autosuffisance alimentaire mesuré en termes de la part qu'occupe la production nationale d'un produit dans sa consommation nationale semble en amélioration pour le blé dur et en régression pour le blé tendre. A l'horizon 2000, le VIIIème Plan prévoit une totale autosuffisance (100 %) pour les céréales excepté le blé tendre pour lequel le degré d'autosuffisance serait de 45 %. Pour les produits de l'élevage (viandes et lait), le degré d'autosuffisance serait de l'ordre de 75 %.

Si les projections faites pour le blé dur et la viande ovine sont vraisemblables, en raison de leur adaptation aux conditions de l'agriculture tunisienne, celles relatives à la viande bovine et au lait risquent de rencontrer des difficultés. Les raisons fondant cette hypothèse se situent dans le fait que la production de viande ovine repose sur les possibilités fourragères du pays, tandis que celle de la viande bovine et du lait dépend des disponibilités en verdure, donc de l'irrigation d'où une concurrence avec les cultures maraîchères et dans une certaine mesure avec l'arboriculture aussi. Seul un travail d'analyse économique approfondi mettant en évidence aussi bien la compétition des activités agricoles ainsi que leur complémentarité, intégrant entre autres éléments le risque et l'incertitude agricole, est à même de fournir des projections défendables. Une telle pratique n'est pas encore entrée dans les pratiques et les procédures de la planification agricole nationale.

L'évolution du degré d'autosuffisance ventilé par produits sur différentes périodes critiques passées permet de donner une idée sur l'état de chaque produit.

A côté d'une relative amélioration pour le blé dur, le degré d'autosuffisance s'est détérioré sur la période des vingt dernières années pour le blé tendre et la viande bovine. Le sucre a connu un progrès, son degré d'autosuffisance est passé de 5 % au cours de la période 1971-1975 à 12 % en 1991.

Tableau 67: Autosuffisance alimentaire (%)

Autosuffisance	1971-75	1976-80	1981-89	1991	2001
Blé dur	4,1	01	20	77.4	100
1	41	21	30	74	100
Blé tendre	95	78	67	29	45
Autres céréales			96	72	100
Viande bovine	93	92	70	61	73
Lait et dérivés	60	48	36	60	79
Sucre (brut et raffiné)	5	5	16	12	25

Source: Tsakok et VIIIème Plan

Pour ce qui est des projections de ces taux d'autosuffisance à l'horizon 2000, le tableau ci-après reprend des projections faites dans le cadre du VIIIème Plan agricole se rapportant à deux scénarios, un qualifié de moyen et l'autre d'optimiste.

Tableau 68: Autosuffisance alimentaire selon les scénarios moyen et optimiste (%)

	Besoins	Degré	Degré	Degré
	alimentaires	d'autosuffisance	d'autosuffisance	d'autosuffisance
Produit	en l'an 2001	en 1991	horizon 2001	horizon 2001
			scénario moyen	scénario
	1 000 tonnes			optimiste
Blé dur	1240	74	100	110
Blé tendre	910	29	45	50
Autres céréales	650	72	100	112
Viande bovine	87	61	73	78
Lait et dérivés	1018	60	79	83
Betterave à sucre	2132	12	25	25

Source: Tsakok et VIIIème Plan

Ces prédictions peuvent être considérées comme étant relativement faisables globalement mais dans des conditions moyennes et optimistes, essentiellement du point de vue climatique. Seulement, il aurait fallu aussi envisager un ou plusieurs scénarios que l'on pourrait qualifier de pessimiste pour tenir compte des considérations purement exogènes telles que la pluviométrie et/ou les marchés internationaux. La connaissance de l'amplitude de l'intervalle de confiance est d'une utilité pour les preneurs de décision. En effet, si les situations optimistes sont souhaitables en raison de leurs incidences positives sur les équilibres macro-économiques, les situations difficiles sont importantes à prévoir car elles donnent l'occasion au planificateur de réfléchir aux mesures à mettre en oeuvre pour les éviter et/ou réduire leurs coûts économiques et sociaux.

Par ailleurs, dans les deux scénarios envisagés, il est prévu d'améliorer simultanément tous les degrés d'autosuffisance.

Le pays n'aurait-il pas intérêt à envisager aussi des scénarios de spécialisation en vue de profiter des économies d'échelle possibles, quitte à accepter la détérioration transitoire ou permanente de l'autosuffisance relative à des produits donnés ? A titre d'exemple, le potentiel offert par le blé dur relativement au blé tendre comparé aux coûts de production respectifs laisse penser que le pays aurait tout intérêt à se spécialiser dans le blé dur et d'activer sa politique d'exportation en ce produit et de freiner, relativement, les tentatives d'introduire de la culture de blé tendre dans des milieux où il s'est avéré assez coûteux (Gafsi)

Conclusion: Les défis de l'an 2000 pour l'agriculture tunisienne

Les défis auxquels se trouvera confrontée l'agriculture tunisienne à l'horizon 2000 sont de taille mais ne sont pas insurmontables. Il est vrai que l'assiette foncière est limitée et de surcroît menacée par l'érosion, l'avancée du désert et l'extension de l'urbanisme. Mais il s'agit là d'une donnée exogène dont il va falloir tenir compte. En effet, en 1960, un hectare de terre labourable devait nourrir une personne. Aujourd'hui, le même hectare doit nourrir deux personnes et cette proportion ira en augmentant compte tenu de l'accroissement démographique et de la limitation de la ressource en terres cultivables. En outre, la population en accroissement aura des besoins plus importants si l'on tient compte de l'évolution de la demande par tête. Le déséquilibre entre l'offre et la demande risque de s'aggraver du fait du déférentiel de croissance (3 % en moyenne pour l'offre et 5 % en moyenne pour la demande).

Pour pouvoir apporter une solution à ce problème et renverser la tendance, il conviendra d'agir sur une multitude de vecteurs dans le cadre d'une stratégie globale et cohérente.

Cette stratégie devrait concerner tous les aspects du développement, notamment la réhabilitation de l'activité agricole, la préservation du patrimoine et la création d'un environnement propice au développement.

Malgré les résultats positifs en matière de croissance économique, le bilan d'une trentaine d'années de développement économique et social à travers les plans successifs font apparaître de nombreux problèmes difficiles qui restent en suspens ; citons principalement :

- Le chômage persistant alimenté par une démographie en forte croissance (2,2 % par an, soit un doublement en une génération).
- Une balance de paiement en déficit, du fait des importations croissantes d'équipements, de produits industriels et alimentaires, déficit qui risque de s'aggraver avec le déclin prévisible des exportations de pétrole.
- Des déséguilibres régionaux entre le littoral et les régions de l'intérieur.
- Un secteur public important mais faiblement productif.
- Des structures de formation et de recherche peu adaptées aux besoins de l'appareil de production.
- Une administration fort lourde, conçue davantage pour contrôler que pour favoriser et servir l'initiative privée et le développement.

Après la période du "socialisme autoritaire" des années 1960 et celle du "socialisme libéral" des années 1970, le Vlème Plan (1982-1986) préconisait un "socialisme tunisien" fondé sur la recherche de l'équilibre, la démocratie et la participation ; le principe de l'économie libérale est affirmé ; l'Etat doit jouer principalement le rôle d'offreur de services en matière de planification à long terme, d'organisation et peut être moins en termes de contrôle et de production directe. Les options de politique économique libérale sont maintenues dans le VIIème et le VIIIème Plans de développement pour faire face aux préoccupations majeures de l'économie :

- Le problème de l'emploi : la population tunisienne continue à progresser rapidement. Compte tenu de la structure par âge en faveur des jeunes, la demande additionnelle d'emplois est élevée. Cette demande est d'autant plus difficile à satisfaire que le taux de chômage se trouve déjà à un niveau élevé.
- L'équilibre régional pour ralentir le mouvement migratoire d'Ouest en Est et lutter contre le dépeuplement des régions de l'intérieur au profit des régions du littoral.
- La maîtrise de la balance des paiements dans la mesure où les tensions auxquelles cette dernière est soumise, sous l'effet des difficultés d'exportation et des fluctuations des taux de change, risquent de s'amplifier, étant donnés les engagements au titre de la dette extérieure et les perspectives énergétiques.

La recherche d'une croissance répondant aux préoccupations d'emploi et de développement régional avec la préservation des équilibres extérieurs conduit à l'adoption d'une stratégie de maîtrise de la demande intérieure et d'intensification des exportations. L'augmentation de la demande a des conséquences positives sur la production, l'emploi et les revenus, mais elle induit également des importations dont le financement nécessite des ressources en devises ; ainsi la recherche de l'intensification des exportations devient impérative. En outre, les possibilités de substitutions aux importations commencent à se rétrécir. Dans plusieurs secteurs, les capacités installées sont largement sous-utilisées et l'orientation vers l'exportation constitue bien souvent la seule solution pour le développement futur.

BIBLIOGRAPHIE

Banque Centrale de Tunisie, Rapport annuel 1991.

Enquête agricole de base, DGPDIA, 1991.

- Institut National de la Statistique (INS), Tunis : Annuaire statistique de la Tunisie. Institut National de la Statistique (INS), Tunis : Enquête sur le budget et la consommation des ménages, 1965-68, 1975, 1980, 1985, 1990. Institut National de la Statistique (INS), Tunis : Statistiques du commerce
- extérieur.
- Kassab A.: L'agriculture tunisienne, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Tunis, Revue tunisienne de géographie, n° 10-11, 388 p., 1983.
- Les exportations d'agrumes du bassin méditerranéen, Rapport du CLAM, Comité de Liaison Agrumes Méditerranéen.
- L'économie de l'olivier, Options Méditerranéennes, CIHEAM-IAM/CEE DGI, septembre 1988.
- Les fruits et légumes, Options Méditerranéennes, CIHEAM-IAM/CEE DGI, 1992.

OLIVAE, Revue officielle du Conseil Oléicole.

- Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : Annuaire de la production, Production Yearbook, Rome.
- Sethom H.: Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie, Cérès, Fondation Nationale de la Recherche Scientifique, 1992.
- Statistiques financières, Publication trimestrielle de la Banque Centrale de Tunisie.
- Stratégie de développement du secteur des agrumes, DGPDIA, juillet 1991.
- Tunisie : Vlème, VIIème, VIIIème Plans de développement économique et social : Agriculture et Pêche.
- Tunisie, Ministère de l'Agriculture : Rétrospective de la décennie 1970-1979, Rapport de synthèse, Tunis, août 1980.
- Tunisie, Ministère de l'Agriculture, Direction de la Planification, des Statistiques et des Analyses Economiques (DPSAE) : Annuaire des statistiques agricoles.

Tunisie au présent, CNRS, 1987.

- FAO, Ministère de l'Agriculture, Tunis : Actes du séminaire d'information et de formation sur la Politique Agricole Tunisienne et les restructuration économiques internationales, août 1992, 323 p.
- GAFSI S.: The green Revolution: The Tunisian Experience, PhD Dissertation, University of Minesota, USA, 1973
- HACHICHA K. : Réponse de l'Offre Céréalière, Mémoire de fin d'études du Cycle de spécialisation, Institut National Agronomique, Tunis, 1991
- TASKOK I.: L'agriculture Tunisienne à l'approche du XXIème siècle, Journées de réflexion sur les perspectives de l'agriculture tunisienne à l'horizon 2000, Tunis, 1989
 - Ministère de l'Agriculture:
 - Budgets Economiques, plusieurs années
 - Plans de Développement Economique et Social
 - MEDAGRI: Annuaire des économies agricoles et agro-alimentaires des pays méditerranéens et arabes, CIHEAM-IAM. Montpellier, 1ère édition 1992, 2ème édition 1993, 370 p.

Burging to fill the profession of the profession

The second of th

Control of American Control of the second of

The policy of the second of the person of the second of th

A STATE OF THE STA

entre compromentation of the second of the s

ANNEXES

AMMERCES

73

TUNISIE

Indicateurs macro-économiques et Agro-Alimentaires

	Unité	1986	1987	1988	1989	1990	4004
DOD!!! ATION	Onite	1900	1907	1300	1909	1990	1991
POPULATION		7, 45	7.00				_
Population totale	millions	7,45	7,63	7,81	8,00	8,18	8,36
Population urbaine	millions	3,96	4,08	4,20	4,32	4,45	4,56
Population active totale (PAT)	millions	2,39	2,46	2,54	2,62	2,70	2,78
Population agricole	millions	2,09	2,06	2,04	2,02	1,99	1,95
Population active agricole (PAA)	millions	0,67	0,67	0,67	0,66	0,66	0,65
Population active agricole PAA/PAT	%	28,0	27,2	26,4	25,2	24,4	23,3
PRODUCTION							
Produit intérieur brut (PIB)	millions \$	7790	8450	8750	8920	11080	12900
Produit par habitant (PIB/HT)	\$	1046	1107	1120	1115	1355	1543
Produit intérieur brut agricole (PIBA)	millions \$	1246	1521	1225	1249	1773	2064
Produit agricole PIBA/PIB	%	16	18	14	14	16	15,9
Produit agricole PIBA/PAA	\$	1860	2270	1828	1892	2686	3175
ECHANGES INTERNATIONAUX							
Taux de change	\$ pour 1 DT	1,266	1,207	1,268	1,054	1,140	1,082
Importations	millions \$	2917	3029	3699	4388	5531	5196
Exportations	millions \$	1778	2138	2401	2932	3519	3707
Exportations - Importations	millions \$	-1139	-891	-1298	-1456	-2012	-1489
Taux de couverture	%	61	71	65	67	64	71
Dette extérieure totale	millions \$	5987	6909	6672	6899	6506	7800
FACTEURS DE PRODUCTION							
Surfaces cultivées	1 000 Ha	4640	4610	4686	4576	4576	
Surfaces irriguées	1 000 Ha	250	258	265	275	280	
Pâturages	1 000 Ha	3362	3364	3366	3360	3360	
Surfaces boisées	1 000 Ha	600	610	620	630	655	
Surfaces cultivées/PAA	Hectares	6,9	6,9	7,0	6,9	6,9	
Surfaces cultivées/Population totale	Hectares	0,62	0,60	0,60	0,57	0,56	,
Engrais par ha de terre arable	Kg	23	22	34	36	29	
Surfaces cultivées/Tracteur	Hectares	188	181	186	181	177	
ECHANGES AGRICOLES							
Importations agricoles	millions \$	450	398	674	710	660	460
Importations agricoles Exportations agricoles	millions \$	161	194	193	204	252	482
, .	millions \$	-289	-204	-481	-506	-408	22
Exp. agricoles - Imp. agricoles	%	9,06	9,07	8,04	6,96	7,16	13,00
Exp. agricoles / Exp. totales Imp. agricoles / Imp. totales	% %	15,43	13,14	18,22	16,18	11,93	8,90

Sources: FAO, Banque Mondiale, FMI

nnée	Population	PIB	PIB	Déflateur	Taux de	Taux de	Taux de	Importations	Exportations	Taux de
	Million Hts	Million DT	Aux prix 1985	du PIB	crois.annuel	change	change	Caf	Fob	Couvertur
		prix courants	Million DT	1985=100	du PIB aux	DT pour 1 \$	\$ pour 1 DT	millions DT	Millions DT	Exp/Imp
					prix 1985					%
1961	4,26					0,4200	2,3810	88,5	46,3	
1962	4,35					0,4200	2,3810	90,9	48,7	
1963	4,44				50	0,4200	2,3810	93,7	52,9	
1964	4,53					0,4461	2,2416	110,9	57,3	
1965	4,62	527				0,5200	1,9231	129,1	62,9	
1966	4,72	554				0,5200	1,9231	131,2	73,7	
1967	4,82	576				0,5200	1,9231	137,1	78,4	
1968	4,92	634	2243	28,3		0,5200	1,9231	114,5	82,8	
1969	5,03	686	2347	29,2	4,64	0,5200	1,9231	139,8	87,0	
1970	5,13	759	2524	30,1	7,54	0,5200	1,9231	160,4	95,8	
1971	5,20	891	2817	31,6	11,61	0,5183	1,9294	180,0	113,3	
1972	5,28	1078	3301	32,7	17,18	0,4771	2,0960	222,2	150,3	
1973	5,33	1174	3317	35,4	0,48	0,4216	2,3719	286,1	178,8	
1974	5,46	1527	3650		10,04	0,4365	2,2910	488,7	397,7	
1975	5,61	1744	3946	44,2	8,11	0,4023	2,4857	572,8	345,6	
1976	5,77	1922	4269	45,0	8,19	0,4288	2,3321	656,7	338,3	
1977	5,93	2199	4477	49,1	4,87	0,4290	2,3310	782,5	398,3	
1978	6,08	2487	4752	52,3	6,14	0,4162	2,4027	889,7	468,4	
1979	6,22	2940	5092	57,7	7,15	0,4065	2,4600	1156,8	726,7	
1980	6,39	3510	5573	63,0	9,45	0,4050	2,4691	1427,4	904,8	
1981	6,57	4162	5937	70,1	6,53	0,4938	2,0251	1866,0	1233,0	
1982	6,70	4804	5909		-0,47	0,5907	1,6929	2008,5	1164,7	
1983	6,84	5497	6185	88,9	4,67	0,6788	1,4732	2109,8	1263,9	
1984	7,03	6240	6540	95,4	5,74	0,7768	1,2873	2508,9	1399,1	
1985	7,26	6910	6910	100,0	5,66	0,8345	1,1983	2287,0	1443,0	
1986	7,46	7021	6810	103,1	-1,45	0,7940	1,2594	2295,1	1403,7	
1987	7,64	7997	7266	110,1	6,70	0,8247	1,2126	2509,2	1770,7	
1988	7,77	8685	7271	119,4	0,07	0,8578	1,1658	3167,0	2056,0	
1989	7,91	9661	7542	128,1	3,73	0,9493	1,0534	4150,6	2782,0	
1990	8,18	10990	8115	135,4	7,60	0,8783	1,1386	4852,1	3086,5	
1991	8,36	12171	8403	144,2	3,55	0,9246	1,0815	4789,0	3429,9	
1992	8,54	13998								

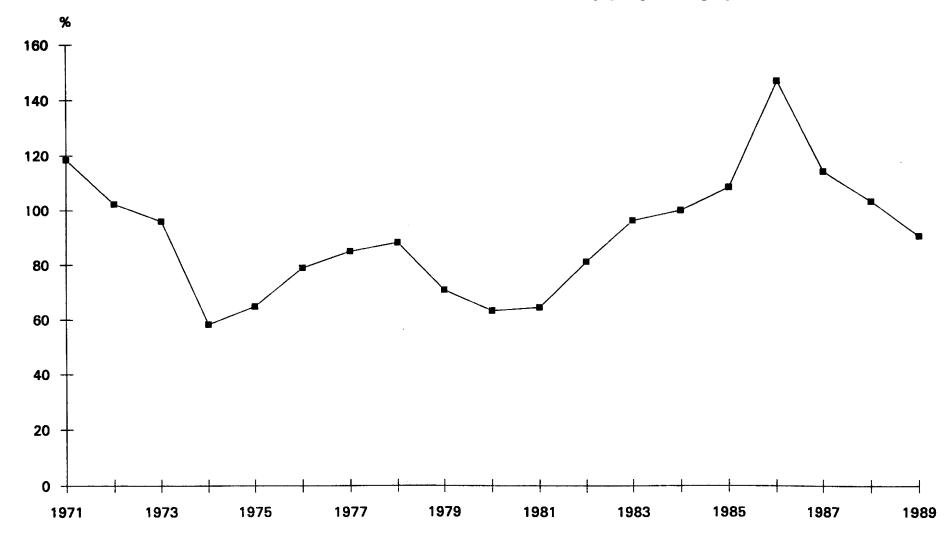
Source: FMI; Statistiques financières internationales 1991. Nos calculs (1992 réalisations attendues).

TUNISIE : Année	Importations	Importations	its alimentai lmp.Alim./	res Céréales	Huiles	Sucre et	Lait, beurre	Café, thé
	Caf	Prod.Alim.	Imp.Totales	DT	Végétales	Sucreries	fromage	épices
	millions DT	Millions DT Caf	%	Millions DT	Millions DT	Millions DT	Millions DT	Millions DT
		Cai	76					
1961	88,5							
1962	90,9	20,9	23,0					
1963	93,7	15,5	16,5					
1964	110,9	17,1	15,4	2,7		7,4	1,3	
1965	129,1	17,9	13,9	8,5		3,2	1,3	
61-65	102,6	17,9	17,4	5,6		5,3	1,3	
1966	131,2	19,5	14,9	7,9		2,8	1,9	
1967	137,1	29,4	21,4	16,3		3,1	2,1	
1968	114,5	22,4	19,6	7,7		2,9	2,5	
1969	139,8	30,0	21,5	11,7		3,5	3,5	
1970	160,4	34,5	21,5	11,6		4,7	3,0	
66-70	136,6	27,2	19,9	11,0		3,4	2,6	
1971	180,0	37,4	20,8	8,7		6,0	3,9	
1972	222,2	41,9	18,9	6,5	8,1	8,6	4,3	4,1
1973	286,1	50,4	17,6	15,4	8,3	9,9	4,4	4,2
1974	488,7	90,0	18,4	22,5	20,5	24,6	6,6	5,5
1975	572,8	90,5	15,8	20,1	23,1	25,3	8,6	6,5
71-75	350,0	62,0	17,7		15,0	14,9	5,6	5,1
1976	656,7	81,0	12,3		1,1	25,9	8,8	8,8
1977	782,5	92,8	11,9	35,2	2,9	18,2	11,2	12,1
1978	889,7	105,5	11,9	43,9	9,1	17,0	8,5	12,2
1979	1156,8	149,8	12,9	61,8	24,1	17,9	18,1	13,9
1980	1427,4	157,1	11,0	74,1	17,6	31,2	17,5	10,3
76-80	982,6	117,2	•		11,0	2,2,0	12,8	11,5
1981	1866,0		12,3	87,2	20,2	40,6	28,1	11,5
1982	2008,5	210,5	10,5	91,1	14,9	30,4	20,5	8,0
1983	2109,8	294,8	14,0	125,5	31,9	34,3	23,3	22,0
1984	2508,9	363,0	14,5	165,9	45,8	21,4	24,9	23,4
1985	2287,0	278,2	12,2	87,7	51,8		34,2	33,4
81-85	2156,0	275,1	12,8	111,5	32,9	29,6	26,2	19,7
1986	2295,1	287,5	12,5	121,7	34,1	27,1	35,5	30,1
1987	2509,2	259,0	10,3	105,5	30,4	29,3	25,8	23,1
1988	3167,0	475,4	15,0	256,1	44,5		43,1	34,7
1989	4150,6		13,5	277,6	63,3	49,2	53,4	25,3
1990	4852,1		9,2	191,9	63,9	73,1	36,5	24,6
86-90	3394,8		11,9		47,2	42,9	38,9	27,6
1991	4789,0	-	6,5		56,1	42,9	27,2	25,6
			ue Centrale de	Tunisie				

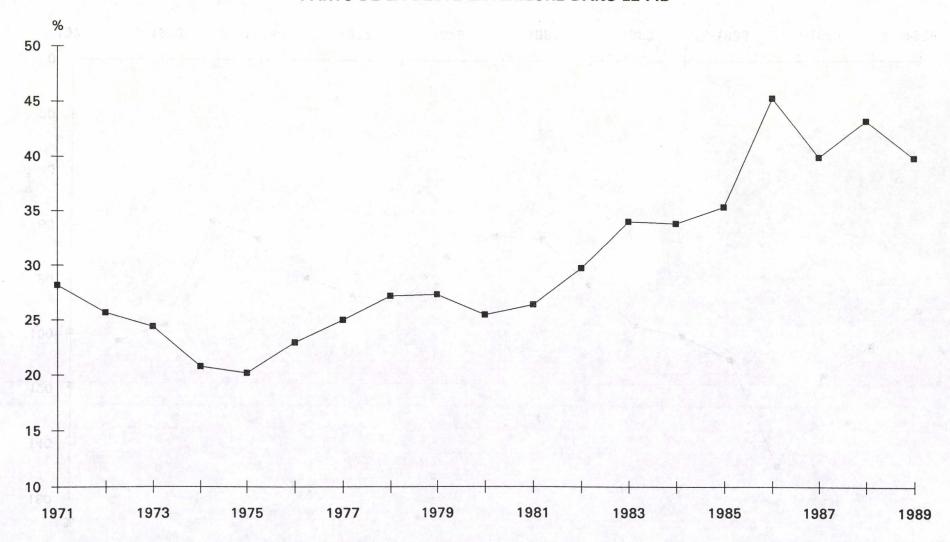
TUNISIE : Exportations de produits alimentaires

Année	Exportations Fob Millions DT	Prod.alim.	Exp.P.Alim./ Exp. Totales %	Huile d'olive Millions DT	Fruits, Agrumes Melons	Légumes, fleurs	Vin, vinaigre	Poissons, crustacés, mollusques
		Fob			Millions DT	Millions DT	Millions DT	Millions DT
1961	46,3			9,6				
1962	48,7	29,4	60,3	12,8				
1963	52,9	32,3	61,1	9,9	1,8		10,2	
1964	57,3	33,8	59,0	11,9	2,2		8,9	
1965	62,9	25,7	40,9	13,5	4,1	0,5	2,8	0,6
1961-65	53,6	30,3	55,3		2,7	0,5	7,3	0,6
1966	73,7		45,2	13,4	5,4	0,7	4,4	0,5
1967	78,4	26,2	33,4	8,0	5,3	1,2	5,3	0,8
1968	82,8	25,1	30,3	11,9	4,0	1,2	3,6	0,6
1969	87,0	25,0	28,7	10,0	5,5	1,3	3,5	0,7
1970	95,8	25,4	26,5	8,4	5,3	1,2	4,8	1,0
1966-70	83,5	27,0	32,8	10,3	5,1	1,1	4,3	0,7
1971	113,3	37,5	33,1	24,0	6,1	1,2	1,3	1,1
1972	150,3	61,9	41,2	46,1	6,2	1,4	3,1	1,6
1973	178,8	55,1	30,8	25,8	8,1	1,4	9,4	2,1
1974	397,7	94,4	23,7	70,3	6,1	1,3	6,6	2,4
1975	345,6	63,4	18,3	31,0	5,8	2,2	7,1	3,2
1971-75	237,1	62,5	29,4	39,4	6,5	1,5	5,5	2,1
1976	338,3	65,4	19,3	36,3	5,5	4,1	4,8	4,2
1977	398,3	57,4	14,4	25,9	8,2	4,5	2,8	4,6
1978	468,4	71,5	15,3	36,5	9,9	2,8	6,3	7,3
1979	726,7	89,4	12,3	46,0	13,9	4,5	3,8	9,2
1980	904,8	63,1	7,0	27,7	12,6	3,2	3,2	11,3
1976-80	567,3	69,4	13,7	34,5	10,0	3,8	4,2	7,3
1981	1233,0	106,9	8,7	50,4	24,7	3,3	4,4	8,1
1982	1164,7	100,5	8,6	62,8	13,6	3,1	4,2	14,3
1983	1263,9	85,8	6,8	24,9	19,9	2,7	3,2	24,3
1984	1399,1	139,8	10,0	57,3	25,1	2,2	3,2	24,4
1985	1443,0	134,3	9,3	42,8	38,1	3,5	5,9	28,1
1981-85	1300,7	113,5	8,7	47,6	24,3	3,0	4,2	19,8
1986	1387,6	169,2	12,2	53,4	47,1	2,0	5,2	47,4
1987	1770,7	220,3	12,4	65,6	53,7	2,3	6,8	66,7
1988	2056,0	251,2	12,2	70,7	48,2	3,7	7,2	90,9
1989	2782,0	267,1	9,6	81,5	54,1	5,2	6,1	84,4
1989	3086,5	320,8	10,4	106,9	56,8	9,6	9,9	101,1
1986-90	2216,6	245,7	11,1	75,6	52,0	4,6	7,0	78,1
1991	3417,1	482,1	14,1	266,8	62,8	8,4	19,7	79,5
Source:Statis	tiques financia	ères Banque	cCentrale de				.0,,	, 5,5

PARTS DE LA DETTE EXTERIEURE DANS LES EXPORTATIONS

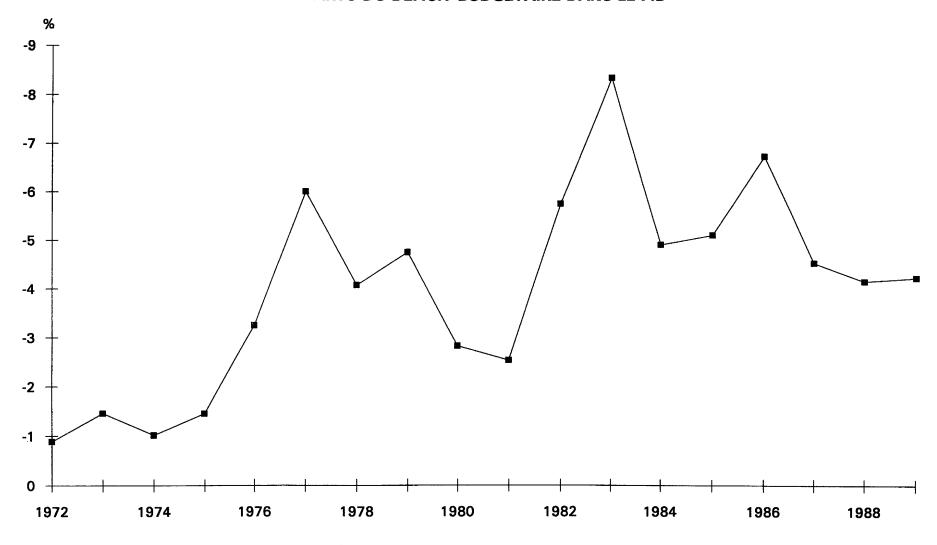


PARTS DE LA DETTE EXTERIEURE DANS LE PIB

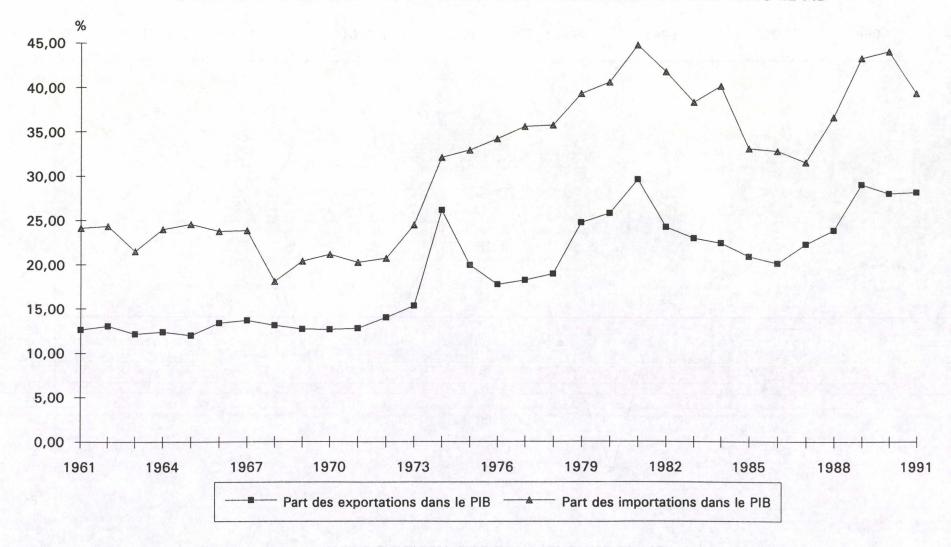


PARTE DE LA DELLE EXTERIEURE DANS LES EXPORTATIONS

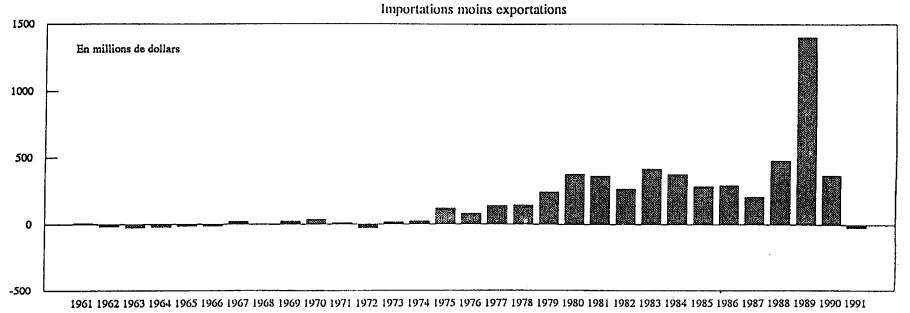
PARTS DU DEFICIT BUDGETAIRE DANS LE PIB



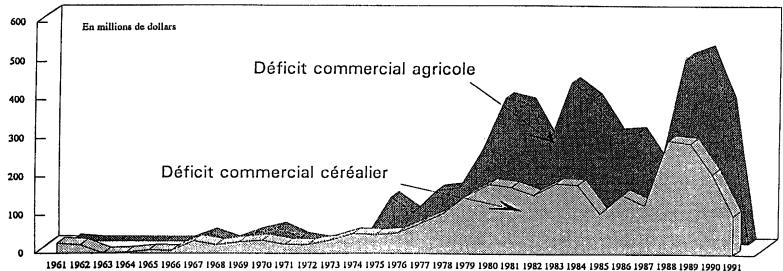
EVOLUTION DE LA PART DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DANS LE PIB



Déficit commercial pour les produits agricoles de la TUNISIE



Déficits commerciaux céréaliers et agricoles en TUNISIE



PRODUCTION AGRICOLE

	1961-65	1966-70	1971-75	1976-80	1981-85	1986-90	1991	1992**	TX 63-73	TX 73-83	TX 83-88	TX 63-88
Blé	679	560	861	736	918	719	1786	1584	2	1	-5	0
Orge	199	124	226	217	382	282	721	570	1	5	-6	1
Maïs	*	*	*	*	0	0	0	0	*	*	*	*
Céréales	927	729	1115	983	1330	1023	2554	2195	2	2	-5	0
Pomme de terre	49	67	86	108	136	187	220	218	6	5	7	6
Racines et tubercul	49	67	86	108	136	187	220		6	5	7	6
Légumes	418	532	756	975	1132	1344	1512		6	4	3	5
Tomates	96	136	213	278	370	455	590	550	8	6	4	6
Légumes secs	30	35	64	81	76	59	93		8	2	-5	3
Oranges	58	60	64	103	113	137	117	98	1	6	4	3
Tang., mand. et clé	13	16	21	35	30	48	41	28	5	6	10	5
Dattes	35	40	41	52	61	76	75	75	1	4	4	3
Amandes	7	9	19	30	39	41	40	45	11	7	1	8
Fruits	474	372	419	495	530	642	623		-1	2	4	1
Betteraves à sucre	39	39	45	81	101	261	210	291	1	8	21	8
Cannes à sucre	*	*	*.	*	0	0	0		*	*	*	*
Sucre brut	5	6	5	7	10	24	19	27	0	8	19	7
Huile d'olive	74	53	146	109	103	123	165	265	7	-3	4	2
Vin	179	90	103	61	58	30	41	42	-5	-6	-12	-7
Tabac	1	3	2	4	5	6	6		6	8	5	7
Oléagineux	71	55	147	118	109	130	75		8	-3	4	2
Viande bovine	15	18	23	28	22	39	40	37	5	-1	12	4
Viande ovine et cap	26	25	27	29	32	46	48	41	1	2	8	2
Volaille	9	12	19	33	43	47	56		7	9	2	7
Lait de vache	135	159	176	221	262	365	396		3	4	7	4
Total lait	170	191	210	257	284	390	422	445	2	3	7	3
Oeufs	8	12	14	28	46	53	54	52	6	12	3	8
Fromage	1	1	1	1	3	5	6		-3	12	10	6
Fibres de coton	0	0	0	0	0	0	0		-15			*
Fibres végétales	0	0	0	0	0	0	0		-15	*	*	

^{*} Données non disponibles ** Budget Economique 1993 - Tunisie Source: Médistat, Agrostat

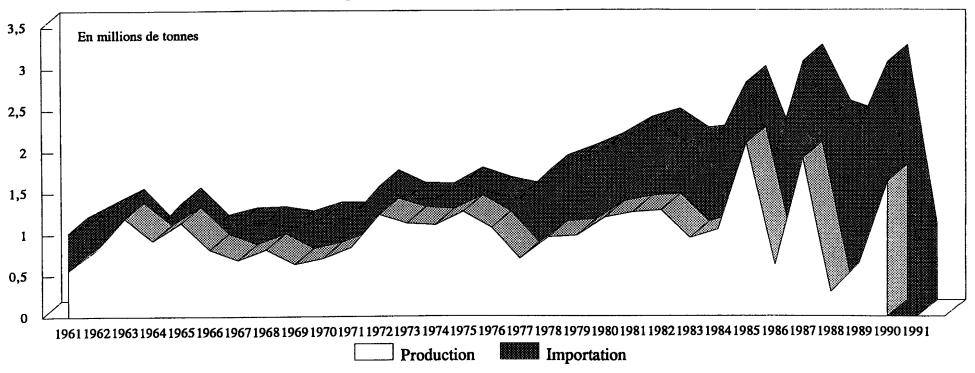
TX 63-73 : Taux de croissance annuel moyen entre les périodes 1961-65 et 1971-75

TX 73-83 : Taux de croissance annuel moyen entre les périodes 1971-75 et 1981-85

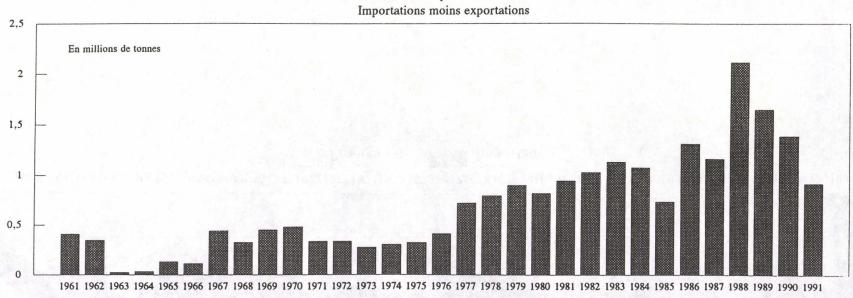
TX 83-88 : Taux de croissance annuel moyen entre les périodes 1981-85 et 1986-90

TX 63-88 : Taux de croissance annuel moyen entre les périodes 1961-65 et 1986-90

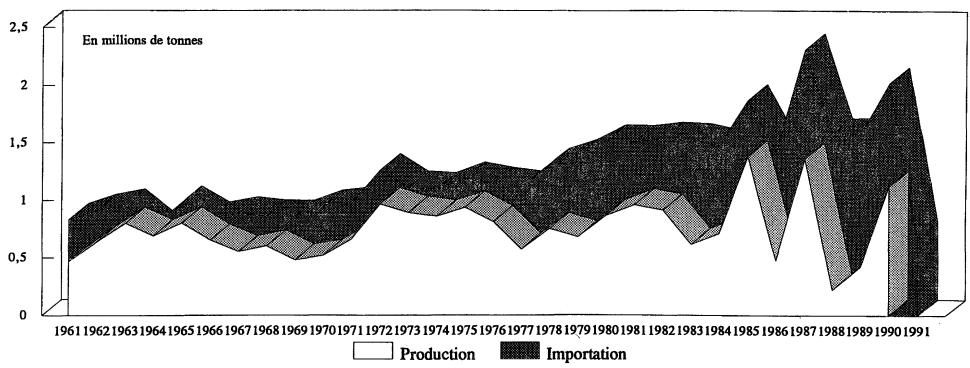
Production et importation de céréales en TUNISIE



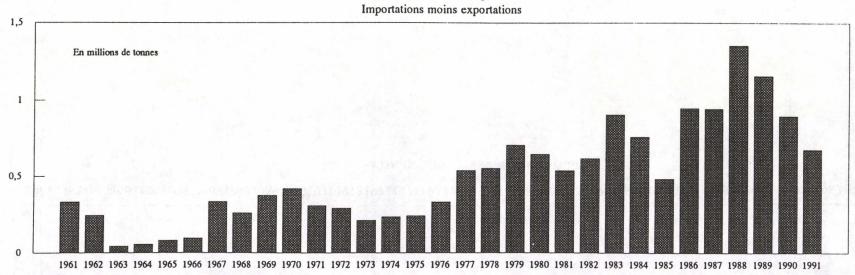
Déficit commercial en volume pour les céréales de la TUNISIE



Production et importation de blé en TUNISIE

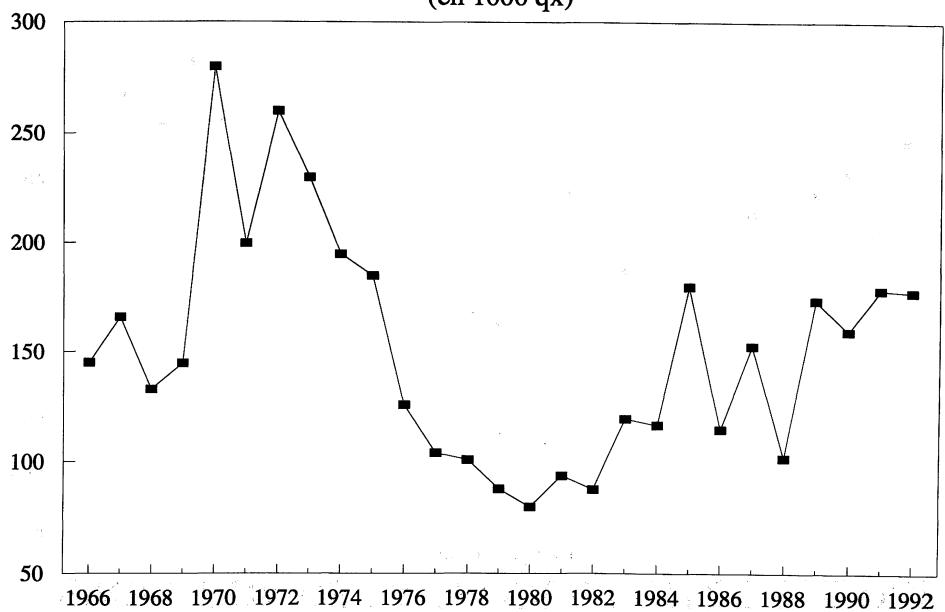


Déficit commercial en volume pour le blé de la TUNISIE

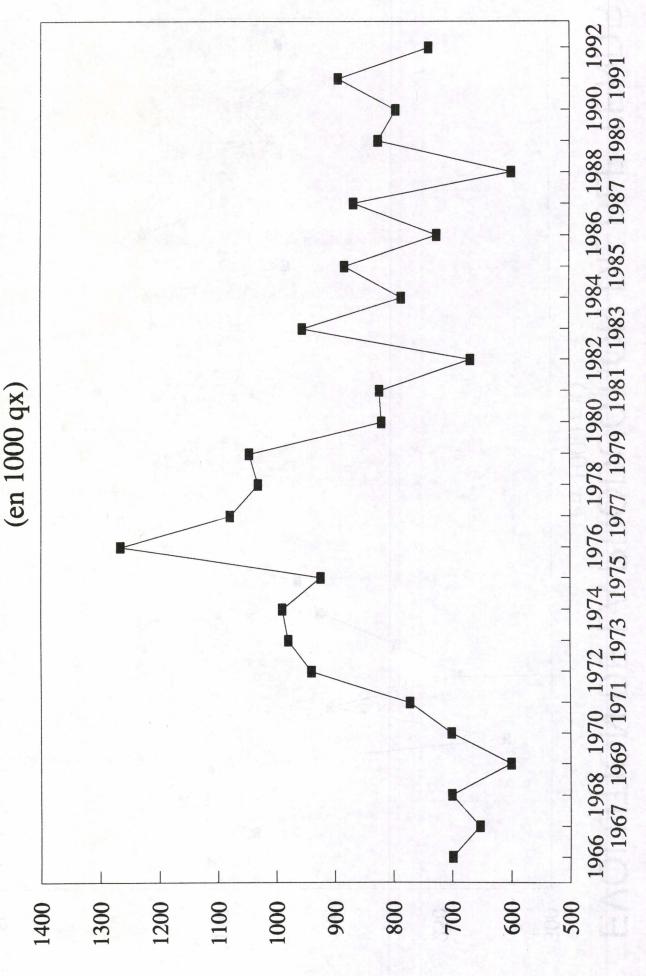


EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BLE TENDRE

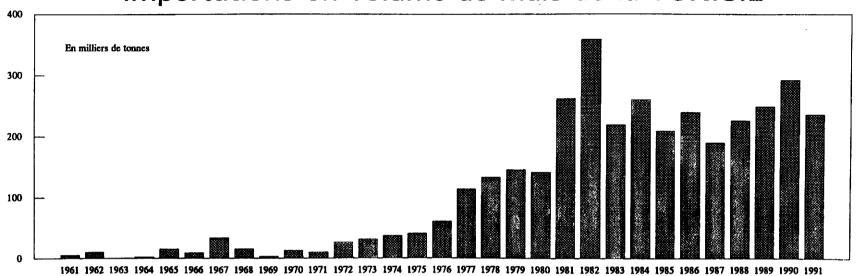
(en 1000 qx)



EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BLE DUR

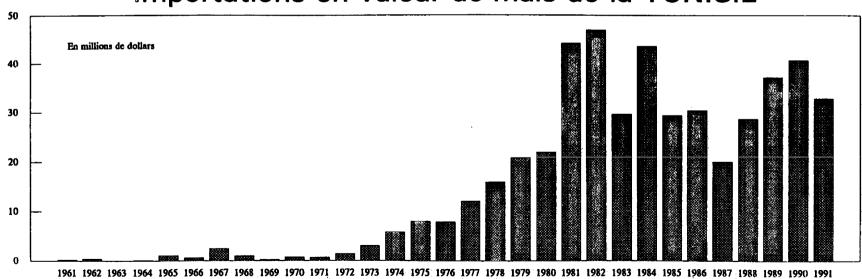


Importations en volume de maïs de la TUNISIE

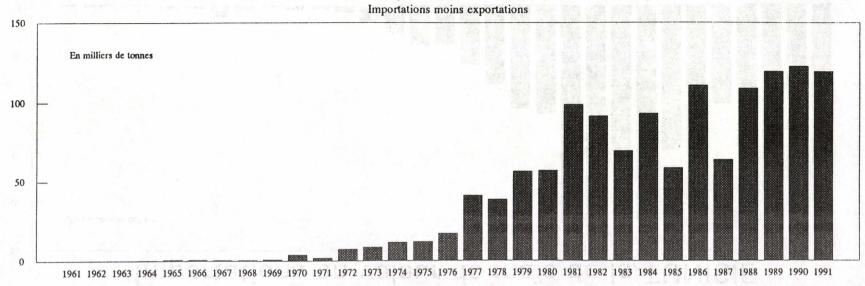


Importations en valeur de maïs de la TUNISIE

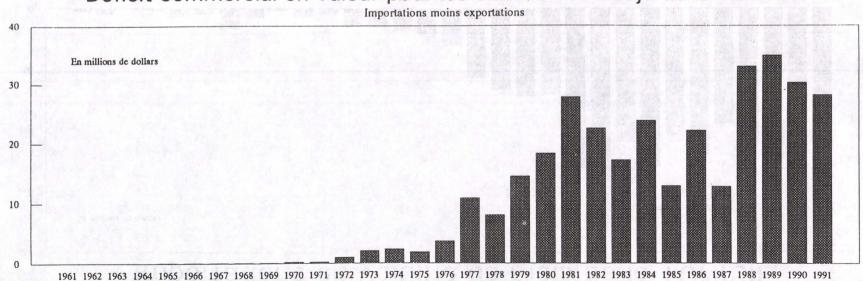
89



Déficit commercial en volume pour les tourteaux de soja de la TUNISIE

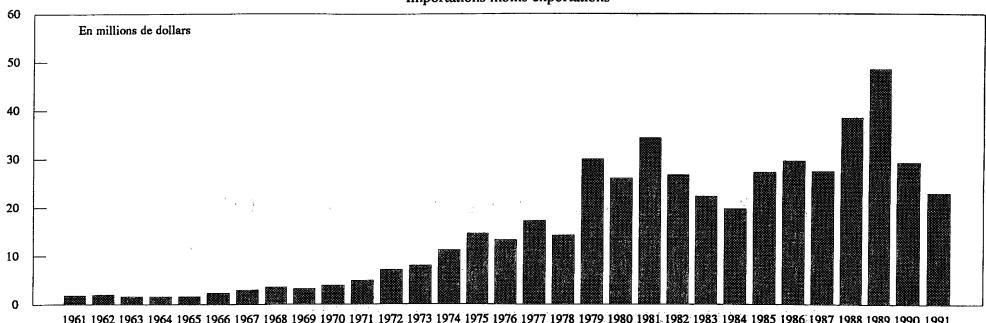


Déficit commercial en valeur pour les tourteaux de soja de la TUNISIE

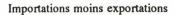


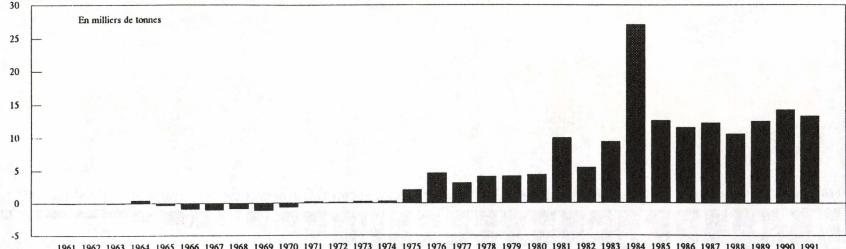
Déficit commercial pour le lait de la TUNISIE

Importations moins exportations



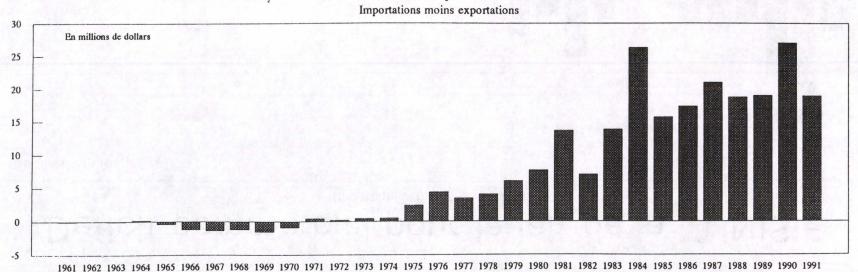
Déficit commercial en volume pour la viande de la TUNISIE



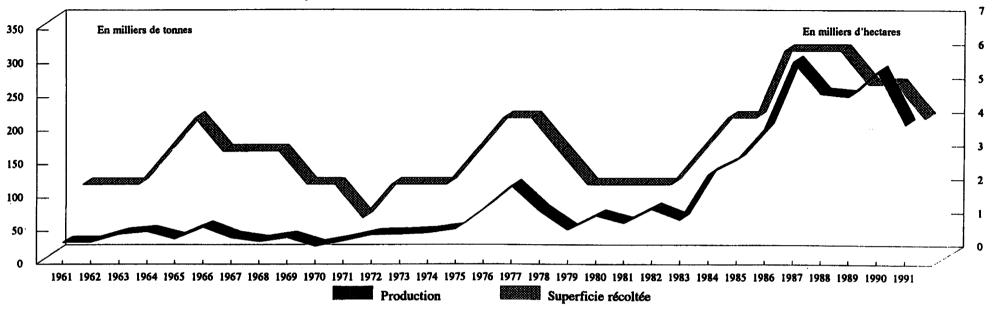


1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991

Déficit commercial en valeur pour la viande de la TUNISIE

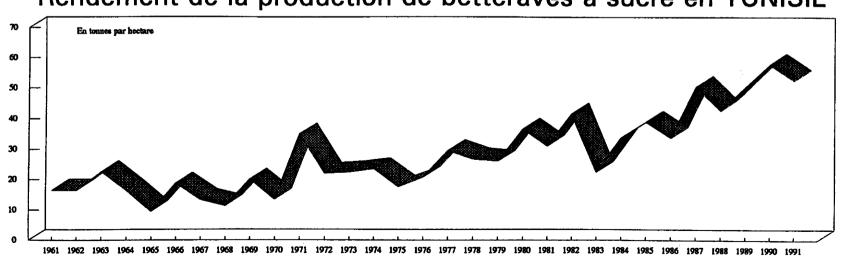


Production et superficie récoltée de betteraves à sucre en TUNISIE

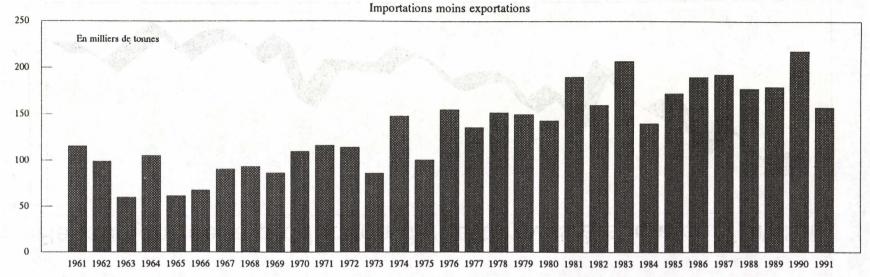


Rendement de la production de betteraves à sucre en TUNISIE

93

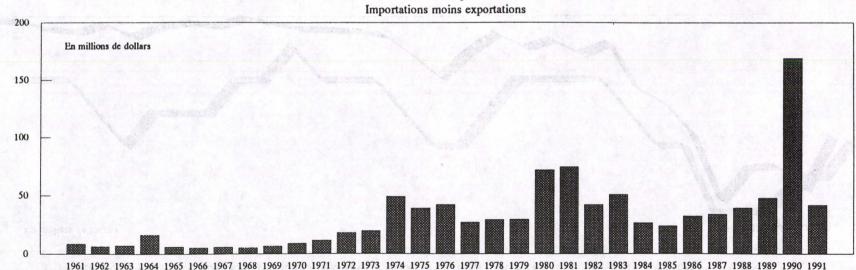


Déficit commercial en volume pour le sucre de la TUNISIE

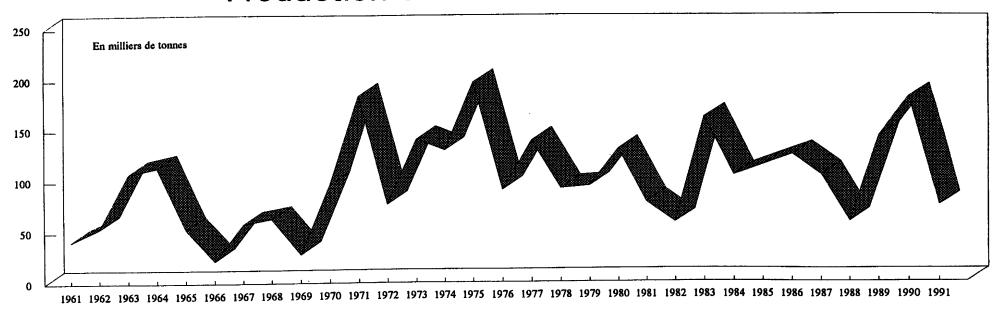


Déficit commercial en valeur pour le sucre de la TUNISIE

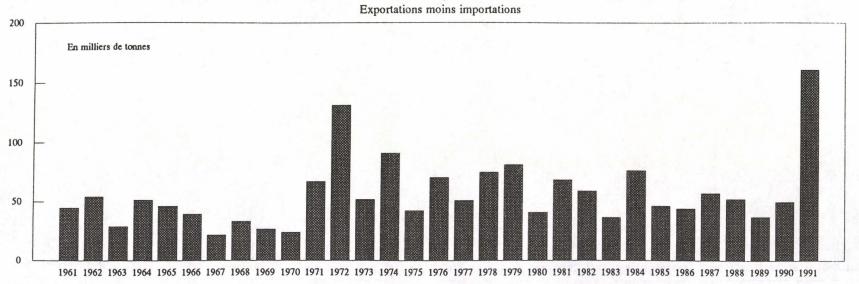
94



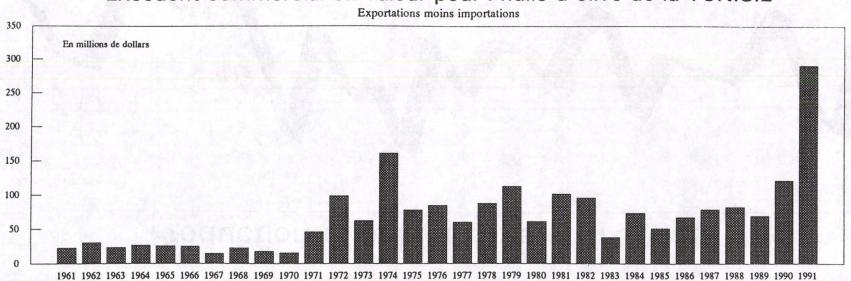
Production d'huile d'olive en TUNISIE



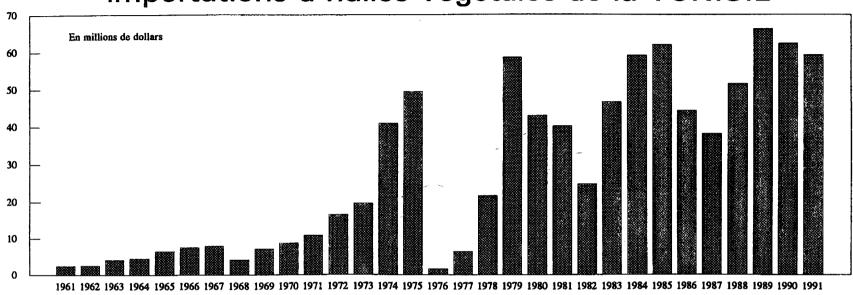
Excédent commercial en volume pour l'huile d'olive de la TUNISIE



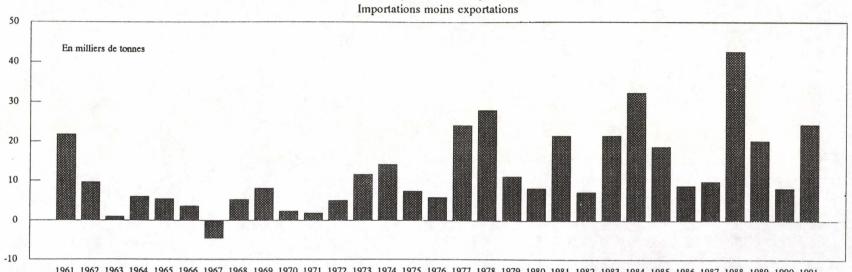
Excédent commercial en valeur pour l'huile d'olive de la TUNISIE



Importations d'huiles végétales de la TUNISIE

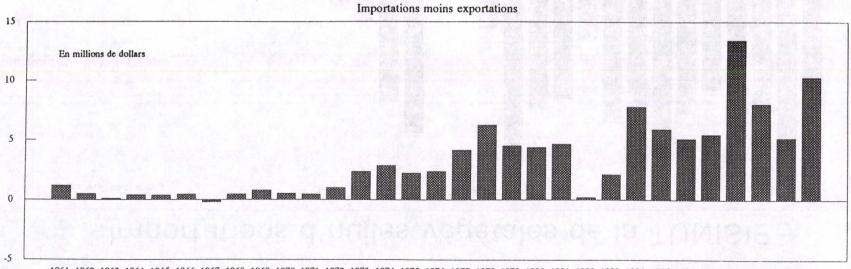


Déficit commercial en volume pour la pomme de terre de la TUNISIE



1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991

Déficit commercial en valeur pour la pomme de terre de la TUNISIE



1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991

PROJECTION DE LA PRODUCTION A L'HORIZON 2001 (Scénario moyen)

	Prod. année base 1991*	Taux d'auto- suffisance	Besoins An 2001**	Taux d'auto- suffisance	Production 2001	Taux crois. moyen
	(en 1000 T)	1991* (%)	(en 1000 T)	2001* (%)	(en 1000 T)	annuel (%)
CEREALES	1409		2795		2300	·
. Blé dur	777	74	1240	100	1231	5.0
. Blé tendre	205	29	910	45	414	7.6
. Orge + triticale	427	72	650	100	656	4.7
VIANDES NETTES		84				
. Bovine	36	61	87	73	64	4.5
. Ovine-caprine	40	100	61	100	61	4.4
. Volaille	53	100	71	101	72	3.3
LAIT & DERIVES	419	60	1018	79	800	6.4
OEUFS 1	1078	100	1875	100	1875	6.0
MARAICHAGE						
. Pomme de terre	220	89	300	110	330	3.8
. Tomate	590	138	623	127	793	2.4
. Piment	180	102	227	108	245	2.9
ARBORICULTURE						
. Olive à huile	563		1160		1000	7.1
. Agrumes	224	113	250	120	300	3.1
. Amandes	40	102	63	108	68	5.5
. Abricots	20	100	26	115	30	4.3
. Raisin de cuve	60	165	35	200	70	1.3
. Raisin de table	60		75			
. Dattes	75	140	70	180	127	5.6
BETTERAVE A SUCRE	210	12		25	533	11.5
PRODUITS DE LA MER	87	121	130	123	160	6.0
PROD. TOTALE (prix 90).	2347 MD				3302 MD	2.4 %
			L		" Moveme \	

^(*) Pour céréales et olive à huile : "Année de base" et "taux d'autosuffisance 91" = Moyenne VIIè Plan. (**)Y compris semences pour céréales et pomme de terre.

Souce: VIIIè Plan de développement économique et social. 1992-96

^{1 :} En millions d'unités

PROJECTION DE LA PRODUCTION A L'HORIZON 2001 (Scénario favorable)

	Prod. année base 1991* (en 1000 T)	Taux d'auto- suffisance 1991* (%)	Besoins An 2001** (en 1000 T)	Taux d'auto- suffisance 2001* (%)	Production 2001 (en 1000 T)	Taux crois. moyen annuel (%)
CEREALES	1409		2795		2550	人工户量
. Blé dur	777	74	1240	110	1364	6.3
. Blé tendre	205	29	910	50	459	9.0
. Orge + triticale	427	72	650	112	727	6.0
VIANDES NETTES		84	76			
. Bovine	36	61	87	78	68	5.8
. Ovine-caprine	40	100	61	110	67	5.4
. Volaille	53	100	71	101	72	3.6
LAIT & DERIVES	419	60	1018	83	850	7.2
OEUFS 1	1078	100	1875	100	1875	6.0
MARAICHAGE				la the		
. Pomme de terre	220	89	300	115	345	4.3
. Tomate	590	138	623	140	873	3.3
. Piment	180	102	227	118	268	3.8
ARBORICULTURE						
. Olive à huile	563	la la	1160		1100	8.3
. Agrumes	224	113	250	126	315	3.4
. Amandes	40	102	63	119	75	7.1
. Abricots	20	100	26	119	31	8.2
. Raisin de cuve	60	165	35	220	77	2.1
. Raisin de table	60	100	75	124	93	4.2
. Dattes	75	140	70	180	127	5.7
BETTERAVE A SUCRE	210	12	0.00	25	533	11.6
PRODUITS DE LA MER	87	121	130	123	160	6.4
PROD. TOTALE (prix 90).	2347 MD			176	3566 MD	3.4 %

^(*) Pour céréales et olive à huile : "Année de base" et "taux d'autosuffisance 91" = Moyenne VIIè Plan. (**)Y compris semences pour céréales et pomme de terre.

Souce: VIIIè Plan de développement économique et social. 1992-96

^{1:} En millions d'unités

Quoi de neuf à l'Est?

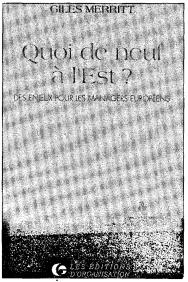
DES ENJEUX POUR LES MANAGERS EUROPÉENS

GILES MERRITT

L'Europe entière subit les contrecoups, tant économiques que sociaux, des développements survenus en Europe de l'Est. Une nouvelle carte politique et économique se dessine sous nos yeux, qui tend à redéfinir les frontières du grand marché, de l'Atlantique à l'Oural, et peutêtre même de l'Atlantique à Vladivostok. C'est donc sur la longue et pénible

route qui mène à l'économie de marché que les pays de l'Ouest doivent semer le grain d'une coopération permettant le transfert des technologies et des techniques de gestion.

Le modèle des «quatre dragons asiatiques» sera-t-il renouvelé par l'Europe de l'Est? Quels peuvent être alors — outre les conséquences politiques — les enjeux économiques, industriels, commerciaux et financiers pour les entreprises de la Communauté européenne? Les pays de l'Europe de l'Est seront-ils les «tigres» de la technologie de demain? Comment l'Ouest peut-il les aider à recoller les morceaux du Comecon effondré? Comment peut-on inciter le capital à s'écouler à l'Est? L'énergie sera-t-elle le sésame du futur parte-



nariat Est-Ouest? L'Est pourrait-il devenir le «grenier de l'Europe»? L'assainissement de l'environnement à l'Est peut-il profiter à toute l'Europe? Enfin, comment éviter les conséquences désastreuses de l'ouverture à l'Est: le spectre d'une migration massive vers l'Ouest et la machine infernale de l'endette-uent?

Parce que les plitiques ne sont pas les seuls acteurs sur la scène internationale et que tous les cadres et dirigeants impliqués dans la compétition mondiale et globale doivent se préparer à affronter de nouveaux enjeux industriels, technologiques et financiers, avec de nouvelles armes stratégiques, cet ouvrage offre à ceux-ci la possibilité de comprendre les mutations des nouveaux marchés.

Aux enseignants et aux étudiants, il fournit une excellente synthèse historique, un support de réflexion, un complément indispensable aux filières internationales. Enfin, il passionnera tous ceux qui s'intéressent aux évolutions politiques, industrielles et économiques de l'Europe et du monde.

Bulletin des Communautés européennes

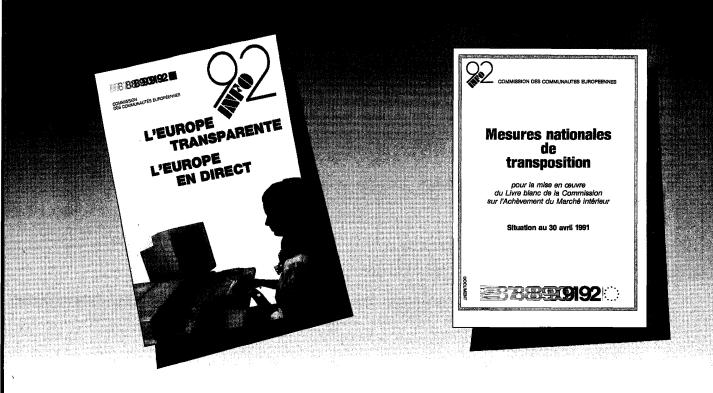
Le Bulletin des Communautés européennes, publié mensuellement par la Commission (dix numéros par an), constitue le seul ouvrage officiel de référence portant sur l'ensemble des activités communautaires.

Sa maniabilité, l'accessibilité de l'information qu'il offre (index, références systématiques au Journal officiel et aux Bulletins précédents), la rigueur de sa présentation (structurée en rubriques correspondant aux grandes politiques communautaires) et sa fiabilité en font un outil de recherche essentiel: toutes les étapes de l'élaboration de la législation communautaire y sont en effet décrites, du dépôt d'une proposition par la Commission à son adoption finale par le Conseil.

L'actualité de son contenu, renforcée par la présentation d'une sélection commentée des faits marquants du mois, permet, d'autre part, au lecteur désireux de suivre les progrès de la construction européenne d'être informé régulièrement et précisément des derniers développements de la politique communautaire, qu'il s'agisse de la réalisation du marché unique et de l'espace économique et social européen ou du renforcement du rôle de la Communauté dans le monde.

Le lecteur du Bulletin peut en outre disposer, sous forme de suppléments, des principaux documents de référence relatifs aux grands thèmes de l'actualité communautaire (derniers suppléments parus, entre autres: «La Communauté européenne et l'unification allemande», «Programme de travail de la Commission pour 1992», «Politique industrielle communautaire pour les années 90»…).

Le Bulletin et ses Suppléments (édités par le secrétariat général de la Commission, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles) sont disponibles dans les neuf langues officielles des Communautés, auprès des bureaux de vente de la Communauté européenne.



INFO92

La base de données communautaire centrée sur les objectifs du marché unique et sur sa dimension sociale

INFO92 contient une information essentielle pour tous ceux qui entendent se mettre à l'heure de 1992. C'est un véritable mode d'emploi du grand marché intérieur qu'INFO92 s'efforce d'offrir à ses utilisateurs.

INFO92 est un état des lieux permanent: les propositions de la Commission y sont suivies étape par étape jusqu'à leur adoption, chacun des événements marquants y est résumé et situé dans son contexte. L'information comprend également la transposition des directives dans l'ordre juridique interne des États membres.

INFO92 est accessible à tous par sa simplicité d'utilisation. En effet, INFO92 permet la consultation des informations à partir d'écrans vidéo en ayant recours à une gamme étendue d'appareils de grande diffusion que l'on branche sur des réseaux spécialisés dans le transfert de données. Par la rapidité de transmission, par les possibilités de mise à jour quasi instantanée (le cas échéant, plusieurs fois par jour), par les procédures de dialogue qui ne nécessitent aucun apprentissage préalable, INFO92 s'adresse au grand public comme aux milieux professionnels.

Le système utilisé permet un accès facile aux informations grâce à des menus proposés au choix de l'utilisateur et à la structure logique de présentation de l'information, conforme à celle du Livre blanc et de la Charte sociale et au déroulement du processus décisionnel dans les institutions.

L'utilisateur peut également s'adresser aux bureaux de représentation de la Commission ou encore, pour les PME, aux euroguichets, qui sont présents dans toutes les régions de la Communauté.

Appelez Eurobases { tél. (32-2) 295 00 03 fax (32-2) 296 06 24

Journal officiel des Communautés européennes

RÉPERTOIRE

DE LA LÉGISLATION COMMUNAUTAIRE EN VIGUEUR et d'autres actes des institutions communautaires

L'ordre juridique communautaire concerne non seulement les États membres, mais aussi et directement leurs ressortissants.

Pour les praticiens du droit comme pour tous les citoyens, la connaissance du droit national doit donc être complétée par celle des dispositions communautaires que le droit national exécute, applique ou interprète et auxquelles, dans certains cas, il cède la primauté.

Afin de rendre ces dispositions plus accessibles à tous, la Commission des Communautés européennes publie, par refonte semestrielle, un Répertoire qui concerne:

- le droit contraignant dérivé des traités instituant les trois Communautés européennes (règlements, décisions, directives);
- le droit complémentaire (accords internes...);
- les accords conclus par les Communautés avec les pays tiers.

Chaque édition du Répertoire reprend le titre, la source (Journal officiel des Communautés européennes) et les modifications des actes législatifs ou assimilés.

Pour chaque acte, les modifications qu'il a subies sont indiquées, avec renvoi à l'acte modificateur et à la source.

Les références sont classées par matière. Celles relatives aux actes concernant plusieurs matières apparaissent dans chacune des rubriques concernées.

Journal officiel des Communautés européennes

RÉPERTOIRE

DE LA LÉGISLATION

COMMUNAUTAIRE EN VIGUEUR et d'autres actes des institutions communautaires

1 068 p., ECU 83 ISBN 92-77-77096-1 (volume I) ISBN 92-77-77097-x (volume II) ISBN 92-77-77098-8 (volumes I et II) FX-86-91-001-FR-C FX-86-91-002-FR-C

Le Répertoire analytique est assorti de deux index, un par numéro de document en ordre chronologique, l'autre par mots clés en ordre alphabétique.

Le Répertoire est disponible dans toutes les langues officielles des Communautés européennes.

ÉCONOMIE EUROPÉENNE

Économie européenne paraît quatre fois par an, soit en mars, en mai, en juillet et en novembre. Des communications et des rapports importants de la Commission au Conseil et au Parlement sur la situation et l'évolution économiques, ainsi que sur les activités d'emprunt et de prêt de la Communauté, y sont reproduits. En outre, Économie européenne présente des rapports et des études sur des problèmes intéressant la politique économique.

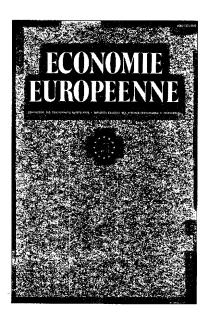
Deux suppléments complètent Économie européenne:

- les suppléments de la série A «Tendances conjoncturelles» décrivent, à l'aide de tableaux et de graphiques, les tendances les plus récentes de la production industrielle, des prix à la consommation, du chômage, de la balance commerciale, des taux de change et d'autres indicateurs. Ces suppléments présentent également les prévisions macro-économiques des services de la Commission, ainsi que des communications de la Commission au Conseil en matière de politique économique. Ils paraissent mensuellement, sauf en août;
- les suppléments de la série B «Résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise et des consommateurs» présentent les principaux résultats des enquêtes effectuées dans la Communauté auprès des chefs d'entreprise (commandes, stocks, perspectives de

production, etc.), ainsi que d'autres indicateurs cycliques; ils sont également publiés mensuellement, sauf en août.

Sauf indication contraire, les textes sont publiés sous la responsabilité de la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission des Communautés européennes (rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles), à laquelle il y aurait lieu d'adresser toute demande de renseignements, à l'exclusion de ceux concernant la vente et l'abonnement.

Les adresses des bureaux de vente ainsi que les conditions d'abonnement sont indiquées respectivement à la troisième et à la quatrième page de la couverture.



Le succès en affaires

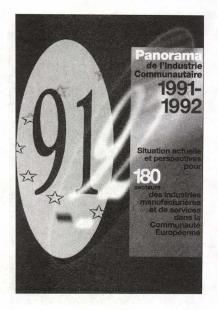
dépend des décisions que vous prenez..., qui dépendent des informations que vous recevez...

Assurez-vous que vos décisions se fondent sur une information à la fois précise et complète.

Dans un contexte de changement rapide, les économies nationales fusionnent en une économie européenne sous l'impulsion de 1992. Une information fiable sur la performance de multiples secteurs aux fournisseurs, clients, banquiers et décideurs est donc indispensable.

Petites et moyennes entreprises ont besoin d'accéder à l'information.

Le marché doit être défini, évalué, analysé; l'information sur les capacités de production, les goulets d'étranglement et le développement à venir est nécessaire.



Panorama de l'industrie communautaire 1991-1992

Situation actuelle et perspectives pour 180 secteurs des industries manufacturières et de services dans la Communauté européenne

1 514 p., ECU 110 * ISBN 92-826-3104-4 * CO-60-90-321-FR-C

EUROPE SOCIALE

Europe sociale, revue publiée par la Commission des Communautés européennes — direction générale de l'emploi, des relations industrielles et des affaires sociales (DG_V), unité de coordination et de politique de l'information —, traite de l'actualité sociale européenne.

La revue de base paraît trois fois par an. Elle est complétée par plusieurs suppléments et dossiers consacrés à une étude approfondie et plus spécifique de thèmes précis.



ÉNERGIE

UN DÉFI POUR L'EUROPE ET POUR LE MONDE

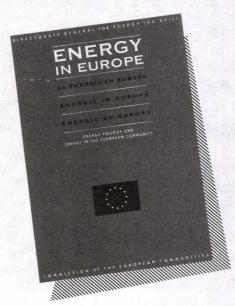
Depuis sa première parution en 1985, la publication **Energy in Europe** s'est affirmée comme une précieuse source d'informations sur les lignes directrices et les aspects opérationnels de la politique énergétique de la Communauté européenne. Ses abonnés se recrutent parmi les dirigeants des industries consommatrices ou productrices d'énergie et d'autres décideurs du secteur privé aussi bien que public et parmi d'importantes sociétés de conseil et des établissements de recherche de la Communauté et d'ailleurs.

Dans la situation qui caractérise actuellement la Communauté, à l'heure du marché unique, et compte tenu des immenses problèmes énergétiques de nos voisins de l'Europe centrale et orientale et des États de la Communauté des États indépendants, sans oublier toutefois leur potentiel, le secteur de l'énergie revêt une importance stratégique extrême. Dans de nombreux domaines de l'activité économique, il est indispensable de l'appréhender correctement. Son rôle est également capital au sein d'un débat d'envergure véritablement mondiale, à savoir la protection de l'environnement, et notamment la question du réchauffement de la planète.

Energy in Europe assure à ses lecteurs une information suivie sur l'évolution de la situation en matière de politique générale, de marchés, de programmation énergétique ainsi que sur la recherche constante d'une technologie énergétique plus propre et plus efficace.

Les tendances et les perspectives du marché sont analysées dans les deux éditions régulières annuelles ainsi que dans les publications «Short Term Energy Outlook», éditée au premier semestre, et «Annual Energy Review», paraissant à la fin de l'année. Dans cette dernière publication, on examine la situation énergétique mondiale région par région, dont les États membres de la CE, on présente les perspectives énergétiques à court terme pour la Communauté et on passe en revue les tendances sur dix ans, exprimées par les principaux indicateurs. Des éditions spéciales sont publiées à l'occasion d'événements marquants, telles des conférences internationales ayant trait ou touchant au secteur énergétique.

Energy in Europe paraît en anglais, mais chaque numéro contient des traductions en français, en allemand ou en espagnol d'articles précédemment publiés.



Également disponibles:

Traité sur l'Union européenne

253 p. * ECU 9 * ISBN 92-824-0960-0 * RX-73-92-796-FR-C — 1992

Mesures nationales de transposition pour la mise en œuvre du livre blanc de la Commission sur l'achèvement du marché intérieur — Situation au 31 octobre 1992

456 p. * ECU 47 * ISBN 92-826-4974-1 * CM-76-92-875-FR-C — 1992

1992: une année charnière (discours du président Jacques Delors devant le Parlement européen) — De l'Acte unique à l'après-Maastricht: les moyens de nos ambitions — Programme de travail de la Commission pour 1992 — Supplément 1/92 — Bull. CE

48 p. * ECU 5 * ISBN 92-826-3842-1 * CM-NF-92-001-FR-C — 1992

La recherche après Maastricht: un bilan, une stratégie Supplément 2/92 — Bull. CE

50 p. * ECU 5 * ISBN 92-826-4308-5 * CM-NF-92-002-FR-C — 1992

L'Europe et le défi de l'élargissement — Supplément 3/92 — Bull. CE

24 p. * ECU 5 * ISBN 92-826-4525-8 * CM-NF-92-003-FR-C -- 1992

SCAD Bibliographies - Transports

184 p. * ECU 20 * ISBN 92-826-3126-5 * CM-77-93-788-FR-C - 1993

La Communauté européenne et les droits de l'homme

63 p. * ECU 8 * ISBN 92-826-5084-7 * CM-76-92-407-FR-C — 1993

L'ouverture des marchés publics

46 p. * ECU 6 * ISBN 92-826-5131-2 * CO-77-92-085-FR-C — 1993

Emploi en Europe — 1992

206 p. * ECU 11,25 * ISBN 92-826-4560-6 * CE-75-92-106-FR-C — 1992

Les facteurs de résistance à la marginalisation dans les zones de montagne et défavorisées méditerranéennes communautaires

226 p. * ECU 24 * ISBN 92-826-4572-X * CH-75-92-720-FR-C — 1992

Recueil des décisions de la Commission en matière de concurrence — 1989/1990

247 p. * ECU 12 * ISBN 92-826-3869-3 * CV-73-92-772-FR-C — 1992

Guide pratique de la coopération transnationale

121 p. * ECU 10 * ISBN 92-826-2798-5 * CT-70-91-992-FR-C — 1992

XXI^e Rapport sur la politique de concurrence — 1991

500 p. * ECU 29 * ISBN 92-826-3851-0 * CM-73-92-247-FR-C — 1992

XXVI^e Rapport général sur l'activité des Communautés européennes – 1992

556 p. * ECU 20 * ISBN 92-826-5341-2 * CM-76-92-681-FR-C — 1993

EUR 13914 – Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique, secrétariat Cost avec l'assistance de J.-L. Roland

86 p. * ECU 16,50 * ISBN 92-826-4372-7 * CG-NA-13914-FR-C — 1992

EUR 14326 - Le marché européen de l'analyse de la valeur

138 p. * ECU 15 * ISBN 92-826-4131-7 * CD-NA-14326-FR-C — 1992

EUR 14487 – Du laboratoire aux réseaux – Le travail scientifique en mutation, D. Vinck

511 p. * ECU 51 * ISBN 92-826-4825-7 * CG-NA-14487-FR-C — 1992

Europe en chiffres — 3e édition

256 p. * ECU 16,50 * ISBN 92-826-3372-1 * CA-70-91-895-FR-C — 1992

Inventaire des impôts perçus dans les États membres des Communautés européennes — 14° édition

752 p. * ECU 80 * ISBN 92-826-0418-7 * CM-59-90-855-FR-C — 1992

La transmission des exploitations agricoles et l'installation des agriculteurs dans la CEE

142 p. * ECU 15 * ISBN 92-826-3651-8 * CM-73-91-376-FR-C — 1992

Le développement social urbain — Europe sociale — Supplément 1/92

127 p. * ECU 9 * ISBN 92-826-4014-0 * CE-NC-92-001-FR-C — 1992

Aspects commerciaux et humains du secteur informatique jusqu'à l'an 2000 — Europe sociale — Supplément 2/92

111 p. * ECU 9 * ISBN 92-826-4538-X * CE-NC-92-002-FR-C - 1992

Vers une Europe des solidarités: le logement — Europe sociale – Supplément 3/92

152 p. * ECU 9 * ISBN 92-826-4568-1 * CE-NC-92-003-FR-C — 1992.

La réglementation des conditions de travail dans les États membres de la Communauté européenne — Volume I (Europe sociale — Supplément 4/92)

123 p. * ECU 9 * ISBN 92-826-4997-0 * CE-NC-92-004-FR-C — 1992

Un marché commun des services — Situation au 1^{er} janvier 1993 Banques • Assurances • Marché des valeurs mobilières • Services de transport • Nouvelles technologies et services • Mouvements de capitaux • Libre circulation des travailleurs et des membres des professions libérales (Marché intérieur — Volume 1)

198 p. * ECU 19 * ISBN 92-826-5260-2 * CO-10-93-001-FR-C — 1993

Suppression des contrôles aux frontières —

Situation au 1^{er} janvier 1993

Contrôle des marchandises · Contrôle des personnes · Taxe sur la valeur ajoutée · Droits d'accises (Marché intérieur — Volume 2)

140 p. * ECU 19 * ISBN 92-826-5269-6 * CO-10-93-002-FR-C — 1993

Conditions propres à faciliter la coopération entre entreprises — Situation au 1^{er} janvier 1993 Droit des sociétés · Propriété intellectuelle · Fiscalité des entreprises Des marchés publics ouverts Le marché intérieur de l'énergie

(Marché intérieur — Volume 3)

108 p. * ECU 19 * ISBN 92-826-5278-5 * CO-10-93-003-FR-C — 1993

Politique sociale de la Communauté — Marché du travail • Emploi et rémunération • Amélioration des conditions de vie et de travail • Libre circulation des travailleurs • Protection sociale • Liberté d'association et de négociation collective • Information, consultation et participation des travailleurs • Égalité de traitement entre hommes et femmes • Formation professionnelle • Protection de la santé et de la sécurité dans le milieu de travail • Droits et protection des enfants et des adolescents • Personnes âgées • Personnes handicapées

(L'achèvement du marché intérieur — Volume 6)

325 p. * ECU 34 * ISBN 92-826-3610-0 * CO-62-91-006-FR-C — 1992

Livre vert sur le développement du marché unique des services postaux (communication de la Commission) — COM(91) 476 final

390 p. * ISBN 92-77-45008-8 * CB-CO-92-263-FR-C — 1992

Concurrence et coopération dans le transport aérien en Europe

179 p. * ECU 19 * ISBN 92-826-4283-6 * CV-74-92-815-FR-C — 1992

L'harmonisation du droit des sociétés dans la Communauté européenne — Mesures adoptées et proposées — État des travaux au 1^{er} mars 1992

518 p. * ECU 54 * ISBN 92-826-4315-8 * C1-74-92-831-FR-C — 1992

L'Europe de l'énergie — Objectif 1992 et perspectives 2010, Guy de CARMOY et Georges BRONDEL

171 p. * ECU 18 * ISBN 92-826-3275-X * CM-72-91-269-FR-C — 1992

Un espace financier européen, Dominique SERVAIS, 3º édition

63 p. * ECU 8 * ISBN 92-826-0257-5 * CB-58-90-473-FR-C — 1992

L'ordre juridique communautaire, Jean-Victor LOUIS, 5^e édition revue et mise à jour

201 p. * ECU 10,50 * ISBN 92-826-0833-6 * CB-56-89-392-FR-C — 1992

Économie européenne, n° 44, «Marché unique, monnaie unique» Une évaluation des avantages et des coûts potentiels de la création d'une Union économique et monétaire

379 p. * ECU 18 * ISSN 0379-0983 * CB-AR-90-044-FR-C — 1992

Économie européenne, n° 48, « Concurrence équitable dans le marché intérieur : la politique communautaire des aides d'État L'écu et son rôle dans le processus vers l'Union monétaire »

163 p. * ECU 20 * ISSN 0379-0983 * CM-AR-91-048-FR-C — 1992

Économie européenne, n° 51, «Le défi climatique — Aspects économiques de la stratégie communautaire proposée pour limiter les émissions de CO₂»

269 p. * ECU 23,50 * ISSN 0379-0983 * CM-AR-92-051-FR-C - 1992

Établissements de crédit — Recueil des actes communautaires adoptés ou proposés — Situation: août 1992

356 p. * ECU 37 * ISBN 92-826-4843-5 * C1-76-92-293-FR-C — 1992

Guide pratique des aspects juridiques de la sous-traitance industrielle dans la Communauté européenne — Volume I — Le contrat de sous-traitance

84 p. * ECU 11.25 * ISBN 92-825-9594-3 * CB-27-89-001-FR-C - 1992

Guide pratique des aspects juridiques de la sous-traitance industrielle dans la Communauté européenne — Volume II — Le cadre juridique de la sous-traitance dans les douze États membres

81 p. * ECU 9 * ISBN 92-826-4652-1 * CB-27-89-002-FR-C — 1992

La réglementation des médicaments dans la Communauté européenne
— Volume I — La réglementation des médicaments à usage humain dans la Communauté européenne

228 p. * ECU 20 * ISBN 92-826-3167-2 * CO-71-91-631-FR-C — 1992

La réglementation des médicaments dans la Communauté européenne Volume II — Avis aux demandeurs d'autorisation de mise sur le marché de médicaments à usage humain dans les États membres de la Communauté européenne

176 p. * ECU 16,50 * ISBN 92-825-9504-8 * CB-55-89-293-FR-C — 1992

La réglementation des médicaments dans la Communauté européenne — Volume III — Addendum n° 2 — Mai 1992 — Notes explicatives sur la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments à usage humain

206 р. * ECU 23 * ISBN 92-826-4551-7 * CO-75-92-558-FR-С — 1992

La réglementation des médicaments dans la Communauté européenne — Volume IV — Bonnes pratiques de fabrication de médicaments

177 p. * ECU 19,50 * ISBN 92-826-3181-8 * CO-71-91-760-FR-C — 1992

La réglementation des médicaments dans la Communauté européenne

Volume V — Les médicaments vétérinaires dans la Communauté européenne

157 p. * ECU 14,25 * ISBN 92-825-9644-3 * CB-55-89-972-FR-C — 1992

Sécurité sociale des personnes qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté — Europe sociale, n° 3/92

154 p. * ECU 19 * ISSN 0255-0792 * CE-AA-92-003-FR-C — 1992

Les nouvelles technologies de l'information dans l'éducation — France

116 p. * ECU 13 * ISBN 92-826-4772-2 * CY-03-92-007-FR-C — 1992

Les nouvelles technologies de l'information dans l'éducation — Luxembourg

118 p. * ECU 13 * ISBN 92-826-4778-1 * CY-03-92-010-FR-C — 1992

Droit de choisir et impulsion économique — L'objectif de la politique européenne des consommateurs, Eamonn LAWLOR, 2° édition 83 p. * ECU 8 * ISBN 92-826-0153-6 * CB-56-89-869-FR-C — 1992

Le système monétaire européen — Origines, fonctionnement et perspectives, Jacques van YPERSELE avec la collaboration de Jean-Claude KOEUNE, 3° édition revue et mise à jour 173 p. * ECU 10,50 * ISBN 92-825-8517-4 * CB-PP-88-D03-FR-C — 1992

Suppression des obstacles fiscaux à l'activité transfrontalière des entreprises — Supplément 4/91 — Bull. CE 67 p. * ECU 4,25 * ISBN 92-826-3026-9 * CM-NF-91-004-FR-C — 1992

Les agricultures européennes — Évolution — Contraintes — Perspectives 105 p. * ECU 7 * ISBN 92-826-0477-2 * CM-60-90-418-FR-C — 1992

Économie européenne, n° 35, «1992 : la nouvelle économie européenne» 235 p. * ECU 16 * ISSN 0379-0983 * CB-AR-88-035-FR-C — 1992

Économie européenne, n° 40, «Concentration horizontale, fusions et politique de concurrence dans la Communauté européenne» 106 p. * ECU 16 * ISSN 0379-0983 * CB-AR-89-040-FR-C — 1992

Économie européenne, n° 43, «Transformation économique en Hongrie et en Pologne» 233 p. * ECU 18 * ISSN 0379-0983 * CB-AR-89-043-FR-C — 1992

Économie européenne, n° 45, «Stabilisation, libéralisation et dévolution de compétences» — Évaluation de la situation économique et du processus de réforme en Union soviétique 203 p. * ECU 18 * ISSN 0379-0983 * CB-AR-90-045-FR-C — 1992

Économie européenne, nº 50, «Rapport économique annuel 1991-1992» — Renforcer la croissance et améliorer la convergence 303 p. * ECU 20 * ISSN 0379-0983 * CM-AR-91-050-FR-C — 1992

Économie européenne — Europe sociale (numéro spécial 1990), «L'impact sectoriel du marché intérieur sur l'industrie : les enjeux pour les États membres» 357 p. * ECU 18 * ISBN 92-826-1819-6 * CM-59-90-887-FR-C — 1992

Europe sociale 3/91 — L'égalité des chances entre les femmes et les hommes 201 p. * ECU 18 * ISSN 0255-0792 * CE-AA-91-003-FR-C — 1992

Europe sociale — Supplément 1/92 — Le développement social urbain 127 p. * ECU 9 * ISBN 92-826-4014-0 * CE-NC-92-001-FR-C — 1992

Commission des Communautés européennes **BUREAUX**

BELGIQUE/BELGIË

Bruxelles/Brussel

Commission des Communautés européennes Commissie van de Europese Gemeenschappen Bureau en Belgique/Bureau in België

Rue Archimèdestraat 73 – B-1040 Bruxelles/Brussel Tél. (32-2) 295 38 44 Fax (32-2) 295 01 66 Télex 26657 COMINF B

FRANCE

Paris

Commission des Communautés européennes Bureau de représentation en France

288, boulevard Saint-Germain – F-75007 Paris Tél. (33-1) 40 63 38 00 Fax (33-1) 45 56 94 17/18/19 Télex (042) 202271F

Marseille

Commission des Communautés européennes Bureau à Marseille

2, rue Henri-Barbusse – F-13241 Marseille Cedex 01 Tél. (33) 91 91 46 00 Fax (33) 91 90 98 07 Télex (042) 402538 EURMA

LUXEMBOURG

Commission des Communautés européennes Bureau au Luxembourg Bâtiment Jean Monnet

Rue Alcide De Gasperi – L-2920 Luxembourg Tél. (352) 43 01 Fax (352) 43 01 44 33 Télex 3423/3446/3476 COMEUR LU

SUISSE

Genève

Commission des Communautés européennes Bureau de presse et d'information

Case postale 195 37-39, rue de Vermont – CH-1211 Genève 20 C.I.C. Tél. (41-22) 734 97 50 Fax (41-22) 734 22 36 Télex (045) 414 165 ECOM CH

BELGIË

Commissie van de Europese Gemeenschappen Bureau in België Archimèdestraat 73 B-1040 Brussel Tel. (32-2) 295 38 44 Telecopie (32-2) 295 01 66 Telex 26657 COMINF B

SCHWEIZ/SVIZZERA

Genève

Kommission der Europäischen Gemeinschaften Presse- und Informationsbüro Commissione delle Comunità europee Ufficio stampa e informazione Case postale 195 37-39, rue de Vermont CH-1211 Genève 20 C.I.C Tel. (41-22) 734 97 50 Fax (41-22) 734 22 36 Telex (045) 414 165 ECOM CH

DEUTSCHLAND

Kommission der Europäischen Gemeinschaften/Vertretung in der Bundesrepublik Deutschland Zitelmannstraße 22 D-W-53113 Bonn 1 Tel. (49-228) 53 00 90 Fax (49-228) 530 09 50/12 Telex (041) 886648 EUROP D

Kommission der Europäischen Gemeinschaften/Vertretung in der Bundesrepublik Deutschland Außenstelle Berlin Kurfürstendamm 102 D-W-10711 Berlin 31 Tel. (49-30) 896 09 30 Fax (49-30) 892 20 59 Telex (041) 184015 EUROP D

Kommission der Europäischen Gemeinschaften/Vertretung in der Bundesrepublik Deutschland Vertretung in München Erhardtstraße 27 D-W-80331 München 2 Tel. (49-89) 202 10 11 Fax (49-89) 202 10 15 Telex (041) 5218135

DANMARK

København

Kommissionen for De Europæiske Fællesskaber Kontor i Danmark Højbrohus Østergade 61, Postbox 144 DK-1004 København K Tlf. (45-33) 14 41 40 Telefax (45-33) 11 12 03/14 13 92 Telex (055) 16402 COMEUR DK

EIRE - IRELAND

Dublin

Commission of the European Communities Office in Ireland Jean Monnet Centre 39 Molesworth Street Dublin 2 Tel. (353-1) 71 22 44 Fax (353-1) 71 26 57 Telex (0500) 93827 EUCO EI

UNITED KINGDOM

Commission of the European Communities
Office in the United Kingdom Jean Monnet House 8 Storey's Gate London SW1P 3AT Tel. (44-71) 973 19 92 Fax (44-71) 973 19 00/19 10 Telex (051) 23208 EURUK G

Belfast

Commission of the European Communities Office in Northern Ireland Windsor House 9/15 Bedford Street Belfast BT2 7EG Tel. (44-232) 24 07 08 Fax (44-232) 24 82 41 Telex (051) 74117 CECBEL G

Cardiff

Commission of the European Communities Office in Wales 4 Cathedral Road Cardiff CF1 9SG Tel. (44-222) 37 16 31 Fax (44-222) 39 54 89 Telex (051) 497727 EUROPA G

Commission of the European Communities Office in Scotland 9 Alva Street Edinburgh EH2 4PH Tel. (44-31) 225 20 58 Fax (44-31) 226 41 05 Telex (051) 727420 EUEDING

UNITED STATES OF AMERICA

Washington

Commission of the European Communities External Delegation 2100 M Street, NW (Suite 707) Washington DC 20037 Tel. (1-202) 862 95 00 Fax (1-202) 429 17 66 Telex (023) 64215 EURCOM NW

New York

Commission of the European Communities External Delegation 3 Dag Hammarskjöld Plaza 305 East 47th Street New York NY 10017 Tel. (1-212) 371 38 04 Fax (1-212) 758 27 18 Telex (023) 01 2396 EURCOM NY

JAPAN

Tokyo

Commission of the European Communities External Delegation Europa House 9-15 Sanbancho Chiyoda-Ku Tokyo 102 Tel. (81-3) 239 04 41 Fax (81-3) 239 93 37 Telex (072) 28 567 COMEUTOK J ESPAÑA Madrid

Comisión de las Comunidades Europeas Oficina en España Calle de Serrano, 41, 5ª planta E-28001 Madrid Tel. (34-1) 435 17 00 Telecopia (34-1) 576 03 87/577 29 23 Télex (052) 46818 OIPE E

Barcelona

Comisión de las Comunidades Europeas Oficina en España Avenida Diagonal, 407 bis, 18ª planta E-08008 Barcelona Tel. (34-3) 415 81 77 Telecopia (34-3) 415 63 11 Télex (052) 97524 BDC E

VENEZUELA

Caracas

Comisión de las Comunidades Europeas Delegación Calle Orinoco, Las Mercedes Apartado 67 076, Las Américas 1061A Caracas Tel. (58-2) 91 51 33 Telecopia (58-2) 91 88 76 Télex (031) 27298 COMEU VC

ΕΛΛΑΔΑ

Αθήνα Επιτροπή των Ευρωπαϊκών Κοινοτήτων Γραφείο στην Ελλάδα Βασιλίσσης Σοφίας 2 Τθ 30284 Αθήνα 10674 Τηλ. (30-1) 724 39 82/83/84 Τέλεφαξ (30-1) 724 46 20 Τέλεξ (0601) 219324 ECAT GR

ITALIA

Roma Commissione delle Comunità europee Ufficio in Italia Via Poli, 29 I-00187 Roma Tel. (39-6) 699 11 60 Telecopia (39-6) 679 16 58 / 679 36 52 Telex (043) 610184 EUROMA I

Commissione delle Comunità europee Ufficio a Milano Corso Magenta, 59 I-20123 Milano Tel. (39-2) 48 01 25 05 Telecopia (39-2) 481 85 43 Telex (043) 316200 EURMIL I

NEDERLAND

Den Haag Commissie van de Europese Gemeenschappen Bureau in Nederland Korte Vijverberg 5 2513 AB Den Haag Tel. (31-70) 346 93 26 Telecopie (31-70) 364 66 19 Telex (044) 31094 EURCO NL

PORTUGAL

Lishoa

Comissão das Comunidades Europeias Gabinete em Portugal Centro Europeu Jean Monnet Largo Jean Monnet, 1-10.° P-1200 Lisboa Tel. (351-1) 350 98 00 Telecopiador (351-1) 350 98 01/2/3 Telex (0404) 18810 COMEUR P